

ASSURANCE-MALADIE INDIVIDUELLE 65+
Avez-vous les moyens de vous en passer ?
CROIX BLEUE 286-2538

7050 JEAN-TALON EST PRES DES GALERIES D'ANJOU 352-1010

LA HAUTE TECHNOLOGIE
Nikon POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui

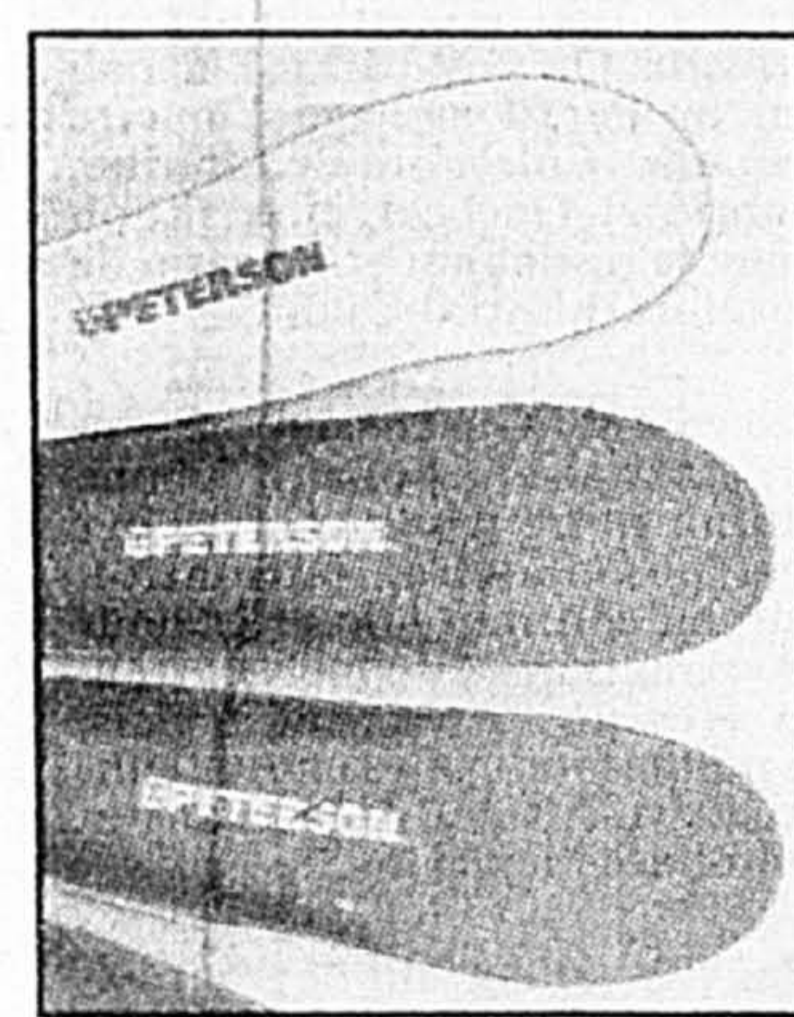


A14 PARC OLYMPIQUE
Le Parc olympique, dont les installations ont coûté jusqu'ici trois milliards, pourrait se voir doté de cinémas, de musées, de salles d'exposition et même d'un hôtel.

A12 IMPLANTS MAMMAIRES
Le monde médical québécois qualifie de «politique» la décision du ministre de la Santé de prolonger de six mois le moratoire sur les implants mammaires au silicone.

A13 PARKINSON
Un pas de plus vient d'être franchi en vue du traitement éventuel de la maladie de Parkinson, une affection neurologique débilante qui frappe plus de 70 000 Canadiens.

C1 ÉCONOMIE
Maxi, filiale de Provigo, vient de déclencher à Montréal, Québec et Trois-Rivières une guerre des prix qui, selon les spécialistes, ne peut que profiter aux consommateurs.



D1 CONSOMMATION
Que ce soit pour faire du ski ou du vélo, ou pour jouer au tennis, il existe plusieurs types de semelles spécialement conçues pour donner un meilleur support aux pieds.

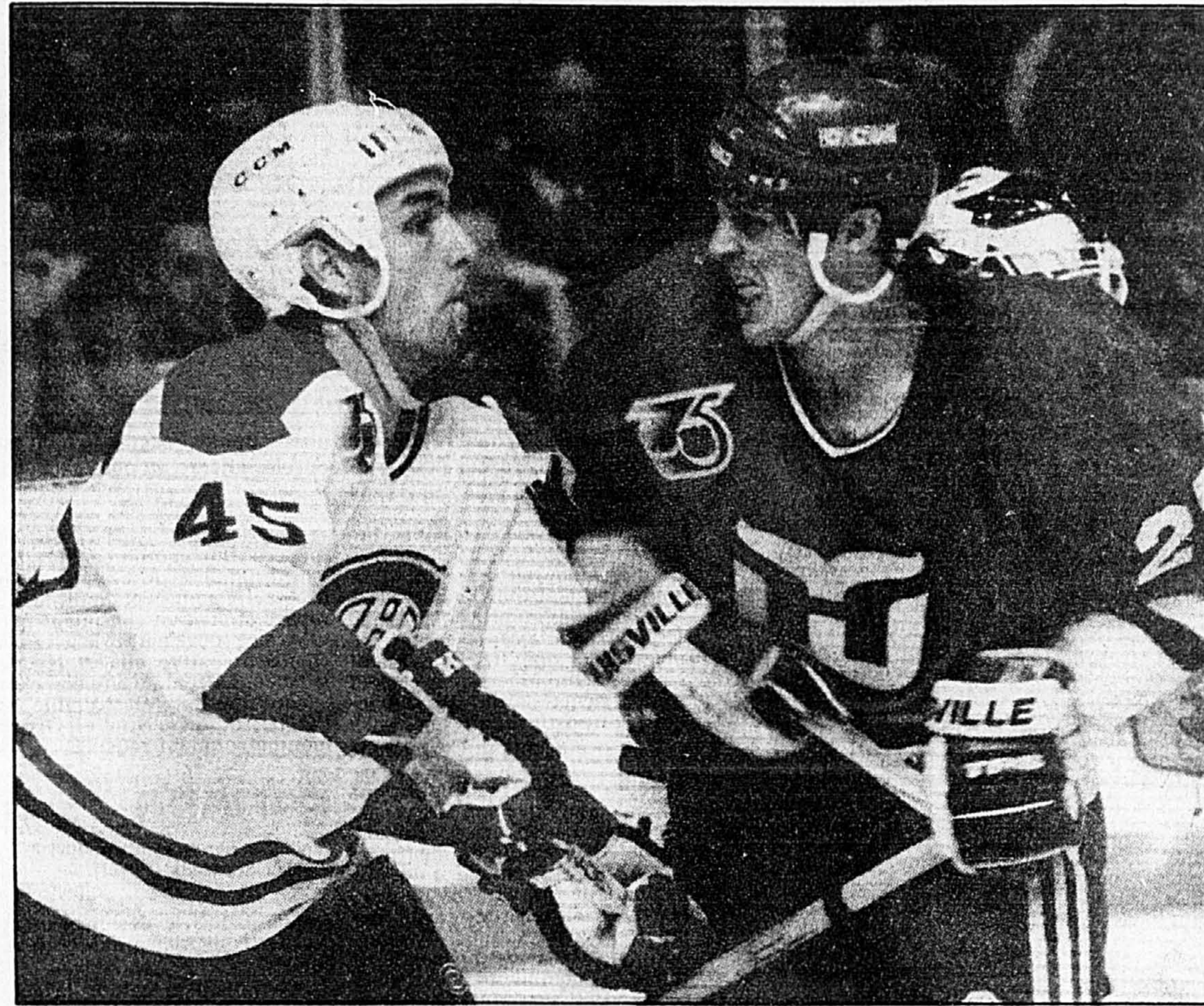
Sommaire

Annonces classées
Immobilier..... D6 à D13
Marchandises..... D13-D14
Emplois..... D14-D15
Automobiles..... D16, E5-E6
Propositions d'affaires..... C9

Arts et spectacles
Informations..... E1 à E4
Cinéma..... E4, E6
Télévision..... E2

Bandes dessinées..... D11
Bridge..... D16
Carrières et prof..... C4-C5
Consommation..... D1 à D5
Décès..... E6
Économie..... C1 à C9
Éditorial..... B2
Êtes-vous observateur?..... D6
Feuilleton..... D9
Horoscope..... D10
Le monde..... B4-B5
Loteries — résultats..... A12
Mots croisés..... D13
Mot mystère..... D12
Sports
Rejean Tremblay..... page 5

DU GRAND SAVARD



Après Gilbert Dionne, dimanche, c'était au tour de Brent Gilchrist d'y aller d'un doublé, hier soir, dans une autre victoire du Canadien contre les Whalers de Hartford. Mais ce gain de 5 à 2, qui porte l'avance des hommes de Pat Burns à 2-0 dans cette demi-finale de division, a surtout mis en évidence Denis Savard qui a non seulement fourni deux passes parfaites à Gilchrist, mais aussi contribué des aides à Guy Carbonneau et Kirk Muller. Eric Desjardins a complété la fusillade en s'exécutant dans un filet désert. Ci-dessus, Doug Houda montre les dents devant Dionne. Nos informations dans le cahier Sports, pages 2 à 5

« Bourassa a abandonné »

Parizeau veut le forcer à respecter la Loi 150

YVES BOISVERT

Jacques Parizeau brandit la menace de manifestations populaires pour forcer Robert Bourassa à faire tenir le référendum du mois d'octobre sur la souveraineté.

«S'il le faut, on va manifester tous ensemble dans les rues pour l'avoir, notre référendum sur la souveraineté!» a lancé le chef péquiste aux quelque 200 militants de la Montérégie réunis hier soir à Châteauguay pour un souper-bénéfice à 50\$ le couvert.

M. Parizeau réagissait à l'entrevue qu'accordait le chef du gouvernement québécois au quotidien français *Le Monde*, publiée dimanche, dans laquelle il annonçait que le référendum porterait plutôt sur les offres de réforme constitutionnelle que devrait faire le fédéral d'ici le mois prochain.

«M. Bourassa a confirmé ce que bien des gens pensaient au Canada anglais, c'est-à-dire qu'il bluffait avec la Loi 150», conclut le chef de l'opposition.

Pour M. Parizeau, le premier ministre, en disant ouvertement qu'il n'est pas intéressé à organiser un référendum sur la souveraineté, commet donc une erreur stratégique.

Selon lui, le premier ministre n'avait aucun intérêt à faire cette déclaration à un mois de l'échéance que s'est fixé le gouvernement fédéral pour produire des offres constitutionnelles.

«M. Bourassa vient de s'enlever le seul instrument de pression qu'il pouvait encore, jusqu'à un certain point, avoir. Ah! des professions de foi canadiennes, il en avait fait tant et plus depuis quelques mois. Mais constamment, il gardait cette épée de Damoclès sur la tête: attention! Référendum sur la souveraineté d'ici le 26 octobre!»



Jacques Parizeau

VOIR BOURASSA EN A 2

■ Ottawa respire de soulagement. Page B 1

► REPERE

En Afghanistan, la lutte pour le pouvoir prend l'allure d'un «bozkashi»

JOONEED KHAN

Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, a déclaré hier à New Delhi que l'organisation internationale «fait de son mieux» pour promouvoir un règlement pacifique en Afghanistan. Mais ce «mieux» risque de ne pas suffire à éviter le dérapage vers une «Seconde Guerre afghane», ethno-religieuse celle-là.

Le plan de paix de l'ONU, formulé en janvier, prévoyait la fin des hostilités, l'amnistie générale, le respect des droits civils et le retour des réfugiés pendant qu'un Conseil de transition de 15 membres préparerait des élections libres devant déboucher sur un gouvernement accepté de toutes les parties.

re, cette fois entre un Nord tadjik et un Sud pachtout, alimentée par le jeu des rivalités régionales et les calculs d'une Amérique en quête de «Nouvel Ordre mondial».

Hier déjà, une rencontre entre Benon Sevan, l'envoyé spécial de l'ONU, et le commandant Massoud, à Charikhar, a échoué «en raison de graves problèmes à l'aéroport de Kaboul». En fait, de violents combats opposaient au sud de Kaboul les forces gouvernementales aux *moudjahidine* d'Hekmatyar. A Islamabad, des agences de presse annonçaient la chute de Pule Alam, capitale de la province de Logar. Selon l'agence *Ana*, du Hezb, les forces d'Hekmatyar avaient avancé jusqu'à Soume Duldul, à 10 km de Kaboul.

Cette folle course sur Kaboul, que d'aucuns comparent volontiers au *bozkashi*, le jeu national afghan où des cavaliers se disputent une carcasse de chèvre (et où la chèvre ici serait le pouvoir), découle du fait que l'Afghanistan est resté une mosaïque féodale de tribus, de langues, de sectes, de clans et de familles que le coup d'Etat marxiste du 27 avril 1978 d'abord, la guerre contre l'occupation soviétique ensuite, avaient tout simplement masquée. La guerre elle-même servit souvent à camoufler des règlements de comptes sanglants entre *moudjahidine*.

L'importance d'Hekmatyar découle du fait qu'il est pachtout et que les Pachtouns, sunnites iranisés vivant au sud, ont toujours dominé le pouvoir à Kaboul, en collaboration avec les Pathans. Et son opposition à Massoud s'explique par le fait que celui-ci est tadjik, et que les Tadjiks, sunnites iranisés peuplant le nord, ont profité de la guerre pour rassembler des minorités turcophones comme les



Première exécution en Californie depuis 25 ans

d'après UPI, Reuter, AP et CP
SAN QUENTIN

Robert Alton Harris est devenu hier la première personne à être exécutée en Californie depuis 25 ans. Il a été mis à mort moins de trois heures après avoir bénéficié d'un dernier sursis alors qu'il était déjà été introduit dans la chambre à gaz et attaché sur la chaise mortelle.

Harris avait été condamné à mort pour le meurtre, commis en 1978, de deux adolescents de 16 ans, Michael Baker et John Mayeski, qu'il avait tués dans le simple but de s'emparer de leur voiture pour commettre un vol de banque.

A 5 h 50 hier matin, la Cour suprême des États-Unis avait rejeté la dernière demande de sursis et émis une ordonnance interdisant aux tribunaux fédéraux inférieurs de lui en soumettre d'autres sans son autorisation.

Quelques minutes plus tard, Harris fut une nouvelle fois attaché sur la chaise, et à 6 h 07, le bourreau abaissa un levier, fai-



Robert Alton Harris

sant tomber des oeufs de cyanure dans un bain d'acide placé au-dessus du condamné.

Une minute ou deux plus tard, Harris se mit à haleter. Sa tête retomba sur sa poitrine, et il fut prononcé mort à 6 h 21.

Dans la soirée de lundi, un juge

de la 9^eme Cour d'appel fédérale avait décrété un sursis d'exécution de sept jours, pour permettre aux 28 juges du tribunal de se prononcer par vote sur l'opportunité d'examiner l'affirmation de l'avocat de Harris selon laquelle le frère du condamné, Danny, avait commis l'un des deux meurtres dont Harris avait été reconnu coupable.

Toutefois, ce sursis devait être rejeté par la Cour suprême, qui avait déjà écarté cinq appels en faveur du condamné au cours des années.

Quelques heures plus tard, la Cour d'appel décrétait un nouveau sursis, fondé, celui-là, sur la demande de dix juges que le tribunal se prononce sur un appel de l'Union américaine des libertés civiles (ACLU) faisant valoir que l'exécution dans la chambre à gaz violait l'interdit placé par la

VOIR PREMIERE EN A 2

■ La peine de mort risque maintenant de s'appliquer à un rythme accéléré. Page A 5

Expo92: le film Momentum sauve le pavillon du Canada

GÉRALD LEBLANC
envoyé spécial
La Presse À SEVILLE

Les files commencent à se former devant les pavillons de l'Exposition universelle de Séville et la tendance indique déjà que le cinéma, avec ses écrans géants et ses multi-images, volera la vedette laissant loin derrière les expositions conventionnelles.

La France, le Venezuela, la firme japonaise Fujitsu, le pavillon des découvertes et, sans doute, plusieurs autres acteurs d'Expo92 rivaliseront avec le Canada, un pionnier des nouveautés en cinématographie.

Le film *Momentum*, produit par l'Office National du Film selon la célèbre technique IMAX, permettra effectivement au Canada de s'en tirer, voire même de figurer au palmarès de la popularité, malgré un pavillon bien ordinaire qui ne figurait pas dans la liste des favoris publiée le week-end dernier par les grands journaux espagnols.

Colin Low, le coréalisateur du film avec Tony Lanzelo, un autre vétérinaire de l'ONF, a réussi l'impossible exploit de présenter un portrait du Canada que tous aimeront, Lucien Bouchard et Brian Mulroney, Geraldine Dou-

cet et La Proue, Joe Clark et Preston Manning.

Une tapisserie poétique
«Nous sommes dans une période de changement, un moment de grande mobilité. Le film ne prédit rien car je ne sais pas ce qui arrivera au Canada, mais nous n'avons pas le droit de prêcher le désespoir comme me l'a enseigné John Grierson, le fondateur de l'ONF», me dit Colin Low, un Albertain devenu Mont-

VOIR CANADA EN A 2

■ Expo92 a ouvert ses portes au public. Page A 4

VANCOUVER les jeudis, dimanches et lundis du 21 mai au 5 sept. 92 VENTE à partir de \$299*

BEYROUTH de Montréal à partir de \$999* départ 23 avril, retour 4 juin \$999* départ 4 juin, retour 11 juillet \$1149* départ 7 juillet, retour 13 août \$1149* départ 13 août, retour 10 sept.

LAS VEGAS les jeudis et dimanches, 3 nuits ou 4 jours à partir de \$579* incluant avion, hôtel et transferts

FORT LAUDERDALE de Dorval à partir de \$199*

HAÏTI à partir de \$359*

TURKS ET CAICOS les samedis à partir de \$786* incluant avion, hôtel et transferts

*Vol aller retour + taxes d'aéroport 40\$, excepté la Floride 75\$, Vancouver 54\$, Las Vegas 186\$ et Turks et Caicos 115\$ Consultez votre agent de voyages.

Le feu ravage le toit du musée McCord

JEAN DION

Une partie du toit de l'édifice abritant le musée McCord, l'un des très beaux bâtiments patrimoniaux que compte Montréal, a été la proie des flammes, en début de soirée hier.

Selon les informations recueillies auprès du Service des incendies de Montréal, le feu, qui a pris naissance vers 18 h 30, serait attribuable à la surchauffe d'une génératrice située à l'intérieur d'un cabanon, sur le toit de l'édifice.

Une intervention rapide de la trentaine de pompiers mandés sur place a permis de limiter les dégâts, qui n'ont affecté que l'extérieur du bâtiment. Après une heure et demie d'efforts, les flammes étaient maîtrisées.

Fait important, aucun des pré-

cieux exposés qu'abrite l'édifice, sis rue Sherbrooke Ouest, n'a été endommagé par l'eau ou la fumée, a assuré un responsable du Service des incendies.

Le musée McCord, le plus important musée québécois consacré à l'histoire canadienne et l'un des plus prestigieux au Canada, avait récemment fait l'objet de renovations au coût de plus de 30 millions. On doit notamment y présenter l'une des quatre expositions thématiques intitulées «Montréal, une histoire à suivre...» dans le cadre des festivités entourant le 350^e anniversaire de la ville.

Des représentants du musée et d'Hydro-Québec se sont rencontrés hier soir afin d'évaluer la situation. Selon toute probabilité, si le musée fait l'objet d'une fermeture, celle-ci sera très brève.

Le fondateur des maisons Bosco coupable de voies de fait sur des pensionnaires

Presse Canadienne

REGINA

Le fondateur des maisons de redressement Bosco, le père Lucien Larre, 59 ans, a été trouvé coupable hier de voies de fait simples et d'administration d'une substance nocive (des comprimés) à un pensionnaire.

Il a par ailleurs été acquitté d'accusations de voies de fait graves et d'agressions sexuelles.

Le jury, composé de sept femmes et de cinq hommes, a délibéré pendant 16 heures avant de rendre son verdict.

Dans ses remarques aux jurés, le juge Ross Wimmer les avait prévenus que leur tâche serait difficile, après des témoignages souvent contradictoires et des mémoires défaillantes, pour des faits remontant à 1975.

Le débat sur la sentence a été fixé à jeudi. Les peines maximales pour voies de fait simples et d'administration d'une substance nocive sont de six mois et de deux ans de prison respectivement.

Les inculpations avaient été

portées en mai dernier à la suite d'une enquête de deux ans faite par la police de Regina et le ministère de la Justice de la Saskatchewan.

Appel?

Témoignant dans sa propre cause, la semaine dernière, le père Larre a reconnu avoir rudoyé certains pensionnaires pour les discipliner, mais il a nié les avoir agressés. Il a également repoussé les accusations d'agressions sexuelles portées par deux jeunes filles.

L'avocat de la couronne, Me Al Johnston, s'est dit déçu, «au nom des témoins», du rejet de plusieurs graves accusations par les jurés. Ces personnes, a-t-il expliqué, étaient réticentes à témoigner, parce qu'elles craignaient de ne pas être crues. «Le verdict a montré qu'elles avaient raison», a-t-il constaté.

L'avocat de la défense, Me Fred Kovach, s'est évidemment réjoui du rejet de certaines accusations, mais il a laissé entendre qu'un appel pourrait être interjeté dans le cas des accusations retenues par le jury.

SUITE DE LA UNE

BOURASSA

• Bourassa a abandonné •

«Il vient d'abandonner. Il vient de se rendre.»

La Loi 150, adoptée au lendemain de la Commission Bélanger-Campeau, oblige le gouvernement à tenir un référendum sur la souveraineté au plus tard le 26 octobre 1992. Dans son entrevue au *Monde*, M. Bourassa déclare qu'il la fera amender pour faire tenir le référendum sur les offres fédérales.

En faisant allusion à sa propre gaffe lors d'une entrevue à CBC où il semblait souhaiter le report du référendum, M. Parizeau s'est demandé si M. Bourassa ne s'était pas fait «embarquer» par les journalistes. «Ça arrive, de se faire embarquer dans une entrevue!» a-t-il laissé tomber en riant.

«Le patineur s'est accroché dans ses patins et est tombé sur la glace», a ironisé M. Parizeau.

Le leader souverainiste prévoit que le Canada anglais poussera un grand «ouf» et se dira: «On peut préparer à peu près n'importe quoi en terme d'offres, sur des principes très généraux, on reportera les décisions précises dans trois ou quatre ans, ça n'a pas d'importance. M. Bourassa va accepter de faire un référendum sur à peu près n'importe quoi à condition que ça ait l'air d'offres.»

M. Parizeau, qui s'est dit «écœuré de parler de questions de constitution», a ensuite déclaré que le premier ministre n'avait «pas le droit de laisser les Québécois dans l'indécision en reportant vers plus tard toute décision. Ça nous fait du tort.»

«S'il y a une chose sur laquelle les Québécois s'entendent à l'heure à l'heure, c'est qu'ils veulent se prononcer sur la souveraineté de leur pays. Et c'est aussi vrai de ceux qui sont pour, que de ceux qui sont contre», affirme-t-il.

«Tout le monde comprend au Québec que ça ne peut plus durer. Il faut que les Québécois, après avoir tellement discuté de ces questions, se prononcent et se branchent! On nous le demande de partout. Les gens qui nous sont sympathiques à l'étranger nous disent: mais branchez-vous, pour l'amour du Ciel!»

«Ce qui va arriver avec un référendum sur des offres fédérales, comme on les voit venir à l'heure actuelle? Mais il va être battu ce référendum-là au Québec, c'est évident! Mais alors quoi? On reviendrait au statu quo en disant: on a raté notre coup, on va attendre un peu et on reviendra avec quelque chose d'autre...»

«Nous, on est prêt à voter sur la souveraineté du Québec», a-t-il ajouté.

M. Parizeau affirme que, même si les souverainistes ne sont pas au pouvoir, ils peuvent forcer le gouvernement à respecter la Loi 150.

«On est en face d'un gouvernement et d'un premier ministre extraordinairement sensibles aux pressions publiques. Des déclarations contradictoires sur les questions constitutionnelles, on en a au rythme d'à peu près tous les 15 jours. Il faut lui faire changer d'idée après son article dans *Le Monde*», a M. Bourassa.

«Ça prendra ce que ça prendra comme moyen démocratique», a-t-il dit, évoquant la pétition qui circule actuellement et qui vise un million de signatures, puis des manifestations.

PREMIÈRE

Première exécution en Californie depuis 25 ans

constitution sur les châtiments cruels et injustes.

Selon Robert Philibosian, procureur du district de Los Angeles, l'affaire Harris était considérée par l'ACLU et les autres adversaires de la peine capitale comme la dernière occasion de faire éliminer le châtiment ultime en Californie, où quelque 300 détenus sont frappés d'une condamnation à mort.

«Le peuple de Californie a déjà voté à deux reprises en faveur de la peine de mort, a-t-il souligné, et l'exécution de Harris prouve que le système judiciaire de l'État commence enfin à prendre en considération les revendications des familles des victimes. De plus, elle nous permet d'entretenir l'espoir que la peur de ce châtiment incitera à l'avenir les criminels à épargner les vies de personnes innocentes.»

De son côté, dans une interview télévisée qu'il accordait hier, Danny Harris a souligné qu'il avait déjà déclaré sous serment que c'était son frère qui avait tué les deux adolescents, et qu'il ne se proposait pas de modifier sa déposition maintenant.

Danny Harris, qui avait témoigné contre son frère en échange d'une peine réduite de trois ans de prison, avait affirmé, lors du procès, que son frère avait abattu les deux jeunes gens après leur avoir ordonné de descendre de leur voiture, dans une banlieue isolée de San Diego.



Un soldat de l'armée régulière afghane donne l'accolade à un guérillero moudjahidine hors les murs de Kaboul. Les forces gouvernementales encore au pouvoir dans la capitale permettent aux rebelles d'entrer dans la ville, mais sans armes.

PHOTO REUTER

Alors que Michael Baker implorait Harris de ne pas le tuer, ce dernier lui aurait répondu: «Personne ne peut plus t'aider maintenant; tu vas mourir». Après que les deux adolescents eurent été abattus, les deux frères auraient fini les hamburgers que ceux-ci avaient achetés avant d'être enlevés à leur sortie d'un restaurant.

L'un des agents qui arrêtèrent les deux frères après le vol de banque était le père de Baker, qui ignorait alors que son fils venait d'être tué. Baker et sa femme ont assisté à l'exécution du meurtrier de leur fils, et le policier a déclaré par la suite qu'avant de mourir, Harris l'avait regardé et avait formé des lèvres les mots: «Pardonnez-moi». «Il regrettait peut-être son acte, a commenté Baker, mais ce regret est survenu 14 ans trop tard.»

Selon le directeur de la prison de San Quentin, les dernières paroles que prononça Harris avant d'être attaché sur la chaise furent: «You can be a king or a street sweeper, but everybody dances with the Grim Reaper» (Vous pouvez être roi ou simple balayeur, tout le monde danse un jour avec le Fossoyeur).

POUVOIR

En Afghanistan, la lutte pour le pouvoir prend l'allure d'un «bozkashi»

Ouzbèkes et les Turkmènes, et exiger le pouvoir. Adossé au Tadjikistan ex-soviétique, Massoud, surnommé *Sher-e-Panchir* ou «Lion de la vallée du Panchir», a d'ailleurs fait la guerre «de l'intérieur»; Hekmatyar, lui, l'a menée à partir du Pakistan.

Exacerbant cette polarisation, les généraux Moneim et Dostam, de la province ouzbèke de Balkh, limogés par le président Najibullah (un Pachtout) peu avant sa démission, se sont alliés à Massoud; Hekmatyar, lui, compte sur un éventuel coup d'État des officiers pachtouns de l'armée au moment opportun pour barrer la route à un régime non pachtout à Kaboul. Les États-Unis, et le Pakistan, qui avaient misé sur le fanatisme intégriste d'Hekmatyar pour chasser l'Armée rouge d'Afghanistan, favorisent désormais la «modération» de Massoud; l'Arabie saoudite, qui a beaucoup misé sur l'Ittehad de Rasul Sayaf, et l'Iran, qui appuie le Hezb-e-wahdat (alliance de huit partis basés à Téhéran), veulent avoir leur mot à dire.

Quant à Najibullah, réfugié dans un bureau de l'ONU à Kaboul, il a lancé des «ballons d'essai» sur la possibilité de trouver asile en Inde, indiquait hier un ministre indien devant le Parlement de New Delhi. L'Inde «concrétiserait» toute «demande spécifique» de Najibullah par l'intermédiaire de l'ONU, ajoutait-il. Mais quoi qu'il en advienne, l'Afghanistan de l'après-Najib hérite aussi de forts courants socialisants, regroupés au sein du parti Watan (ex-PDPA communiste), qui ont surtout contribué à l'émancipation de la femme afghane et qui n'accepteront ni l'imposition par la force de l'intégrisme islamique ni le retour au féodalisme.

Les efforts de Benon Sevan visent à regrouper ces partis et la coalition constituée dans le nord entre Massoud et les soldats et miliciens ralliés à la Résistance, dans le but de sauver Kaboul en lui évitant un bain de sang. Il est soutenu par le Pakistan qui mettrait en garde hier Hekmatyar et le Hezb en dénonçant «la minorité» qui s'oppose au projet de l'ONU, et par la France, qui estimait que Massoud et le Jamiat font preuve d'un «grand sens des

responsabilités» pour constituer une coalition équilibrée. Mais Sevan, originaire de Chypre, avait décelé il y a plusieurs mois le dérapage afghan en constatant que «l'Armée rouge partie, la guerre a changé de nature: elle est devenue tribale». Là comme ailleurs, c'est encore une fois la crédibilité de l'ONU, et du «Nouvel Ordre mondial», qui est en jeu. □

CANADA

Expo92: le film *Momentum* sauve le pavillon du Canada

réalisés depuis le déménagement de l'ONF d'Ottawa à Montréal, en 1956.

«En reliant la nature, la géographie autant que les animaux, aux humains qui habitent notre partie d'Amérique du Nord en une sorte de tapisserie poétique, on a voulu transmettre un message de vitalité, de confiance et de civilisation, l'inverse du désespoir», raconte ce vert sexagénaire sur le toit du pavillon abritant le théâtre, où sera projeté des milliers de fois son merveilleux film.

Être simple et modeste, Colin Low inspire le respect et l'admiration aussi bien quand il parle de sa famille, des Mormons de l'Utah immigrés dans le sud-ouest de l'Alberta, que du métier de cinéaste qu'il pratique religieusement depuis qu'il s'est joint, à l'âge de 18 ans, à l'atelier d'animation de Norman McLaren.

48 images seconde

Le film *Momentum* intègre une autre innovation d'IMAX — 48 images à la seconde au lieu de 24 — ce qui donne encore plus de relief aux images et au son, au point de donner le vertige et le mal de l'air, particulièrement dans le survol de canyons en hélicoptère avec un audacieux pilote qui devait perdre la vie le 25 décembre 1991, lors d'une tranquille mission touristique.

Tout est beau dans ce film, autant les chevaux sauvages de l'Alberta que les fous de Bonaventure, autant la danse du dragon de Vancouver que le flamenco de Montréal... Pas de police montée et de ceintures flechées, car Colin Low et son équipe ont tout fait pour éviter les stéréotypes écoulés.

Plus que jamais, l'écran géant et la trame sonore intégrale rapprochent de l'action et invitent à la fusion. On est de plus en plus proche de la vie réelle ou de la représentation vivante sur scène ou dans la nature. On y est souvent saisi de surprise et d'émerveillement, parfois d'épouvante, devant les audacieuses prises de vue.

Colin Low, qui prépare un film sur la rétine et le cerveau, est obsédé par le fait que le film ordinaire ne fait appel qu'au huitième de notre champ de vision. «Le drame de la télé, dit-il, c'est de nous maintenir dans le stade visuel précédant le sommeil.»

Pour lui, le «momentum du nouveau cinéma» remonte à 1967 alors qu'il signait, avec ses collègues de l'ONF, le film *Labyrinth* produit dans les hangars de Canadair, qui allait devenir un chou-chou d'Expo 67 et lancer la création d'IMAX, dont les succès se sont poursuivis de Montréal à Osaka, à San Diego, à Brisbane, à Vancouver et à Séville.

Les inventeurs canadiens sont en effet aussi à l'origine d'OMNIMAX, technique mise à profit dans le pavillon national de la France et le pavillon thématique des découvertes.

Confus comme le Canada, drabe comme le Québec
N'eût été de *Momentum*, le pa-

villon du Canada serait sans doute passé inaperçu, pour le plus grand bien de cet amalgame indigeste. Il s'agit effectivement de faux murs recouverts de zinc permettant une zone de ventilation avant la rampe cylindrique qui mène au cinéma.

Le grand hall d'entrée, sous forme d'atrium, devant une lagune et avec un mur d'eau en fond de scène (il fera 40 degrés cet été à Séville et l'on aura besoin de toute l'eau possible), pourrait aussi connaître une certaine gloire avec ses artistes — hier un jongleur à monocycle et un couple western de Terre-Neuve — qui amusent gentiment les visiteurs durant les moments d'attente.

Autre particularité du pavillon, un restaurant tenu par les Territoires du Nord-Ouest où les jeunes indiens Dénés servent du steak de boeuf musqué, «umingmak» en déné, ou du filet d'omble de l'Arctique pour la rondelette somme de 35\$. Tous les restaurants des pavillons sont hors de prix et les casse-croûtes sont débordés à cause du retard de plusieurs à ouvrir leurs portes et de la difficulté d'approvisionnement.

Quant au reste du pavillon, c'est-à-dire les expositions thématiques, il est à l'image actuelle du Canada, flou et fastidieusement vertueux. On s'est partagé la maison, un gentil ménage à quatre (Canada, Colombie-Britannique, Ontario et Québec), cinq si l'on ajoute le restaurant et magasin de souvenirs du Nord-Ouest.

Le coin du Québec, en particulier, est drabe à souhait. Comme le dirait notre grand chef, le but n'est pas d'attirer l'attention mais, au contraire, de prier pour la paix au pays du Québec, français avec un fort accent anglais, des pointes indiennes et multiethniques, voisin des Américains et bientôt des Mexicains.

Pauvres guides qui devront expliquer aux Espagnols pourquoi les journaux parlent d'un malaise québécois dans la confédération canadienne, et pourquoi l'on prépare un ou deux référendums sur l'avenir du pays. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est. Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Hippodrome Blue Bonnets, estrade populaire, 1^{er} étage, 7440, boul. Décarie, de 16 h à 20 h;
- à Boucherville: Boulevard-Produits de bureau, siège social, 1616, rue Eiffel, de 10 h 30 à 18 h 30;
- à Valcourt: parrainé par les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle, Salle municipale, rue Desranleau, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Sainte-Julie: organisée par le Club des Lions et le Club Optimiste, avec la collaboration des pompiers volontaires, Des Champs Pontiac Buick, 333, boul. N.-P. Lapierre de 14 h 30 à 20 h 30.

ABONNEMENT	285-6911	RÉDACTION	285-7070
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h à 11 h		ANNONCES CLASSEES	
PROMOTION	285-7100	Commandes ou corrections	285-7111
COMPTABILITE		GRANDES ANNONCES	
Grandes annonces	285-6892	Détailants	285-7202
Annonces classées	285-6900	National, Tele-	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MERCREDI
22 AVRIL 1992

17-3-01

cahier

FORMATION

Le secret pour obtenir un emploi intéressant et rémunérateur, aujourd'hui et encore plus demain, c'est la formation. Dans ce cahier-guide, on aborde des sujets comme l'adaptation aux besoins du marché, les nouveaux profils de carrière, les pénuries et surplus de main-d'oeuvre à Montréal et Laval, les cours spécialisés que donnent certaines institutions et les perspectives d'emploi pour les dix prochaines années.

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER SAMEDI DANS

La Presse

PUBLIREPORTAGE

La Sûreté du Québec accorde priorité d'embauche aux candidats policiers diplômés d'un cégep

2000 postulants « conventionnels » écartés sans même pouvoir terminer les tests requis

BRUNO BISSON

■ Près de 2000 candidats à un poste de policier ont été écartés du processus de sélection de la Sûreté du Québec, sans même pouvoir terminer les tests requis, en raison d'un changement de directive favorisant l'embauche de candidats issus des cégeps.

Ce changement de directive, intervenu en janvier dernier, vise à faire passer à 70 p. cent, à partir de cette année, le nombre des nouveaux policiers ayant fait un cours de formation de trois ans dans un cégep, au programme de techniques policières.

Dans le passé, a estimé hier M. Réjean Hardy, responsable de la division du recrutement à la SQ, cette proportion était plutôt de 55 p. cent environ, près de la moitié des nouveaux postes étant attribués à des candidats qui possédaient une formation autre que celle des techniques policières, et que l'on désigne sous le nom de « conventionnels ».

Plusieurs candidats répondant aux critères conventionnels, et qui avaient déjà passé quelques-unes des étapes du processus de sélection avant d'être avisés que leur candidature n'était plus retenue, ont mal

digéré le changement de politique survenu entre le moment où ils ont répondu à un concours public, lancé par la SQ en janvier 1991, et celui où seulement 350 personnes, déjà formées, ont été sélectionnées.

Une quinzaine de plaintes

Selon un de ces candidats déçus, une quinzaine de plaintes ont été déposées, dont la sienne, au Bureau du Protecteur du citoyen du Québec.

À la SQ, le responsable du recrutement admet que les candidats « floués » ont pu trouver le procédé un peu étrange, d'autant plus que le concours, dit-il, « était ouvert aussi bien aux finissants des techniques policières qu'aux conventionnels ».

« Mais nous avons demandé un avis à la Commission des droits de la personne, a-t-il précisé. Je ne crois pas que des droits aient été violés par cette décision. »

L'adoption de la nouvelle directive d'embauche de la Sûreté du Québec, en janvier, visait à ajuster les objectifs de la SQ avec ceux de l'ensemble des corps policiers municipaux du Québec.

Elle découle directement de la signature d'un protocole entre les ministères de la

Sécurité publique et celui de l'Enseignement supérieur qui définit le nombre de places réservées aux étudiants de techniques policières et aux conventionnels à l'Institut de police du Québec, à Nicolet.

En vertu de ce protocole, l'Institut de police doit recevoir 75 p. cent d'étudiants provenant des cours dispensés dans neuf cégeps de la province, et 25 p. cent de candidats conventionnels possédant une expérience de travail autre que celle de policier (ex-soldats ou gardiens de sécurité, par exemple) ou un niveau académique moindre (le secondaire V étant le minimum).

Ce protocole était lui-même résultat de pressions faites par les étudiants et professeurs des cégeps où sont dispensés les cours de techniques policières. Ces derniers considéraient comme injuste la tendance marquée de certains corps policiers à embaucher plus de candidats conventionnels au détriment des étudiants de techniques policières.

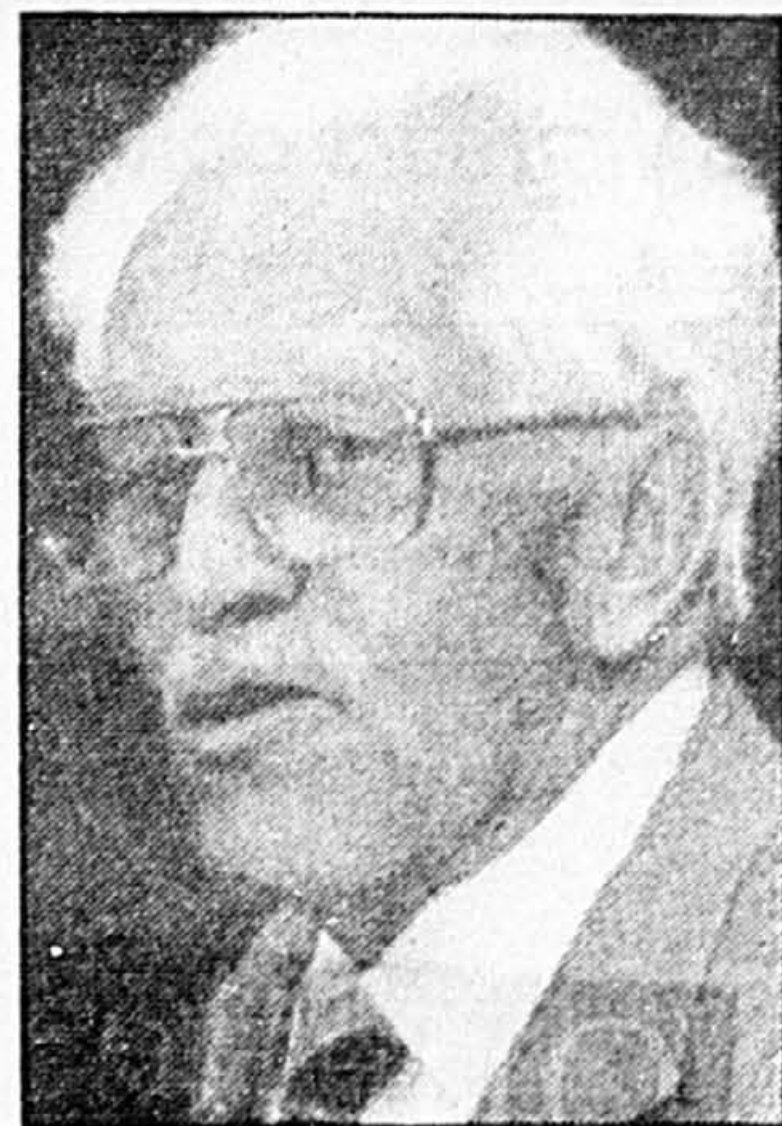
Selon des chiffres rendus publics en décembre, l'Association des étudiants de techniques policières du Québec affirmait que plus de 400 finissants du cégep ne pouvaient obtenir un stage à l'Institut en raison de la présence toujours plus grande des

conventionnels. Cette année-là, seulement 43 p. cent des diplômés de l'Institut avaient terminé un cours de techniques policières auparavant.

Tous ces facteurs ont donc influencé l'adoption de la nouvelle directive interne de la SQ, selon le responsable du recrutement. Mais le changement de cap, affirme M. Hardy, « n'a pas été une décision facile à prendre ».

« Mais il a fallu en venir à l'évidence, dit-il. Dans les cinq prochaines années, nous prévoyons embaucher 250 policiers par an, en moyenne. Nous ne pouvons donc inscrire plus de 70 candidats par année à l'Institut de police. Nous avons déjà 350 candidats qui avaient passé toutes les étapes de la sélection, alors nous avons préféré aviser les autres. »

Les autres, ils sont environ 1900, selon M. Hardy. Dans une lettre qui leur était adressée, le 13 mars, la SQ leur précise que « les candidats conventionnels qui n'ont pas déjà terminé le processus de sélection ne pourront donc entrer au cégep avant trois ou quatre ans. C'est pourquoi nous nous voyons dans l'obligation de retirer votre candidature de notre processus de sélection ».



Le frère Gabriel

PHOTO PC

Le frère Gabriel avoue ses « faiblesses »

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Coup de théâtre, hier, au Palais de justice d'Ottawa, où s'est poursuivi le procès d'Aimé Bergeron, également connu comme le frère Gabriel: le religieux âgé de 77 ans a admis, pour la première fois depuis le début de son procès, s'être livré à des actes de fellation sur un pensionnaire de l'ancienne école de réforme Saint-Joseph d'Alfred.

Le frère Gabriel, qui fait face à deux accusations d'attentat à la pudeur et à une de sodomie, a en effet admis s'être livré à des actes de fellation, à cinq ou six reprises, sur la personne de Paul Gagnon.

Ces actes remonteraient, selon le religieux, au début des années 60.

« C'était une faiblesse. Cela peut arriver à bien du monde », a déclaré le frère Gabriel devant une salle d'audiences méduse.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Ronald Laliberté, l'accusé a admis qu'il était attiré par les derrières des petits garçons et qu'il était pédophile lorsqu'il travaillait à l'école de réforme d'Alfred.

Le vieil homme a cependant nié s'être livré à de tels attachements sexuels deux à trois fois par semaine, pendant une période de deux ans et demi, comme l'avait soutenu Paul Gagnon lors de son témoignage troublant, mercredi dernier.

Aucune accusation n'a été portée contre le frère Gabriel relativement au témoignage de M. Gagnon, puisque la police provinciale a omis d'inclure les plaintes de ce dernier lors du dépôt des accusations contre le religieux.

Au moment de sa comparution, hier, l'accusé a aussi nié à maintes reprises avoir sodomisé un autre garçon de l'école de réforme d'Alfred, avoir pratiqué la fellation sur Antonio Saint-Louis et avoir touché les organes génitaux de Gerry Béléque, comme ces présumés victimes l'avaient soutenu lors de leur comparution la semaine dernière.

« Je n'ai jamais fait de caresse déplacée à ces trois garçons », a répété le religieux.

Le frère Gabriel, qui a plaidé non coupable aux trois accusations qui pèsent contre lui, n'a toutefois pu expliquer pourquoi trois anciens pensionnaires de l'école d'Alfred viendraient aujourd'hui lancer des accusations de nature sexuelle contre lui.

« Il doit y avoir un groupe qui a organisé tout cela. C'est un vrai roman », s'est-il borné à dire, ajoutant qu'il priait depuis le début du procès « pour moi, mes compagnons accusés et tous ceux qui m'accusent fausement ».

Miséricorde de Dieu

Enfin, le religieux a affirmé que « s'il y a des chutes et qu'on les confesse à Dieu, Il va nous les pardonner », avant d'ajouter que « Dieu va nous pardonner aussi si on ne dit pas la vérité même si on a juré sur la Bible ».

L'avocat du frère Gabriel, Me Robert Doyle, s'est dit surpris de l'aveu de son client, hier, mais a tenu à préciser que la juge Louise Charron ne pouvait en tenir compte puisque le témoignage de Paul Gagnon a été entendu strictement afin de corroborer les dires des autres témoins.

« Nous avons encore une chance de gagner notre cause », a ajouté Me Doyle.

La juge Louise Charron entendra ce matin la plaidoirie du procureur de la Couronne et celle de l'avocat de la défense avant de rendre son verdict.

Le frère Gabriel est l'un des 20 religieux des écoles chrétiennes accusés d'avoir commis des agressions sexuelles et physiques entre 1952 et 1973 contre quelque 180 garçons envoyés à l'école de réforme d'Alfred.

Huit semaines, c'est long!

SUZANNE COLPRON

■ Voilà bientôt huit semaines qu'on essaie de réunir 12 jurés pour entendre le procès des 39 Mohawks accusés de saccage et d'autres délits.

Huit semaines qu'on assigne, qu'on questionne.

Plus de 490 personnes ont déjà défilé devant le juge Louis Taunenbaum, de la Cour supérieure, au Palais de justice de Montréal.

Et de ce nombre, seulement quatre ont été retenues comme jurés éventuels.

Jamais, par le passé, n'avait-on connu une étape aussi longue dans les annales judiciaires du Québec. On se rappellera que le choix des jurés dans le procès des Hell's Angels, en 1986, avait nécessité quelques semaines. Mais ce n'était rien à côté de ce qui se passe actuellement. Et le pire, c'est que ce n'est pas fini.

Il reste encore quelque 140 candidats à entendre d'ici le 29 avril.

On saura alors si des 634 personnes appelées à comparaître, on en trouvera 12 pour juger cette affaire.

L'avocat de la défense, Me Richard Corriveau, n'exclut d'ailleurs pas la possibilité de présenter une requête pour faire avorter le procès de ses clients, advenant le cas où il ne parviendrait pas à réunir 12 jurés. Une demande en ce sens a déjà été formulée pour le 5 mai.

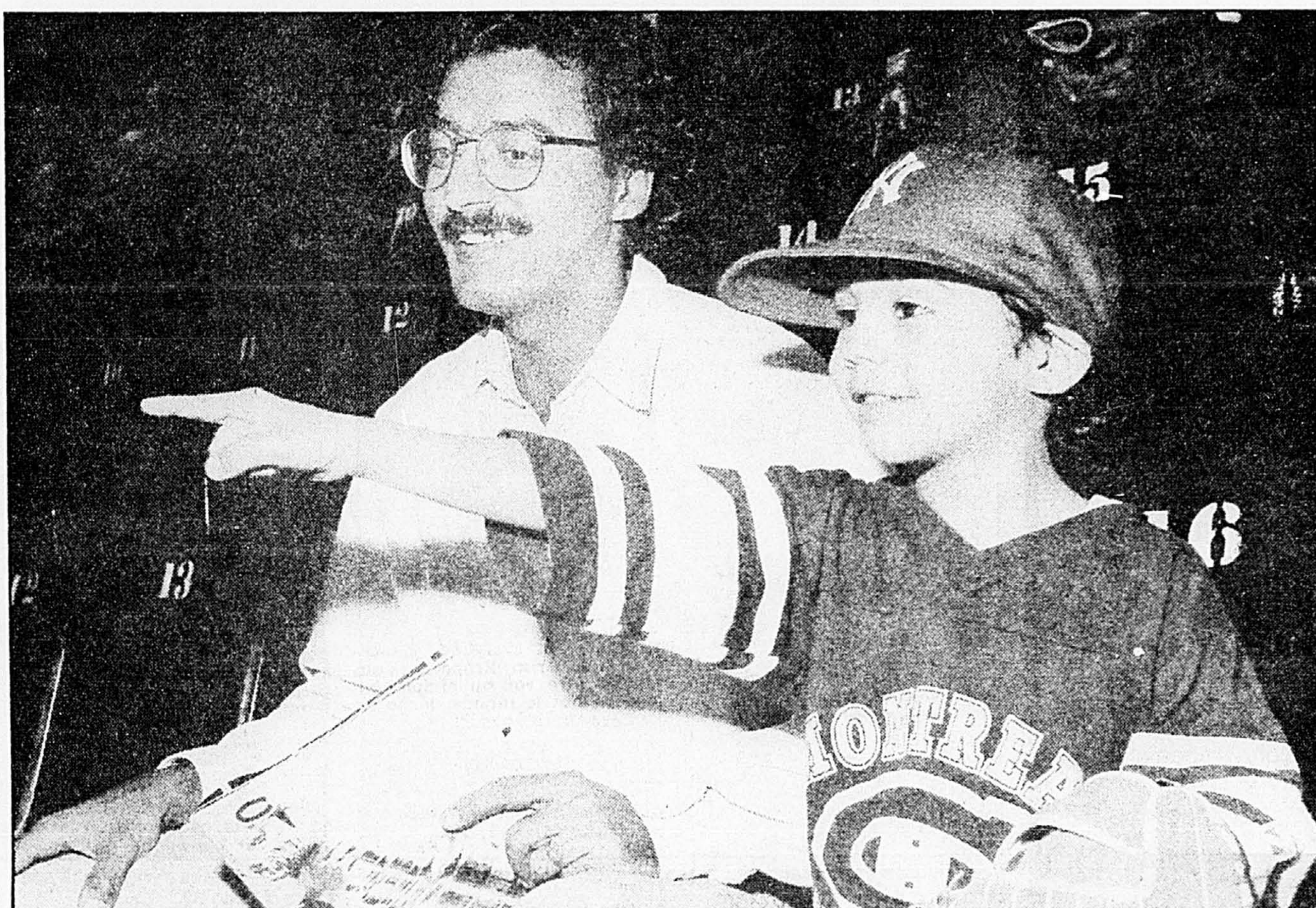
Rappelons que cette histoire de jury a débuté par l'envoi postal de 2700 missives. Environ 1700 personnes ont répondu aux lettres du ministère public leur ordonnant de se présenter comme candidats-jurés dans le procès des 39 Mohawks.

Près de 500 personnes se sont désistées pour différentes raisons. Résultat: 1200 hommes et femmes ont été convoqués en cour. Et de ce nombre, il en est resté 634.

Après une première comparution, le juge a assigné les candidats à des dates ultérieures. Les gens comparaissent présentement à raison de 25 par jour.

La défense en a écarté 147 pour des motifs qui lui sont personnels. La Couronne, représentée par Me Jean-Pierre Boyer, a fait de même dans 35 cas. Mais ces derniers devront revenir en cour la semaine prochaine. Leur candidature pourrait alors être retenue par la défense qui s'était montrée favorable une première fois.

Vingt-deux autres personnes ayant comparu ont été exemptées pour des raisons de santé ou de travail. Et dans 290 cas, les gens ont été déclarés inaptes à juger cette affaire en toute impartialité.



Hockey, baseball, hockey, baseball...

Au printemps, à Montréal, les amateurs doivent choisir entre le hockey du Canadien et le baseball des Expos. Le club de hockey est alors en séries éliminatoires et le club de baseball aux premiers balbutiements d'une longue saison qui se terminera en octobre... Hier soir, au Forum, le jeune Yohann Oiknime (5 ans) affichait son ambivalence: une casquette des Yankees de New York, son gant de baseball et un chandail du Canadien. À ses côtés, son père Albert.

PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

Méningite: Valleyfield sous haute surveillance

Vaccination limitée des adolescents? Décision aujourd'hui

BRUNO BISSON

■ Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec doit décider aujourd'hui s'il procédera ou non à une vaccination limitée des adolescents dans la région desservie par le département de santé communautaire de Valleyfield, où un cas de méningite a été signalé, la semaine dernière.

Une adolescente de 15 ans, de Dorion, est toujours traitée à l'hôpital Sainte-Justine, où elle a été admise, la semaine dernière, après que la maladie eut déjà progressé à une vitesse foudroyante. Son état est considéré comme critique mais stable.

Alerté, le DSC Valleyfield a immédiatement mis en branle une chaîne de communications visant à joindre une cinquantaine de jeunes qui avaient côtoyé l'adolescente lors d'une soirée, le 10 avril. Il semble que tous ont pu être joints, et vaccinés.

La semaine dernière, un garçon de neuf ans

a aussi été admis à Sainte-Justine, où son état de santé s'est rapidement détérioré avant que les médecins ne réussissent à le sauver. Il a depuis quitté l'hôpital et on ne craint plus pour sa santé.

Selon l'attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté, Mme Marie-Claire Ouellet, la région de Valleyfield est tenue sous observation par les responsables de la Direction générale de la santé publique. Une décision pourrait être prise dès aujourd'hui quant à l'opportunité de procéder à « une intervention limitée » comme celle qui a été réalisée, il y a quelques semaines, à Roberval, au Saguenay, où deux cas de méningite avaient été reliés.

Selon Mme Ouellet, il n'est toutefois pas question de procéder à une campagne étendue comme ce fut le cas au cours de l'hiver, mais simplement de procéder à une vaccination volontaire dans des polyvalentes de la région.

« Le mois d'avril, a-t-elle souligné, est tou-

jours une période de pointe pour la méningite. Or, le nombre des cas recensés n'a pas atteint de sommets critiques au Québec depuis l'hiver. »

Au Bureau régional des maladies infectieuses de Montréal, M. Robert Remis a précisé pour sa part que pour la région de Laval et Montréal, huit cas de méningite ont été recensés depuis le début de l'année, dont quatre de type C.

Les quatre cas de méningite de type B inquiètent moins les médecins en raison du potentiel épidémique faible de ce type de méningite. Il est par ailleurs à souligner que la vaccination n'a qu'un effet douteux contre la méningite de type B.

« Les huit cas signalés ne sont pas concentrés, a poursuivi M. Remis, sauf dans la première semaine de mars où on en enregistré trois cas, dont deux étaient de type B. »

Ces huit cas ne représentent donc, a-t-il expliqué, qu'un taux de récurrence « moyen » de 1,3 cas par 100000 personnes/année. « Un taux habituel », a précisé M. Remis.

Les pompiers de Montréal de corvée de lavage de voitures

SUZANNE COLPRON

■ Les pompiers de Montréal devront laver les voitures du Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) et poser des vignettes dans les maisons des personnes handicapées.

Tel en a décidé hier un juge de la Cour supérieure en prolongeant jusqu'au 1^{er} mai l'injonction interlocutoire provisoire émise vendredi contre les 1600 pompiers.

Le Service de prévention des incendies de Montréal avait présenté cette requête, vendredi, pour faire cesser les moyens de pression adoptés par le syndicat des pompiers.

Selon André Bourdeau, assistant-directeur au module de soutien à l'intervention, les pompiers refusent non seulement, depuis trois mois, de laver les voitures des cadres et de poser des vignettes dans les maisons des personnes handicapées, mais aussi d'établir la liste des bâtiments vacants, de faire des visites de prévention, et de suivre des cours de formation à l'extérieur des casernes.

« Curieusement, a fait savoir M. Bourdeau, ces mesures de pression ont débuté quelques jours après la présentation des demandes du syndicat, en janvier, en vue du renouvellement de la convention collective. »

L'injonction interlocutoire émise contre les pompiers sera débattue sur le fond le

premier mai. De provisoire, elle pourrait alors devenir permanente. Mais le syndicat compte présenter des arguments dans le but de la faire casser.

« Le vrai problème, a dit Gaston Fauvel, président de l'Association des pompiers de Montréal, ce n'est pas le renouvellement de la convention collective. Le vrai problème, c'est la diminution constante du nombre de pompiers. Nous sommes passés de 1765, en février 1991, à 1570 pompiers. »

Le Service de prévention des incendies, qui a coupé 75 postes en décembre, prévoit embaucher 50 personnes en juin. Mais de l'avis du syndicat, ces 50 ne seront pas suffisants pour combler les postes laissés vacants par les départs à la retraite. Le budget de l'année en cours prévoit 1700 pom-

piers. « On s'attend à 100 départs à la retraite dans les prochains mois, a précisé M. Fauvel. Il faudrait se demander, dans les circonstances, qui met vraiment la sécurité des gens en danger. Syndiqués ou patrons? »

Rappelons qu'en février, le Service des pompiers a obtenu une première injonction en Cour supérieure pour ordonner aux officiers de prendre le commandement sur les lieux d'un sinistre, en l'absence d'un chef non syndiqué.

Au cours des deux derniers mois, près de 200 mesures disciplinaires ont été prises contre des pompiers et des capitaines de caserne qui refusaient de se soumettre à une directive du SPIM.

Florita? CKOI? CKOI? quoi? CKOI dans La Presse?

Pour le savoir, écoutez "YÉ TROP D'BONNE HEURE!" À chaque jour, à 7 h 25, courez la chance de gagner

UN VOYAGE POUR DEUX À VARADERO, CUBA

La Presse

CKOI 96.9 FM

CUBA

JET VACANCES

PROU 5-3

L'Exposition universelle de Séville a ouvert ses portes au public

Les visiteurs doivent s'armer de patience pour accéder à quelques-uns des 95 pavillons

Agence France-Presse
SÉVILLE

Des dizaines de milliers de personnes ont visité hier l'Exposi-

tion universelle de Séville, qui ouvrirait ses portes au public au lendemain de son inauguration par le roi Juan Carlos.

Quelque 187 000 personnes, dont 25 000 invités, avaient pu ar-

river les 215 hectares du site de l'exposition dès lundi. Outre les invités, les détenteurs de tickets d'abonnement avaient été les heureux élus.

Hier, les visiteurs ont afflué: de vieux retraités venus «pour leur dernière exposition universelle», des groupes organisés ébahis, des parents un peu fatigués et traînant des enfants émerveillés qui s'exclamaient: «Papa, c'est chouette l'expo».

Même s'il reste quelques travaux de finissage, tout se met en place rapidement sur l'île de la Cartuja, et les problèmes d'intendance de la journée d'inauguration semblent avoir été réglés.

Des files d'attente de plusieurs dizaines de mètres s'étaient formées dès hier matin devant quelques-uns des 95 pavillons. Malgré une température avoisinant 30 degrés, les visiteurs — beaucoup d'étrangers — s'armaient de patience pour pénétrer dans les «puits d'images» du pavillon de France, ou accéder au tapis roulant de l'impressionnant édifice en bois représentant le Japon. Des collégiens français ne per-

daient pas un seul détail de «cette classe d'histoire et de sciences».

Un peu plus loin, un sexagénaire se laissait entraîner par de belles danseuses brésiliennes de samba dans le pavillon d'Amérique. Le public applaudissait. A une dizaine de mètres, une dizaine de personnes suivait l'évolution d'un couple de danseurs de tango. Un orchestre de jazz se produisait sur une scène dans le pavillon des États-Unis. A l'extérieur, sur une petite place, des équilibristes tentaient d'attirer l'attention des visiteurs.

«C'est chouette, papa», répétait un enfant de dix ans, entraînant son père vers une salle de projection à écran circulaire dans le pavillon basque. A l'intérieur, grands et petits s'en donnaient à cœur joie, la particularité de l'écran donnant l'impression de faire partie du film.

Ce pavillon à l'allure de «casario» (maison typique basque) a été à l'honneur hier. Il a reçu la visite du ministre espagnol de l'Intérieur, José Luis Corcuera, d'origine basque, et du chef du gouvernement autonome de cette

région, José Antonio Ardanza. «Nous voulons démontrer au monde notre volonté de paix et de tolérance», a déclaré M. Ardanza, lors d'une brève intervention.

De son côté, le ministre de l'Intérieur est revenu sur les incidents de dimanche soir et a annoncé qu'il expliquerait au parlement l'intervention des forces de l'ordre. Deux jeunes femmes avaient été blessées par balles par une patrouille de police lors d'une manifestation de protestation dans le vieux Séville contre la célébration du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Trente-sept personnes avaient été interpellées lors de l'échauffourée avec la police et vingt autres le lendemain, lors d'un rassemblement d'indigènes d'Amérique qui voulaient remettre une lettre au roi Juan Carlos.

M. Corcuera a réaffirmé que l'imposant dispositif de sécurité mis en place pour le jour de l'inauguration de l'Exposition universelle se maintiendrait jusqu'à sa fermeture le 12 octobre

prochain. Une dizaine de milliers de policiers ont été mobilisés à cette fin, l'organisation indépendantiste basque ETA ayant menacé à plusieurs reprises l'exposition.

Des visiteurs se sont plaints de la rigueur des mesures de sécurité. Une cinquantaine d'étrangers — des Français, des Suédois et des Britanniques — avaient eu maille à partir lundi avec la police alors qu'ils essayaient de franchir une porte d'entrée de l'exposition. Ils affirmaient avoir été trompés par leurs agences de voyages qui, selon eux, leur avaient vendu des billets valables dès le 20 avril, journée réservée seulement aux détenteurs de tickets d'abonnement.

D'autre part, la ligne de train à grande vitesse (AVE) entre Madrid et Séville a également été ouverte hier au public, et le premier train a couvert 490 km en 2 heures 55. Hier après-midi, le roi Juan Carlos a pris pour la première fois le TGV espagnol pour rentrer à Madrid après un séjour de 48 heures dans la capitale andalouse.

Quelle chance

que vous

soyez abonné

à La Presse!

Si votre nom apparaît sur cette liste:

Mme Courteau de Montréal, n° 237515C02
Mme Lévesque de Longueuil, n° 237553L09
M. Racette de Chomedey, n° 238846R03
Mme Courville d'Auteuil, n° 239175C01
Mme Martineau de Boisbriand, n° 243084M01
M. Bissonnette de Terrasse Vaudreuil, n° 244201B00
M. Fortin de Repentigny, n° 245031F01
M. Beaulieu de Laprairie, n° 260015B01
M. Bernier de Sainte-Agathe, n° 266602B02
M. Bihour de Sainte-Justine-de-Newton, n° 210954B03

QUELLE CHANCE!

Vous pourrez planifier vos vacances d'été car vous recevrez le guide des Auberges et relais de campagne du Québec de François Trépanier et 52 week-ends au Québec de André Bergeron aux Éditions de L'Homme.



Tous les jours jusqu'au 24 avril 1992, les noms de 10 abonnés seront publiés et ceux-ci gagneront automatiquement ces deux guides de vacances au Québec.

La valeur totale des prix offerts est de 2 154\$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

Veuillez accorder un délai de livraison de quatre semaines.

Nos fidèles abonnés

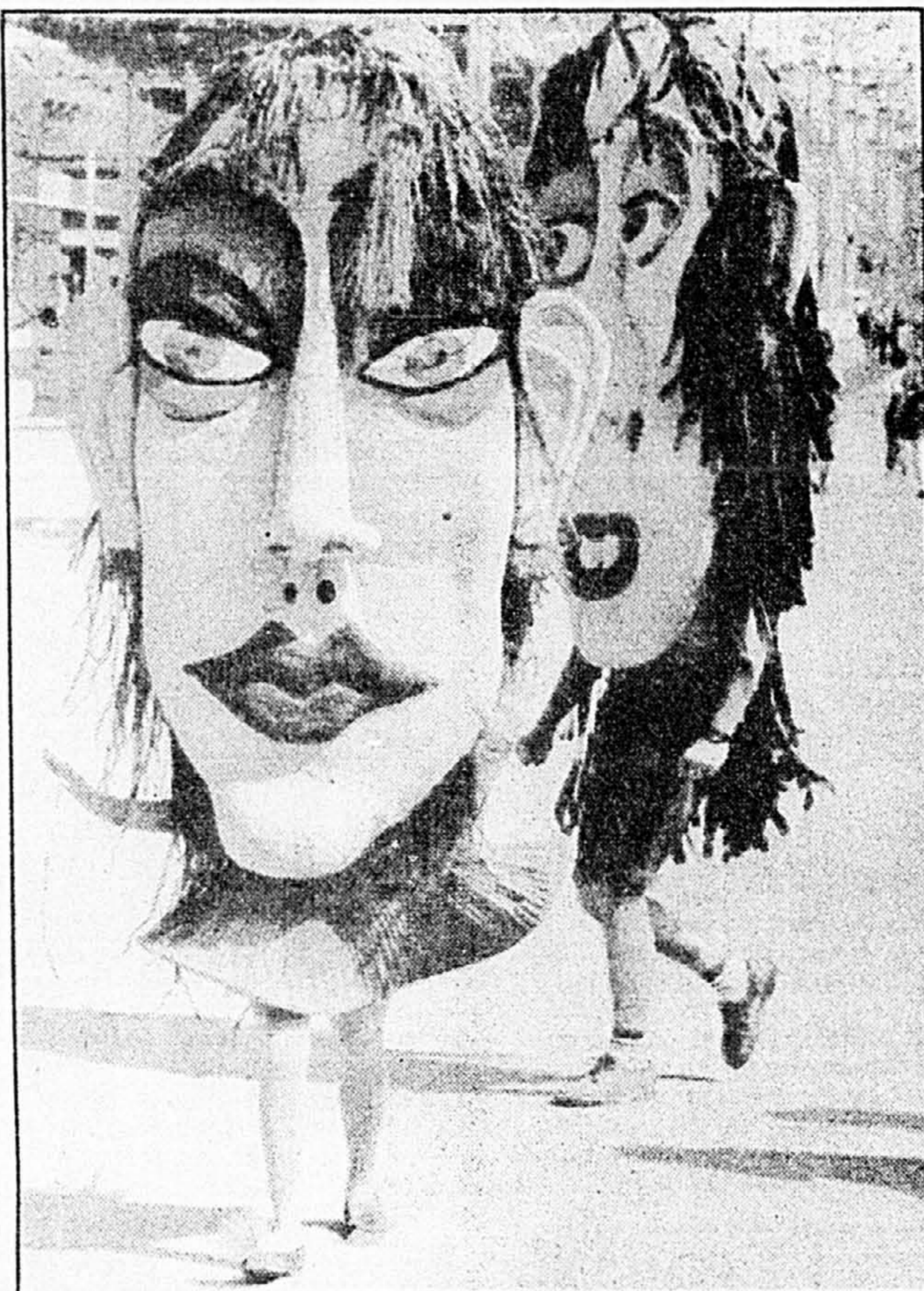
ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant

au 285-6911

La Presse

LES ÉDITIONS DE L'HOMME



Des animateurs portant des masques géants déambulent sur les terrains d'Expo 92. PHOTO REUTERS



Des voiturettes électriques sont mises à la disposition des visiteurs d'Expo 92. PHOTO REUTERS

Les retombées d'Expo 92: scepticisme en Andalousie

La région compte le plus fort taux de chômage d'Espagne: 27 p. cent

Agence France-Presse
CORDOUE

Le désenchantement est le sentiment le plus répandu parmi les Andalous au moment où s'ouvre l'Exposition universelle de Séville qui, en créant des nouvelles infrastructures, devait permettre une relance de l'Andalousie, longtemps oubliée.

Des voix autorisées affirment cependant que la célébration du cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique, dont le point culminant est l'Expo, changera de fond en comble l'Andalousie, berceau de cette aventure. C'est, en effet, dans deux monastères andalous, ceux de La Rabida et de la Cartuja, que Christophe Colomb prépara ses expéditions.

A l'époque on avait promis de l'or à ces gens du sud qui habitent la région la plus étendue d'Espagne. Aujourd'hui, elle enregistre avec 27 p. cent le plus fort taux de chômage du pays, surtout dans l'agriculture, l'une des deux ressources de l'Andalousie avec le tourisme.

Le premier train à grande vitesse espagnol (AVE) et une multitude de routes et autoroutes devaient faire communiquer l'Andalousie avec l'Europe et le tourisme devait augmenter et, en conséquence, le chômage diminuer.

Cinq cents ans après la découverte on ne croit plus guère au nouveau «miracle» économique de l'Andalousie, comme en témoignent deux frères Andalous, Juan et Jose Doncel.

Juan, directeur d'école à Benameji, un village agricole de la province de Cordoue (4800 habitants), déclare: «Nous commençons déjà à sentir les premières conséquences des investissements astronomiques faits à l'occasion de l'Expo. Nous avons constaté cette année des retards importants dans le versement des subventions destinées aux écoles et à la municipalité».

Cet enseignant ne cache pas ses sympathies pour le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et se rappelle sa joie lorsqu'il est arrivé au pouvoir en 1982: «J'ai pensé très fort que l'Andalousie ne se-

rait plus marginalisée comme elle l'avait été sous le franquisme» (1939-1975), dit-il.

Tout en reconnaissant des acquis pour l'Andalousie grâce aux socialistes, il avoue «un certain désenchantement après des années d'euphorie».

A quelques centaines de kilomètres de Benameji, dans la ville côtière de Fuengirola, habite son frère José, médecin. Si le premier connaît à fond les besoins d'une Andalousie rurale, José cotoie les commerçants, hôteliers et autres, qui tirent leurs revenus du tourisme. Le mécontentement se fait sentir dans les deux camps.

Le médecin qui se définit comme «un homme de gauche», confie: «Sur la côte on ne parle de l'Expo que pour constater que l'afflux des visiteurs à Séville va faire diminuer le tourisme sur les plages. Et c'est d'autant plus grave que les villes de la côte andalouse connaissent depuis quelque temps une sérieuse récession».

«Les seules infrastructures sérieuses créées l'ont été pour Séville», conclut-il. Et nous attendons avec appréhension 1993, lorsqu'il

nous faudra payer la note de l'Expo».

Pour les deux frères, il est clair que l'Expo Universelle n'apportera de bénéfices qu'aux Sévillans, dont le maire, Alejandro Rojas-Marcos (Parti Socialiste Andalou-opposition), a reconnu qu'on avait investi 2,5 milliards de dollars. Comme lui, d'autres Andalous font des gorges chaudes sur le train à grande vitesse («les milliards qu'on y a investis auraient pu servir à tellement d'autres choses...») qui va de Madrid à Séville en passant par Cordoue et en laissant de côté les six autres provinces de l'Andalousie: Jaen, Grenade, Malaga, Almería, Huelva et Cadix.

Quant à la nouvelle autoroute Madrid-Séville, lorsqu'on la quitte pour aller vers d'autres provinces, on retrouve les mauvaises routes d'antan. Sans compter d'autres autoroutes ou voies rapides qui laissent déjà à désirer comme celle reliant Grenade à Séville qui doit être réparée.

Tout dernièrement, les habitants de plusieurs villages andalous ont manifesté pour dénoncer l'état calamiteux de leurs routes.

Participation montréalaise à la 22e Journée de la Terre

L'événement est souligné aujourd'hui par 200 millions de personnes dans 141 pays

JEAN DION

■ A une quarantaine de jours de l'ouverture, à Rio de Janeiro, du tout premier Sommet de la Terre qui aura lieu en juin sous l'égide de la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement, le monde entier est appelé aujourd'hui à prendre conscience de l'urgence nécessaire de préserver son habitat alors que se tient la 22e Journée mondiale de la Terre.

On estime que plus de 200 millions de personnes, réparties dans 141 pays à travers le globe, participeront cette année aux différentes manifestations liées à l'événement.

Et à Montréal, les autorités municipales ont tenu à souligner le jour de la Terre en mettant sur pied deux initiatives distinctes.

D'une part, sur le mont Royal, les spécialistes de l'horticulture du service des travaux publics s'attelleront, dès 8 h ce matin, à la tâche de planter de nouveaux arbres et d'émonder ceux qui en auront besoin pour l'été. Quelque 250 jardiniers, émondeurs et inspecteurs participeront à cette cure d'embellissement qui a lieu pour une deuxième année consécutive. L'an dernier, le parc Lafontaine avait fait l'objet d'un traitement similaire.

De plus, une soixantaine d'employés manuels des Travaux publics procéderont à une corvée de nettoyage de la falaise Saint-Jacques, lieu de déversement de nombreux déchets. Cette corvée a pour but d'inviter les résidents du quartier à commencer, eux aussi, leur «grand ménage du printemps», tout en leur demandant d'éviter de jeter leurs ordures dans cette côte.

Enfin, le jour de la Terre sera l'occasion de donner le coup d'envoi aux activités qui seront présentées en marge du 350e anniversaire de Montréal. A cet égard, le mont Royal a fait l'objet, au cours des récents mois, d'un vaste programme de plantation d'arbres qui permettra aux visiteurs de voir la ville revêtue de couleurs bien particulières au cours des prochaines semaines.

Le drapeau de la Terre

Au pays, outre de nombreuses activités tenues aujourd'hui et au cours des prochains jours, une campagne spéciale a été lancée par l'organisme Jour de la Terre Canada.

Depuis lundi et jusqu'au 1er mai, les citoyens préoccupés par l'environnement sont ainsi invités à se rendre à l'une des 400 succursales de la chaîne Canadian Tire pour apposer leur signature

sur l'un des pans de ce qui deviendra un gigantesque drapeau qui sera présenté aux délégués à la Conférence de Rio. Ce «Drapeau de la Terre» qui, lorsque ses morceaux en auront été assemblés, fera 60 pieds sur 72, a été conçu pour inciter ses signataires à s'engager à «contribuer, au mieux de (leurs) moyens, à faire de la Terre un foyer sûr et hospitalier pour les générations présentes et futures». On espère 250 000 signataires.

De plus, Jour de la Terre Canada est actuellement à mettre la dernière main à son programme annuel de don d'arbres. Cette année, plus de 5000 chênes rouges et bouleaux jaunes seront remis aux particuliers désireux d'en planter sur leur propre terrain. La campagne devrait se mettre en branle au cours de la première semaine de mai, a confié le président de la section québécoise de l'organisme, M. John Kohos.

Il aura fallu 14 ans pour exécuter Harris

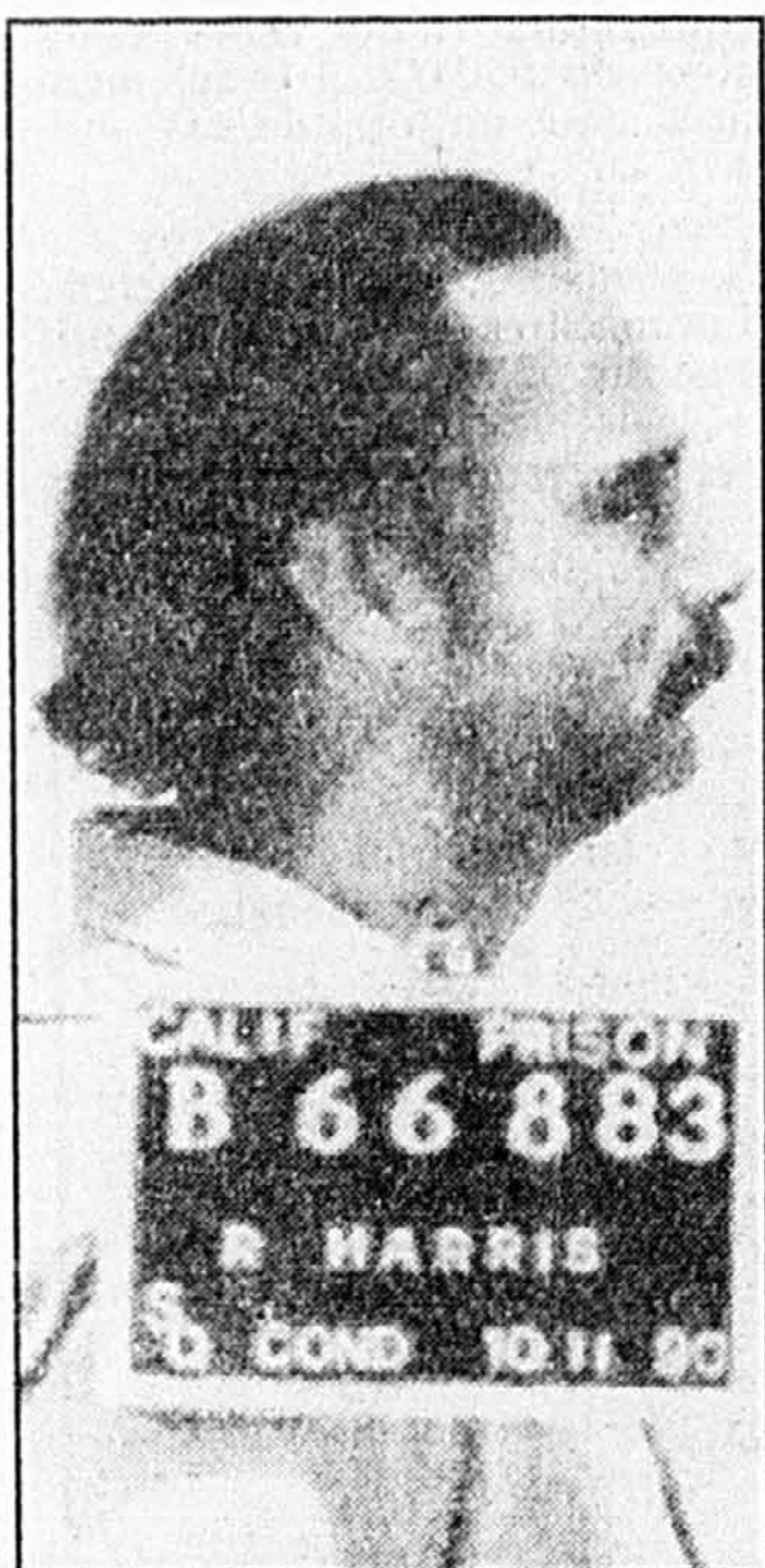
PIERRE LECAVALIER
collaboration spéciale
LOS ANGELES

Le 22 mars 1938, la Californie est entrée dans une ère nouvelle, et ce grâce à un porc. Vers 10h 30 du matin, l'animal fut placé dans une petite pièce octogonale dont on referma les portes. En quelques minutes, des vapeurs mortelles causées par le mélange d'un acide et d'une capsule de cyanure remplirent la pièce. La chambre à gaz californienne était née. En guise de remplacement pour la potence. Depuis, 191 hommes et quatre femmes y ont été exécutés. Robert Alton Harris est le cas le plus récent mais vraisemblablement pas le dernier.

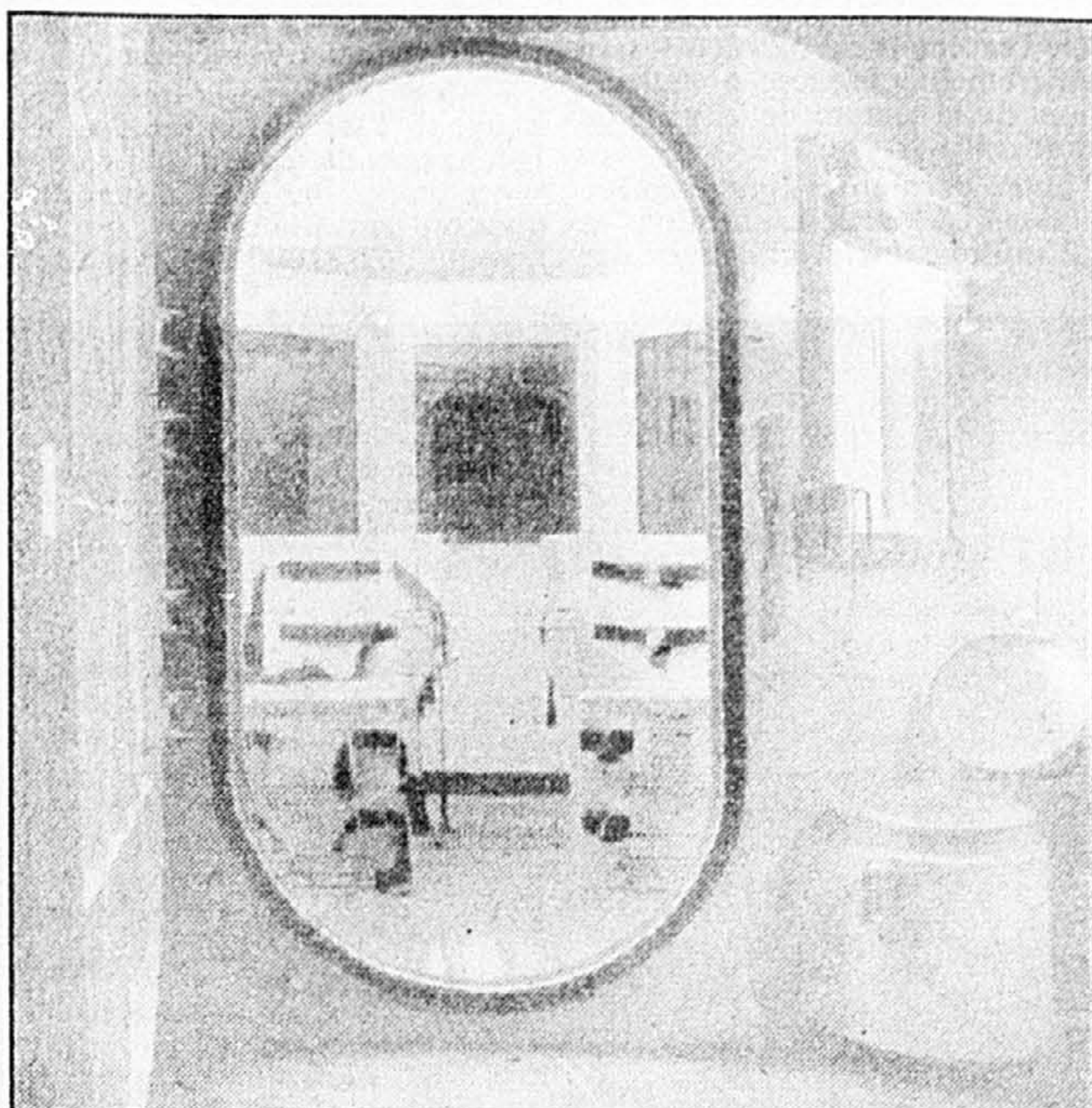
La Californie a connu en quelques années un véritable virage à droite en matière de criminalité, elle qui passait pour un des États les plus libéraux. Pendant longtemps en effet, la Cour suprême californienne a commué régulièrement les condamnations à mort en sentences de prison. Mais il y a quelques années, le public a fini par s'opposer à ce qui était perçu comme une clémence systématique et injustifiée. Or en Californie, les juges sont élus, et lors des élections suivantes, les trois magistrats de la Cour suprême furent battus. C'est maintenant une Cour suprême beaucoup plus au goût des électeurs qui siège. Aussi a-t-elle entériné la plupart des condamnations à mort qui lui ont été soumises.

On estime que c'est une accumulation de crimes extrêmement violents et révoltants qui a poussé les gens à bout. Des crimes comme celui survenu dans un restaurant McDonald, en 1984, où un individu avait ouvert le feu sur une foule de femmes et d'enfants, faisant 21 morts, ou celui survenu dans une cour d'école, quelques années plus tard, où un homme s'était mis à tirer à l'arme automatique sur des enfants, faisant cinq morts et 25 blessés, n'ont rien fait pour calmer l'opinion publique. De plus, les armes à feu sont très répandues dans l'État et les guerres de bandes incessantes, à Los Angeles notamment, font sans cesse de nombreuses victimes innocentes.

Le crime de Robert Harris tombe justement dans la catégorie des crimes qui ont choqué. En 1978, il avait kidnappé deux adolescents de 16 ans dans le terrain de stationnement d'un restaurant. Après les avoir abattus froidement, il avait calmement mangé les hamburgers que les deux garçons venaient d'acheter. Le but de ces meurtres: s'emparer de la voiture des deux jeunes pour dévaliser une banque, un vol qui avait rapporté à son auteur la



Robert Alton Harris



La chambre à gaz où Harris a été mis à mort, dans la prison de San Quentin en Californie.



Partisans de la peine de mort et opposants ont manifesté, lundi soir, devant la prison de San Quentin.

somme dérisoire de 3000\$. On comprend la véhémence des familles des deux victimes, venues assister à l'exécution de Harris.

Lorsque celui-ci a reçu son dernier sursis du tribunal, il était déjà attaché à la chaise de son exécution et l'acide avait été versé dans le contenant sous le fauteuil; il ne manquait plus que la capsule de cyanure. Or à 60 secondes de l'exécution, la sonnerie d'un téléphone situé à l'extérieur de la pièce et servant uniquement

à annoncer un sursis, a retenti. «Oh! mon Dieu, non!» s'est exclamé un des parents des victimes. Mais l'exécution n'a été retardée que de quelques heures, le temps qu'un autre tribunal n'annule le sursis.

Il y a 325 individus qui ont été condamnés à mort en Californie et qui attendent leur exécution. Les tribunaux sont tellement débordés que 70 des condamnés n'ont même pas encore pu obtenir un avocat pour interjeter appel devant les diverses cours, un long processus qui prend souvent plus d'une dizaine d'années. Ainsi, il aura fallu 14 ans pour exécuter Harris. Un des condamnés, Randy Kraft, responsable de la mort de 16 jeunes hommes, attend depuis deux ans un avocat.

La dernière requête de Harris était à l'image de son crime; du poulet frit Kentucky, deux pizzas, six Pepsi et des cigarettes.

La peine de mort risque de s'appliquer à un rythme accéléré aux États-Unis

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'exécution hier de Robert Harris, la première en Californie depuis 25 ans, brise une «barrière psychologique» et devrait entraîner une accélération de l'application de la peine capitale aux États-Unis, selon les spécialistes.

Robert Alton Harris, 39 ans, avait été condamné pour le meurtre de deux adolescents, en 1978 à San Diego. Déclaré mort, hier peu avant 13h 30 GMT dans la chambre à gaz de la prison de San Quentin, il est la 169ème personne exécutée aux États-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976.

«C'est un symbole d'une extrême importance», estime Ira Robbins, professeur de droit à l'American University de Washington. Cet avis est partagé aussi bien par les opposants que par les partisans de la peine de mort, qui évoquent la rupture d'une «barrière psychologique».

«Cela ne change pas la loi mais c'est important parce que c'est la Californie», déclare à Sacramento le directeur de la Fondation de justice criminelle, Kent Sheidegger. La Californie, où les autorités politiques et judiciaires ont longtemps été opposées à la peine de mort, est «perçue comme l'un des États les plus libéraux» des États-Unis, a expliqué M. Robbins.

Lundi et hier, des juges californiens ont accepté plusieurs recours pour tenter d'empêcher l'exécution de Robert Harris. A chaque fois, la Cour suprême des États-Unis les a rejetés.

Selon M. Robbins, d'autres États tels que la Pennsylvanie, le New Jersey ou l'Ohio, pourraient rapidement suivre l'exemple de la Californie. Jusqu'à présent, plus de 90 p.c. des exécutions depuis 1976 avaient eu lieu dans ce que l'universitaire appelle la «ceinture de la mort», formée par les États du sud.

Sur les 168 exécutions pratiquées en 15 ans, 46 ont eu lieu au Texas, 27 en Floride, 20 en Louisiane, 15 en Géorgie, 15 en Virginie, neuf en Alabama, huit dans les deux Carolines et six dans le Missouri.

Mais la poussée populaire en faveur de la peine de mort, et le fait que de plus en plus de condamnés arrivent au bout de leurs possibilités de recours, avaient déjà provoqué une extension géographique et une accélération du rythme des exécutions.

En février, l'Arizona a connu sa première exécution depuis 1965, et un mois plus tard, c'était le tour du Delaware, où la peine de mort n'avait pas été appliquée depuis 46 ans. Au premier trimestre de cette année, 10 personnes ont été exécutées aux États-Unis, un record sur une période aussi courte depuis 1976.

Alors que la Californie compte à elle seule plus de 320 condamnés attendant «dans les couloirs de la mort», ils sont au total près de 2600 dans les 38 États qui prononcent la peine capitale.

Pour M. Robbins, le rythme des exécutions, qui était en moyenne d'une ou deux par mois au cours de ces dernières années, pourrait bientôt atteindre plusieurs par semaines, voire deux ou trois par jour. Dans une telle éventualité, les conséquences sur l'opinion publique sont difficiles à prévoir, entre un sentiment de rejet et la banalisation, ajoute-t-il.

Pour le moment, les arguments contre la peine de mort ne semblent pas toucher les Américains, qui se prononcent régulièrement en sa faveur à une écrasante majorité. Les rassemblements silencieux devant la prison de San Quentin ou les bureaux du gouverneur de Californie à Sacramento, n'ont attiré que quelques dizaines de militants.

Alors que la Cour suprême et le Congrès campent solidement du côté de l'opinion publique, les élections présidentielles ne permettront pas cette année de rouvrir le débat. Aussi bien le président républicain George Bush que son rival démocrate probable du mois de novembre, le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton, défendent la peine capitale.

En janvier, en pleine campagne dans le New Hampshire, M. Clinton avait même regagné son État pour souligner son engagement en faveur de la peine de mort au moment de l'exécution d'un meurtrier à qui il avait refusé sa grâce.



David Milgaard (à gauche), accompagné de sa mère Joyce et de son avocat Hersh Wolch, a affirmé qu'il était plus intéressé à blanchir sa réputation qu'à recevoir des indemnités pour toutes les années passées en prison.

L'avocat de Milgaard s'en prend au gouvernement de la Saskatchewan

Presse Canadienne
WINNIPEG

L'avocat de David Milgaard a accusé le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, hier, de refuser une enquête publique sur la façon dont s'est déroulé le procès de son client, il y a plus de 22 ans, dans le seul but de protéger l'un de ses députés, qui agissait comme avocat de la couronne à ce moment-là.

Une enquête indépendante, a soutenu Me Hersh Wolch en conférence de presse, devrait examiner particulièrement le rôle qu'a joué dans cette affaire l'avocat de la couronne Serge Kujawa, aujourd'hui député néo-démocrate à l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

«Est-ce pour protéger un membre du caucus qu'on refuse une enquête, a demandé Me Wolch, qui était accompagné de David Milgaard et de sa mère, Joyce. M. Kujawa est la personne la plus logique à consulter. Il fait maintenant partie du groupe parlementaire du Procureur général (Bob

Mitchell). Je ne veux pas penser à un sujet de conversation entre eux plus important que celui-ci. C'est une situation très inquiétante.»

Me Wolch a rappelé que la couronne n'a pas mentionné à la défense, en 1970, la présence du violeur Larry Fisher non loin des lieux du meurtre de l'infirmière Gail Miller, et que «c'est pour cette raison qu'une enquête publique doit avoir lieu et qu'un député du gouvernement ne doit pas être protégé».

David Milgaard lui-même a pris la parole pour dire qu'une enquête était nécessaire, afin «que la même chose n'arrive pas à un autre et que les personnes qui ont commis les erreurs soient tenues responsables, et peut-être congédiées ou autre chose, dépendant de la situation».

Il a ajouté: «Je ne crois pas que ce soit une vengeance. Je crois plutôt que c'est une bonne façon de nettoyer la maison.»

Affirmant qu'il était plus intéressé à blanchir sa réputation qu'à recevoir des indemnités pour toutes ces années passées en prison, Milgaard a cité la cause de Donald Marshall, qui a été innocenté d'un meurtre après 11 ans de prison, parce qu'on a finalement trouvé le véritable assassin.

Après une enquête publique, Marshall a reçu des indemnités de 270 000 \$, en plus d'un fonds en fidéicommiss, qui pourra lui verser environ un million avant ses 65 ans.

En refusant l'enquête réclamée par Milgaard, le Procureur général de la Saskatchewan avait souligné que la Cour suprême du Canada a justement procédé à cette enquête, en revisant la cause d'une façon minutieuse.

Le plus haut tribunal du pays a conclu que le procès de 1970 s'est déroulé selon toutes les règles de la justice et que personne n'est à

blâmer, que ce soit du côté des policiers ou des avocats.

La Cour suprême a de plus noté que Milgaard n'a pas réussi à lui prouver son innocence «hors de tout doute raisonnable».

Douglas & Desjardins

VENTE TAPIS HARDING 5 POUR 1

Vous obtenez

- 1- TAPIS HARDING «Première QUALITÉ»
- 2- SOUS-TAPIS «Première QUALITÉ»
- 3- INSTALLATION «PROFESSIONNEL»
- 4- Nous PAYONS LA TPS
- 5- Nous payons LA TVQ

Vous obtenez LES 5 POUR 1 \$1999 v.c.

3856, CÔTE VERTU VILLE ST-LAURENT

GOUTTIÈRE HO-DO® -7% PRIMEAU -7%

Exigez la gouttière HO-DO®
Votre meilleure protection

CHOIX DE MODÈLE GRANDEUR ET COULEURS

- GOUTTIÈRE HO-DO
- GOUTTIÈRE STYLE-J
- GOUTTIÈRE SPÉCIALE
- TUYAU ROBUSTE
- GARANTIE EXCLUSIVE
- FÉRBLANTERIE
- GRILLAGE À FEUILLES
- SOFFITE PRIMAIR

ACIER ALUMINIUM CUIVRE

RESIDENCES • INDUSTRIES • RÉPARATION
INSTALLATION • ESTIMATION GRATUITE

Une tradition de Qualité et Service

APPELEZ NOUS MAINTENANT **322-4160**

Escompte de 7% sur toute nouvelle installation avec cette annonce.

N.B. Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion. Ce coupon expire le 15 mai 1992 et est valable seulement à la signature du contrat.

Poursuite de 45 500 \$: Vichy et son maître se sont fait mordre par Puce

Robert Bertrand, propriétaire d'une chienne, a déposé hier une poursuite au civil de 45 500 \$ contre le propriétaire d'un autre spécimen de la race canine, qui a mordu sa chienne «Vicky» au dos.

L'incident est survenu le 20 octobre 1991 au moment où M. Bertrand travaillait sur son terrain. «Puce», la chienne du voisin, mentionne-t-on dans la plainte, aboyait furieusement. A un moment donné, elle a brisé sa chaîne et s'est élancée sur «Vicky», de plus petite taille.

En voulant se porter au secours de sa chienne, M. Bertrand a été mordu au bras droit et à la main gauche. Il réclame 45 500 \$ au propriétaire de «Puce», Yves Poulin, qui, dit-il, n'a pris aucune mesure de sécurité pour éviter un pareil accident. «Il aurait dû savoir, indique M. Bertrand, que son chien était dangereux.»

PRIX D'ESCOMPTE SUR THERMOPOMPES

1 OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTÉ ENSEMBLE CARRIER seulement **1488\$** PAR SEMAINE

comprenant fournaise au mazout ou au gaz

• installation complète • toutes taxes comprises • basé sur 120 mois après rabais si admissible

2 RHEEM 2 TONNES **3895\$**

ECONOTECH 733-1414

YORK — MITSUBISHI — CARRIER — LENNOX — RHEEM — SANYO

Biennale des villes d'hiver: économie imprévue pour Montréal

GILLES GAUTHIER

Enfin une bonne nouvelle pour les contribuables montréalais: la 5e biennale des villes d'hiver, qui s'est tenue en janvier dernier dans la métropole, leur a coûté

325 000 \$ de moins que prévu, ce qui représente une économie d'autant pour les contribuables locaux.

L'événement a tout de même entraîné des débours de 3,54 millions et même si les trois niveaux de gouvernement ont versé en-

semble 2,8 millions pour le financer, l'excédent de 325 000 \$ sera entièrement consacré à l'allègement de la facture de la Ville de Montréal.

Cette dernière s'était engagée au départ à verser 1,6 millions et 1,2 million ont été assumés par

Québec, Ottawa et divers ministères provinciaux et fédéraux.

Le forum d'experts internationaux et l'exposition qui se tenaient parallèlement à la conférence des maires des villes nordiques ont par ailleurs produit des revenus de 650 000 \$ alors que les

commanditaires ont versé l'équivalent de 550 000 \$ supplémentaires, pour un total de 4,06 millions.

Les salaires, avantages sociaux et honoraires professionnels ont constitué 52,2 p. cent des dépen-

ses, soit 1,85 million sur 3,54 millions.

Il y a donc un autre excédent d'environ 200 000 \$. Cette somme devait être versée par la Corporation des célébrations du 350e anniversaire de Montréal qui, peut-on présumer, les utilisera à d'autres fins.

Le bilan financier a été rendu public hier par le président de la 5e Biennale, Ronald Corey, et le directeur général de l'événement, Réjean Séguin, dont le contrat se termine à la fin de juin et qui deviendrait par la suite, selon la rumeur, président de la nouvelle société paramunicipale qui gèrera notamment le Biodôme.

L'administration Doré n'a pas publié de bilan du 3e sommet des grandes villes du monde, qui s'était tenu dans la métropole à l'automne 1991.

Ste-Catherine: non-lieu pour Ginette Fyfe

GEORGES LAMON

La Ville de Sainte-Catherine d'Alexandrie étudie « sérieusement la possibilité » d'en appeler devant la Cour supérieure d'une décision du juge Donald W. Seal, de la Cour municipale de Delson, qui, la semaine dernière, avait acquiescé sur une motion de non-lieu Ginette Barry-Fyfe, accusée d'avoir trouble l'ordre.

C'est ce qu'a indiqué, hier à *La Presse*, Me Marie-Josée Corribeau, procureure de la municipalité, qui se donne une période de réflexion pour faire une recommandation en ce sens au conseil. La municipalité a 30 jours pour se prévaloir de son droit d'appel.

Joint par *La Presse*, hier, le directeur général de la Ville, Réjean Parent, n'a guère été loquace. « Nos avocats sont en train de regarder la question et nous ferons une recommandation à ce sujet, s'est-il borné à répondre. C'est tout que nous avons à dire pour le moment. »

Rappelons que Mme Barry-Fyfe avait été expulsée de l'assemblée du conseil municipal de Sainte-Catherine d'Alexandrie le 13 novembre 1991. Le maire Claude Nadeau lui reprochait son insistance à lui poser des questions auxquelles il avait déjà répondu. Questions traitant notamment de son mari qui avait quitté son poste de chef des pompiers volontaires de cette localité située à proximité de Delson sur la Rive-Sud. Elle devait par la suite être arrêtée par des policiers et accusée d'avoir trouble l'ordre, selon le règlement municipal sur la nuisance publique.

Il aura fallu trois heures de débats juridiques et sémantiques, appuyés de dictionnaires, pour que le juge en arrive à cette conclusion. En fait, le juge Seal estimait que la plainte à l'égard de Mme Fyfe ne s'appuyait sur aucune base légale.

Même si la défense avait convoqué sept témoins dans cette affaire, ce n'est finalement que la greffière de Sainte-Catherine, Me Carole Cousineau, qui a rendu témoignage.

La poursuite alléguait que cette assemblée de conseil était effectivement publique tandis que la défense, elle, soutenait le contraire. Selon Me Robert Brunet, pour la défense, le règlement municipal ne portait pas sur les assemblées du conseil municipal mais se bornait à une « représentation publique, un spectacle ou une conférence ». À son avis, le seul sens de public, c'est que le public y participe. Mais dans ce cas de l'assemblée du conseil municipal du 13 novembre, celle-ci ne pouvait être considérée comme une « assemblée publique ».

« La Ville aurait tout intérêt à faire amender son règlement plutôt que de perdre le temps et l'argent des contribuables en bataille juridique », a commenté Me Brunet, hier, devant *La Presse*.



Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Massouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Guérin
Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H7G 5W9

Concept Mazda
1530, rue Ampère
Boucherville, Québec
449-7929 J4B 7L4

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chambly
Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachina Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachina, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacroix Automobile Ltée
930, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Mazda Casavant
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobile Inc.
385, rue Laberge
St-Jean sur Richelieu, Qc
349-6767/658-9042
J3A 1S1

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

Le concessionnaire Mazda fait des ravages avec la Protégé.

Une... deux... trois Protégé vendues en un clin d'oeil! En fait, ces superbes berlins sont si populaires et leurs propriétaires en sont si satisfaits que vous devriez sans hésiter profiter de cette réelle économie sur le prix de votre future voiture... une Mazda Protégé, bien sûr! Elle est la plus spacieuse des berlins compactes et l'un des meilleurs achats de sa catégorie selon l'APA. Qui dit mieux... dit Mazda!

À partir de seulement

10 925\$*



Les concessionnaires



*Prix de la Protégé DX, 5 vitesses (légèrement différente de celle illustrée). Transport, préparation et taxes en sus. Offre climatiseur ou rabais du manufacturier non-applicable. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire à partir du 13 avril 92. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.



creusée ovale 12 x 22 pi

GARANTIE 40 ANS, SUR PISCINE, ÉQUIPEMENT INCLUS, FILTRE «TURBO FLOW», ÉCHELLE EN RÉSINE, ÉCUMOIRE ET RETOUR D'EAU, NÉCESSAIRE D'ENTRETIEN, INSTALLATION.

GARANTIE 3 ANS
499999\$

INSTALLATION INCLUSE AVEC CETTE ANNONCE

Les piscines branchées hors-terre

La «Suprême»

Hauteur 48 po (Diamètre 15 pi)
ÉQUIPEMENT INCLUS
FILTRE «TURBO FLOW»
ÉCHELLE SÉCURITAIRE
ÉCUMOIRE ET RETOUR D'EAU
GARANTIE 25 ANS SUR PISCINE
1499⁹⁹

AVEC
CETTE
ANNONCE

109999\$

Garantie 25 ans sur piscine



«Pool Alert»
Alarme pour piscine
Protégez vos enfants.
Quantité limitée.

999\$
Avec cette annonce

LIMITÉ:
1 par client

LIQUIDATION
d'ensembles de patio
Modèle 1991
de démonstration

50%
de réduction



Piscines U.S.A.
PAYEZ EN ARGENT AMÉRICAIN ET ÉPARGNEZ LES TAXES

WEST ISLAND
4701
St-Jean
D.D.O.
Ouverture
le 25 avril 92

LACORDAIRE
LANGELIER
6191, Métropolitain
est
Montréal
955-5885

AUT. 440
BOUL. LABELLE
BOUL. ST-MARTIN

2309, boul. Labelle
Laval
Centre
Super Carnaval

**Des prix qui
défient toute
compétition...**

**CLUB
plus**

TM/MC

**...et
une foule
d'avantages
que n'offre pas
Club Price:**

- Grande variété dans tous les rayons!
- Fraîcheur et qualité inégalées des viandes et des fruits et légumes!
- Abondance et variété des fruits et légumes et du vrac!

- Boutiques spécialisées pour les fromages et les poissons!
- Pas d'attentes interminables aux caisses la semaine!
- Pas de bousculade dans les allées!
- Pas besoin de carte de membre!
- Service de garderle gratuit dans la plupart des magasins!

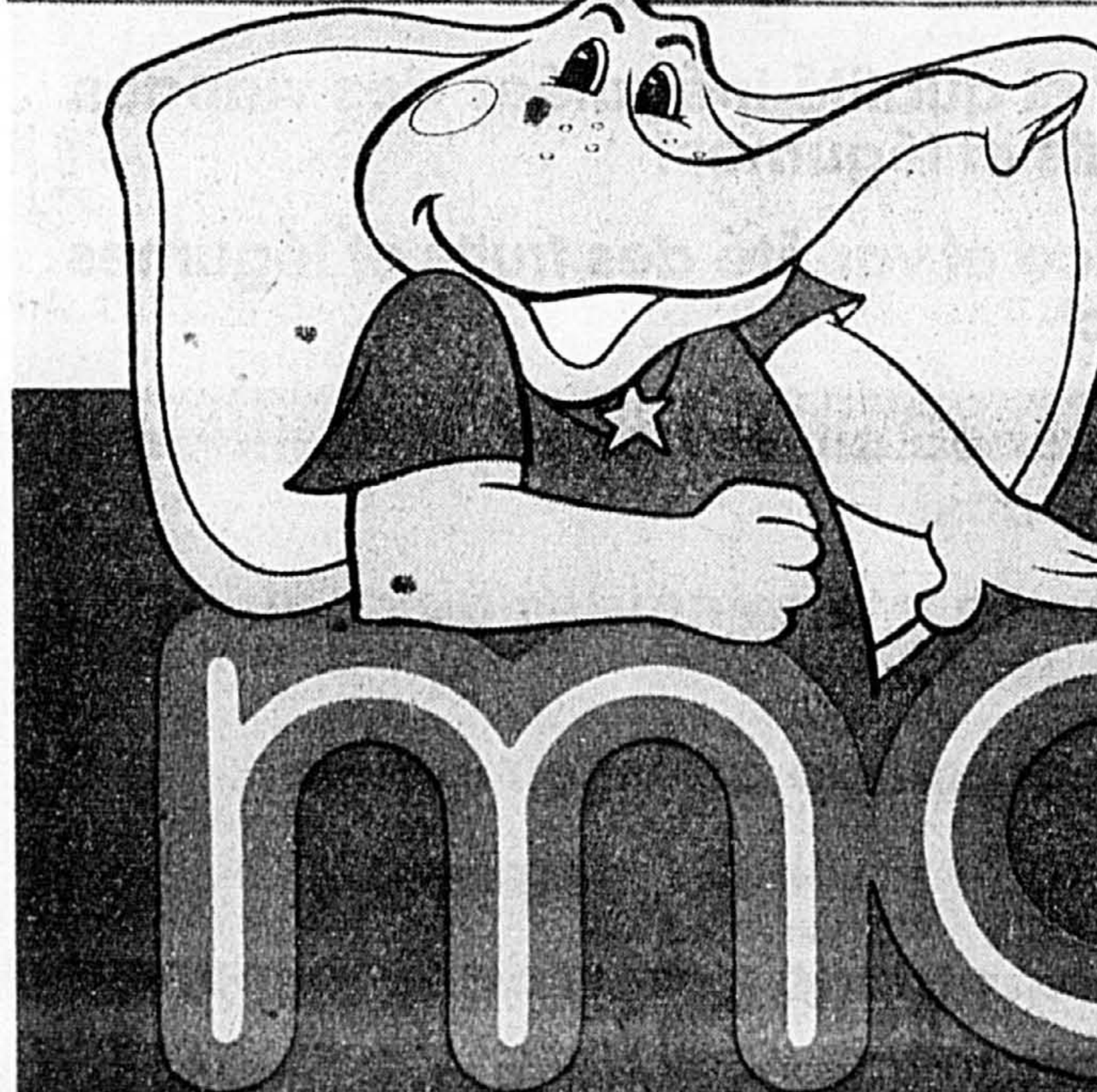
Comparez les produits à l'unité et vous verrez que les prix des produits CLUB PLUS de MAXI sont équivalents ou inférieurs à ceux de Club Price dans des formats qui répondent à vos besoins!

<p>MAXI COCA-COLA OU SPRITE CHOIX DE SAUVES CAN. COND. 24 x 355 mL</p> <p>5⁹⁸</p> <p>CLUB PRICE COCA-COLA OÙ SPRITE CHOIX DE SAUVES CAN. COND. 24 x 355 mL</p> <p>6⁸⁵</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 5⁹⁸</p>	<p>MAXI CROUSTILLES AU CHOIX HUMPTY DUMPTY 454 g</p> <p>1⁹⁹</p> <p>CLUB PRICE CROUSTILLES AU CHOIX HUMPTY DUMPTY 454 g</p> <p>1⁹⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 1⁹⁹</p>	<p>MAXI BOISSONS AUX FRUITS AU CHOIX SPRINT/F.B.I. 3 x 250 mL</p> <p>76^c</p> <p>CLUB PRICE BOISSONS AUX FRUITS AU CHOIX SPRINT/F.B.I. 3 x 250 mL</p> <p>6⁸⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 76^c</p>
<p>MAXI ŒUFS FRAIS CATÉGORIE EXTRA-GROS, ZEL DOUZANE</p> <p>1⁴⁹</p> <p>CLUB PRICE ŒUFS FRAIS CATÉGORIE EXTRA-GROS, ZEL DOUZANE</p> <p>1⁵⁰</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 1⁴⁹</p>	<p>MAXI YOGOURT BRASSÉ AUX FRUITS, AU CHOIX YOPLAIT 1 kg</p> <p>2⁹⁹</p> <p>CLUB PRICE YOGOURT BRASSÉ AUX FRUITS, AU CHOIX YOPLAIT 1 kg</p> <p>2⁵⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 2⁹⁹</p>	<p>MAXI MARGARINE MOLLE BECEL 907 g</p> <p>2⁸⁹</p> <p>CLUB PRICE MARGARINE MOLLE BECEL 907 g</p> <p>5⁹⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 32^c</p>
<p>MAXI CAFÉ INSTANTANÉ FICHE MELANGE NESCAFÉ 203 g</p> <p>3⁵⁵</p> <p>CLUB PRICE CAFÉ INSTANTANÉ FICHE MELANGE NESCAFÉ 203 g</p> <p>8⁹⁵</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 100 g 1⁷⁷</p>	<p>MAXI CÉRÉALES SPÉCIAL K KELLOGG'S 476 g</p> <p>3³⁹</p> <p>CLUB PRICE CÉRÉALES SPÉCIAL K KELLOGG'S 476 g</p> <p>3³⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 3³⁹</p>	<p>MAXI PUNCH AUX FRUITS SURGÉLÉ CHOIX DE SAUVES MINUTE MAID 350 mL</p> <p>68^c</p> <p>CLUB PRICE PUNCH AUX FRUITS SURGÉLÉ MINUTE MAID 350 mL</p> <p>8¹⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 68^c</p>
<p>MAXI JUS DE TOMATES HEINZ 2 x 750 mL</p> <p>1⁵⁸</p> <p>CLUB PRICE JUS DE TOMATES HEINZ 2 x 750 mL</p> <p>12⁶⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 158</p>	<p>MAXI RIZ INSTANT UNCLE BEN'S 1,2 kg</p> <p>3³⁹</p> <p>CLUB PRICE RIZ INSTANT UNCLE BEN'S 1,2 kg</p> <p>3⁴⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 3³⁹</p>	<p>MAXI HUILE DE MAÏS 100% PURE MAZOLA 4 L</p> <p>7⁵⁹</p> <p>CLUB PRICE HUILE DE MAÏS 100% PURE MAZOLA 4 L</p> <p>7⁵⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 7⁵⁹</p>
<p>MAXI PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU À TARTINER CHEEZ WHIZ/KRAFT 1 kg</p> <p>5⁹⁹</p> <p>CLUB PRICE PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU À TARTINER CHEEZ WHIZ/KRAFT 1 kg</p> <p>6⁴⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 5⁹⁹</p>	<p>MAXI VINAIGRETTE AU CHOIX KRAFT 500 mL</p> <p>2⁷⁹</p> <p>CLUB PRICE VINAIGRETTE AU CHOIX KRAFT 500 mL</p> <p>2⁷⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 2⁷⁹</p>	<p>MAXI CREVETTES COCKTAIL PACIFIC PRIDE 113 g</p> <p>1¹⁹</p> <p>CLUB PRICE CREVETTES COCKTAIL PACIFIC PRIDE 113 g</p> <p>3⁶⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 1¹⁹</p>
<p>MAXI DÉTERSIF CONCENTRÉ EN POUDRE, POUR LA LESSIVE PRESTIGE 18 kg</p> <p>12⁸⁹</p> <p>CLUB PRICE DÉTERSIF CONCENTRÉ EN POUDRE, POUR LA LESSIVE FAMILY TREE 18 kg</p> <p>12⁹⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 12⁸⁹</p>	<p>MAXI ASSOUPISSEUR DE TISSUS EN FEUILLES, RÉGULER BOUNCE 50 UN.</p> <p>3⁸⁸</p> <p>CLUB PRICE ASSOUPISSEUR DE TISSUS EN FEUILLES, RÉGULER BOUNCE 100 UN.</p> <p>7⁸⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 80 UN. 3⁸⁸</p>	<p>MAXI DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE PRESTIGE 4,54 kg (10 lb)</p> <p>5⁹⁹</p> <p>CLUB PRICE DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE ELECTRASOL 4,54 kg (10 lb)</p> <p>6²⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 5⁹⁹</p>
<p>MAXI NETTOYANT SURPUISSANT EN CRÈME, RÉGULER VIM 1 L</p> <p>3⁸⁹</p> <p>CLUB PRICE NETTOYANT SURPUISSANT EN CRÈME, RÉGULER VIM 1 L</p> <p>3⁸⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 3⁸⁹</p>	<p>MAXI TAMPONS À RÉCURER S.O.S. 50 UN.</p> <p>4⁶⁹</p> <p>CLUB PRICE TAMPONS À RÉCURER S.O.S. 50 UN.</p> <p>4⁶⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 4⁶⁹</p>	<p>MAXI NOURRITURE POUR CHAT CHOIX DE SAUVES MILE MEW 170 g</p> <p>32^c</p> <p>CLUB PRICE NOURRITURE POUR CHAT CHOIX DE SAUVES KAL KAN 25 x 170 g</p> <p>7⁸⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 32^c</p>
<p>MAXI DÉBARBOUILLETES HUMIDES BABY FRESH 54 UN.</p> <p>3⁰⁹</p> <p>CLUB PRICE DÉBARBOUILLETES HUMIDES BABY FRESH 3 x 64 UN.</p> <p>9²⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 3⁰⁹</p>	<p>MAXI COTON-TIGE Q-TIPS 203 UN.</p> <p>2⁵⁷</p> <p>CLUB PRICE COTON-TIGE Q-TIPS 2 x 400 UN.</p> <p>5¹⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 2⁵⁷</p>	<p>MAXI PAPIERS-MOUCHOIRS SCOTTIES 300 UN.</p> <p>1⁰⁹</p> <p>CLUB PRICE PAPIERS-MOUCHOIRS SCOTTIES 300 UN.</p> <p>4⁸⁹</p>	<p>PRIX À L'UNITÉ 1⁰⁹</p>

Des prix
équivalents
ou inférieurs
à ceux de
Club Price
sur plus de
350
produits
comparables
en magasin!

Club Plus: toujours plus avantageux!

Comparaisons de prix effectuées aux Club Price Anjou et/ou Laval de la région de Montréal le 26 mars et/ou le 3 avril 1992. Prix en vigueur du 21 au 26 avril 1992. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps.



- | | |
|---|--|
| <p>LAVAL
Centre 2000</p> <p>LASALLE
Carrefour Angrignon</p> <p>LONGUEUIL
2685 Chemin Chambly</p> <p>CHÂTEAUGUAY
114, boul. St-Jean-Baptiste</p> | <p>POINTE-CLAIRE
Complexe Pointe-Claire</p> <p>ST-LÉONARD
5850, boul.
des Grandes Prairies</p> <p>BROSSARD
Place Portobello
7 200 ouest,
boul. Taschereau</p> |
|---|--|

Le maximarché des BAS BAS PRIX!

CLUB plus

Pas besoin de carte de membre!

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
**PAVILLON
GRAND ÉLAN**
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

**REMBOURRAGES
DE MEUBLES**
Estimation gratuite
253-1400
LUCIEN Jutras
DIVISION 2646-7936
QUEBEC INC.
2260, St-Clement, Montreal (Québec) H1V 3G3

Dollard Morin, figure marquante du loisir québécois, n'est plus

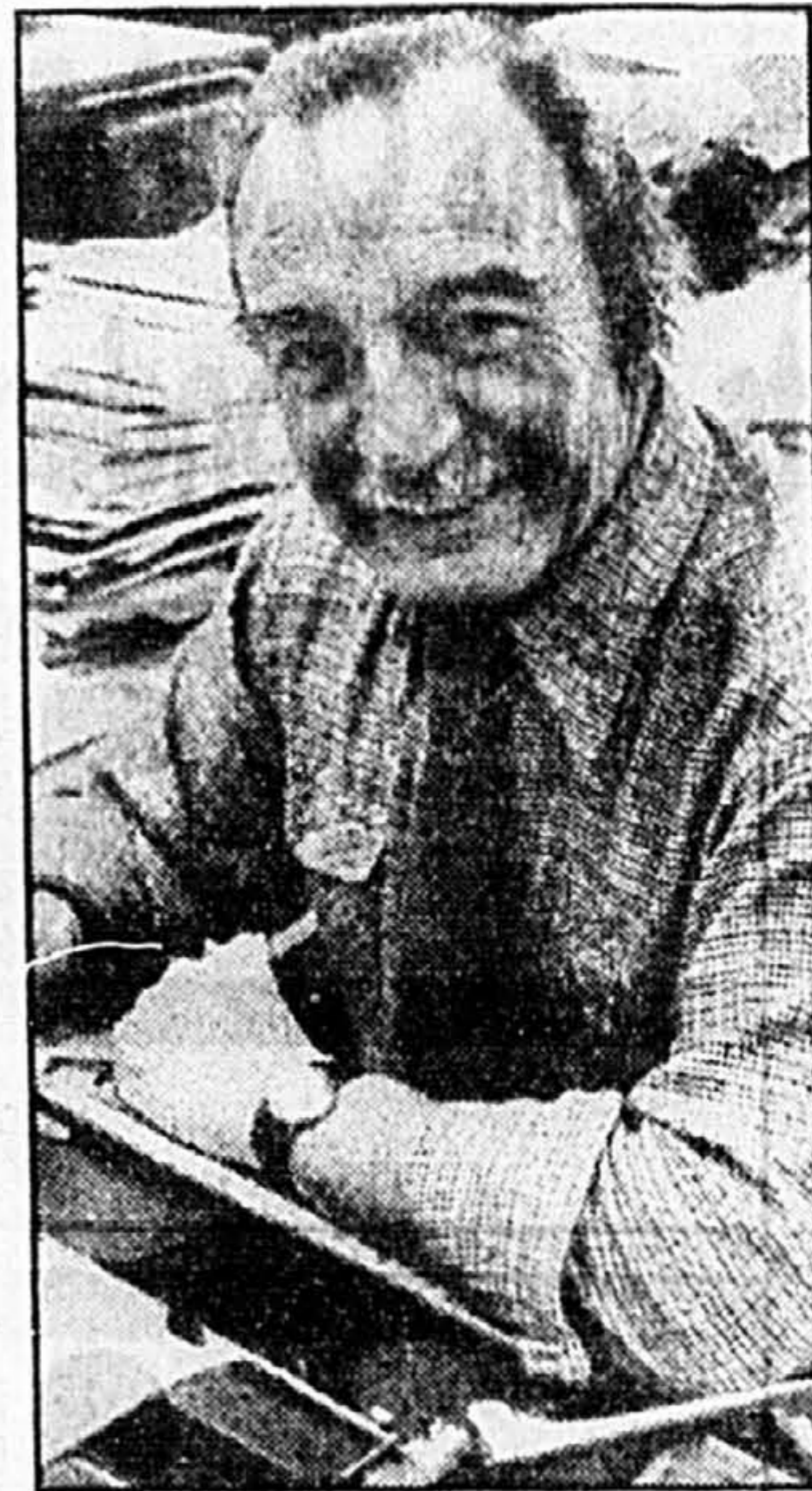
Avec sa casquette en coin, un sac de voyage à l'épaule, Dollard entraînait toujours dans la salle de rédaction en souriant. Heureux au travail, parce qu'il disait aimer par-dessus tout rendre service, il était pour ses collègues d'une disponibilité rare, comme seuls les gens les plus occupés sont en mesure de trouver du temps à donner.

S'il était homme à dire oui à ses confrères qui demandaient un avis, un conseil, il était tout aussi disponible pour les lecteurs qui consultaient ses chroniques afin de planifier leurs loisirs, leurs vacances.

Son travail, ou plutôt sa mission, a marqué La Presse pendant près de 50 ans. Son oeuvre lui survivra parce que ses parents, ses amis et ses collègues se rappelleront de Dollard Morin, l'homme qui a prouvé que rendre service aux autres est le plus grand dépassement. A sa femme Monique Morneault, à ses filles Claire et Ginette, et à ses petits-enfants, La Presse offre ses sincères condoléances.

Michel-G. Tremblay

Le loisir au Québec restera étroitement associé au nom de Dollard Morin. Ce journaliste dont la carrière s'est étalée sur près d'un demi-siècle, en grande partie à La Presse, lui a en effet non seulement consacré sa vie professionnelle, mais aussi ses temps libres.



Dollard Morin PHOTOTHEQUE La Presse

On le considérait d'ailleurs depuis plusieurs années déjà comme un pionnier de l'activité physique, l'instigateur de très nombreuses passions pour le loisir et le sport. Il avait, en reconnaissance de son travail et de son dévouement, reçu plusieurs prix, récompenses ou décorations, la plus importante étant l'Ordre du Canada qui lui avait été remis par le Gouverneur général de l'époque, Jules Léger, le 16 avril 1975.

Le 8 avril 1980, le Club Optimiste de Montréal lui avait aussi décerné son trophée, pour célébrer alors ses 40 ans de journalis-

me dont 25 ans à la chronique des loisirs de La Presse. Un peu plus tard la même année, l'Association québécoise des Travailleurs en loisirs lui remettait elle aussi un trophée.

Né à Montréal le 1er février 1916, Dollard Morin étudia chez les Rédemptoristes, à Sainte-Anne-de-Beaupré, Ottawa et Aylmer, complétant son cours classique et une formation en philosophie et en théologie, avant d'obtenir un baccalauréat en arts de l'Université Laval. Des stages et divers cours en loisir et animation s'ajoutèrent à ces études.

Puis, en septembre 1940, Dollard Morin fait ses débuts en journalisme à La Presse. Pendant deux ans il couvrit de nombreux secteurs, notamment le municipal, le religieux, la jeunesse.

En 1943, il entre au défunt Petit Journal où il restera 12 ans, tout en collaborant aux services des nouvelles de CKAC et CIMS.

Le 9 mai 1955 marque son retour à La Presse et la parution de ses premières chroniques «La vie dans les parcs» et «Loisirs et Recréations». On signale que cette chronique sur les loisirs constitue un événement; aucun autre quotidien, à l'époque, ne réserve ainsi un espace dans ses pages aux activités récréatives.

Mais le plus remarquable, en ce qui concerne cette chronique jusqu'alors inédite, c'est que, quotidienne pendant 20 ans, puis hebdomadaire au cours des sept années suivantes, soit jusqu'en 1982, elle reviendra dans les pages du journal 8 500 fois, contribuant à faire de Dollard Morin, au fil des années, cette figure marquante du loisir québécois qui restera désormais dans les mémoires.

Pendant dix ans, de 1972 à 1982, Dollard Morin ajoutera à sa chronique des loisirs des reportages touristiques, rédigés pour la section «Voyages-Vacances» du quotidien, qui le mèneront à travers la province et le pays et à l'étranger. Lorsqu'à 65 ans, le 1er février 1981, il doit prendre sa retraite, il continue tout de même sa collaboration avec La Presse comme pigiste.

Il poursuivra par la suite ses chroniques de voyage au Dimanche-Matin tout en donnant aussi des textes à d'autres publications.

Mais Dollard Morin ne s'est pas contenté d'écrire sur le loisir. Il amorce aussi, toujours en 1955, une série de reportages spéciaux qui renseigneront les lecteurs sur les ressources disponibles comme les parcs, les terrains de jeux, les jardins zoologiques, et les organismes spécialisés dans les loisirs, par exemple les groupes de l'Âge d'or et les mouvements réservés aux jeunes.

Alimentant sa passion de multiples façons, il participe également, partout au Québec, au Canada et aux États-Unis, à des colloques et à des congrès consacrés aux parcs, aux loisirs, aux jeunes, au folklore, à l'éducation physique.

Parallèlement à son travail de journaliste, Dollard Morin sera chargé de cours pendant plus de 25 ans dans des écoles veillant à la formation de moniteurs et de bénévoles spécialisés en loisirs. Il enseignera aussi, de 1962 à 1984, à l'École des guides touristiques de Montréal. Visitant des diocèses à travers la province, il prononcera aussi de nombreuses conférences sur le loisir et le bénévolat, en plus de rencontrer les jeunes dans les écoles, pour leur parler d'éducation physique.

Apparemment doté d'une énergie inépuisable, il s'impliqua dans nombre de groupes de loisirs de tous genres et oeuvra lui-même comme bénévole dans plusieurs organisations.

Il fut ainsi président de la Fédération folklorique du Québec et gouverneur de la Fédération des loisirs-danse du Québec et reçut en 1958 une décoration folklorique, la «Frétille Impériale».

L'expérience de celui qui a aussi dirigé le conseil d'administration de la Confédération des Loisirs du Québec (qui lui a remis sa médaille Bene Merenti) fit que divers organismes — l'Alliance métropolitaine de la Récréation, le service des loisirs de Duvernay et un comité créé par Lucien Saulnier, alors président du comité exécutif de Montréal — le consultèrent également à titre de conseiller technique.

En 1967, à l'invitation du Premier ministre Daniel Johnson, il était membre d'un comité spécial chargé de l'organisation d'une session qui mènera à la création du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Toutes ces interventions, en plus de contribuer à la création de très nombreuses installations et structures, ont donné envie aux Québécois de devenir plus actifs, même si cela pouvait ne signifier que jouer au Scrabble.

Suivant l'exemple de celui pour qui le loisir était simplement «occuper son temps libre», certains ont donc entrepris de bouger davantage, d'autres sont devenus des adeptes du plein air et d'autres encore, grâce à lui, ont complètement changé leur mode de vie et se sont lancés très sérieusement dans une activité physique, par exemple le tennis ou le jogging.

D'Allard's

TOUTE LA MARCHANDISE
25% DE RABAIS
Le style convoité à des prix que vous adorerez! Toute notre collection mode est en solde pendant 2 jours seulement.
Les vendredi et samedi 24 et 25 avril.

Place Montréal Trust, niveau métro • Fairview Pointe-Claire • Les Jardins Dorval • Centre commercial Place Vertu • 6500, rue St-Hubert (angle Beauchien) • Complexe Desjardins • Les Galeries d'Anjou • Carrefour Angrignon • Carrefour Laval • Les Promenades St-Bruno • Les Promenades Deux-Montagnes

Dernière chance jusqu'au 30 avril 92

La Jetta... à prix incroyable!

Prix incroyable 12 395 \$*

ou Location-bail 246⁹⁹\$* / mois sans acompte

Marquage anti-vol GRATUIT!

VCI

*Jetta 4 portes de base — Transport, préparation et taxes en sus — Location basée sur un bail de 48 mois — Aucun acompte requis — Cette offre est valable pour des véhicules achetés et livrés entre le 17 et le 30 avril 1992.

BLAINVILLE
AUTOMOBILES E. LAUZON INC.
(514) 430-1460

CHOMEDEY
EURO-CENTRE INC.
(514) 973-8000

LASALLE
AUTOMOBILES AUTOHAUS LITEE
(514) 364-2753

MASCOUCHE
AUTOMOBILES A. BÉLANGER
(514) 474-2428

POINTE-AUX-TREMBLES
LES AUTOMOBILES EN ROUTE INC.
(514) 642-6242

ST-EUSTACHE
BLTZ AUTOMOBILES INC.
(514) 627-4466

VAUDREUIL
SABRIC AUTOMOBILES INC.
(514) 455-7941

BROSSARD
PARK AVENUE AUTOMOBILES
(514) 656-4811

GREENFIELD PARK
CHAMBY AUTOMOBILES INC.
(514) 671-7238

LAVAL
ARBOUR AUTOMOBILES LITEE
(514) 362-2731

MONTRÉAL
NORDEST VOLKSWAGEN LITEE
(514) 325-3422

REPENTIGNY
AUTO HAMER (1979) LITEE
(514) 585-1700

ST-LAURENT
AUTOMOBILES A. RIVEST INC.
(514) 748-6961

VALLEYFIELD
ANTILLES AUTOMOBILES LITEE
(514) 371-5563

CHATEAUGUAY
INTERMONDE AUTOS INC.
(514) 698-2261

KIRKLAND
AUTOMOBILES G.M.F. LITEE
(514) 694-1378

LONGUEUIL
VIALE AUTOMOBILES INC.
(514) 679-0890

LES AUTOMOBILES POPULAR INC.
(514) 274-5471

ST-BRUNO
RIMAR AUTOMOBILES INC.
(514) 253-4888

ST-LÉONARD
RIMAR AUTOMOBILES INC.
(514) 253-4888

VERDUN
CAMPBELL & CAMERON
(514) 762-9777



Confiance, service et la fameuse Jetta!



Bienvenue

GRANDE

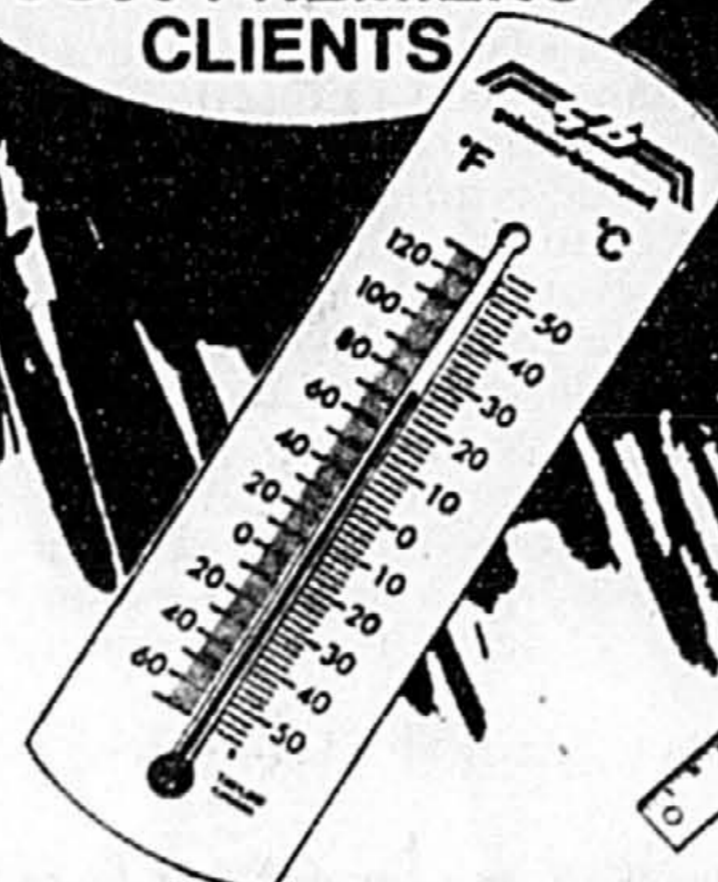
GRATUIT!

MERCREDI
22 AVRIL 92
EXACTO DE POCHE
5 000 PREMIERS
CLIENTS

JEUDI
23 AVRIL 92
OUVRE-LETRE
5 000 PREMIERS
CLIENTS

VENREDI
24 AVRIL 92
THERMOMETRE
5 000 PREMIERS
CLIENTS

SAMEDI
25 AVRIL 92
RÈGLE DE MENUISIER
8 000 PREMIERS
CLIENTS



**ENSEMBLE PATIO
5 MORCEAUX**

- comprend 4 chaises bas dossiers et 1 table ronde 40"
- parasol en sus

49⁹⁹

Tel qu'ANNONCE à la TV



**BARREAU D'ESCALIER
EN BOIS TRAITÉ VERT - 36"**

rég: 69[¢]
7051155

39[¢]

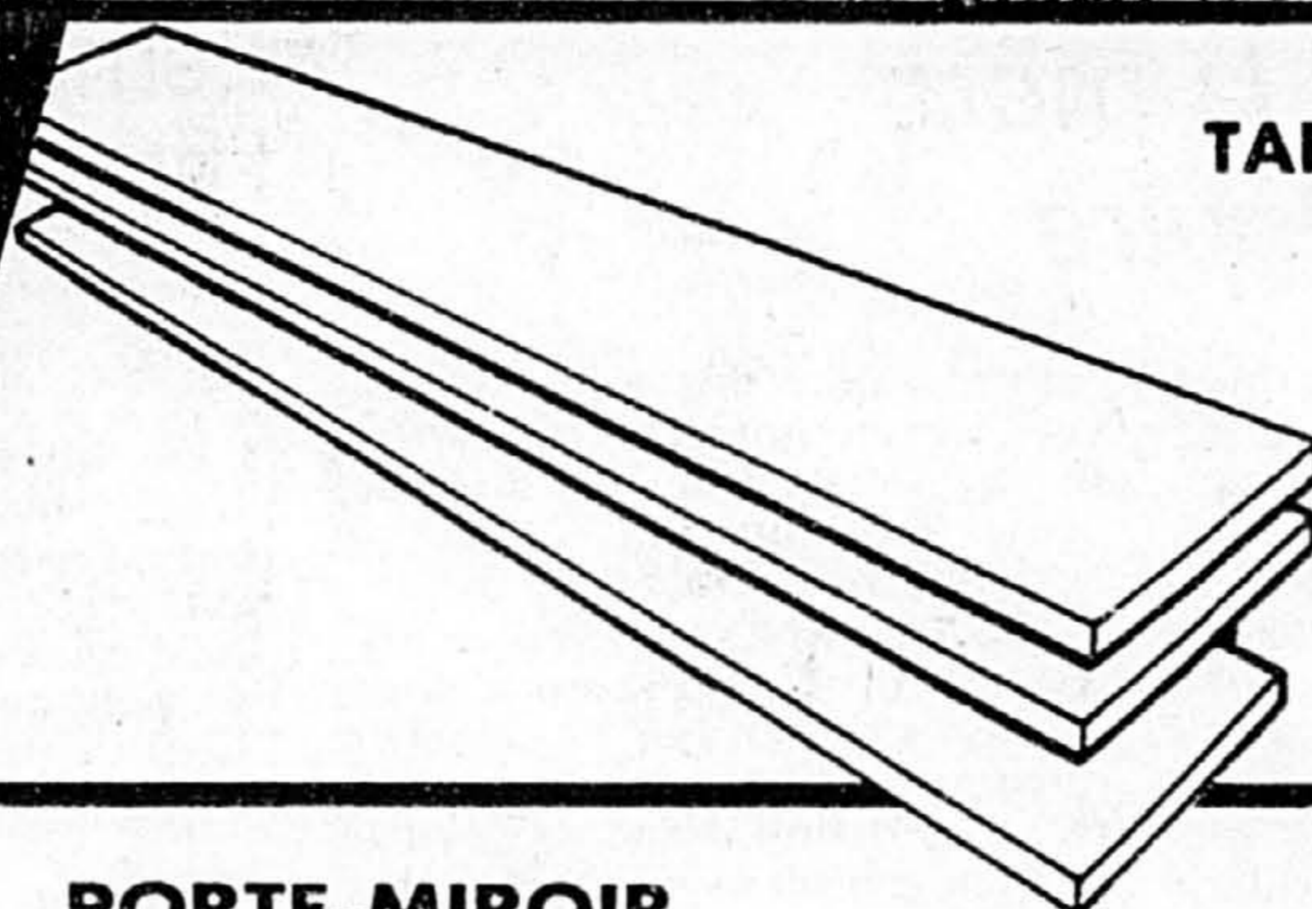


**TABLETTE DE MÉLAMINE
BLANCHE**

- bordée • 3/8" x 11 3/4" x 97"

rég: 11,99
7551250

4⁹⁹

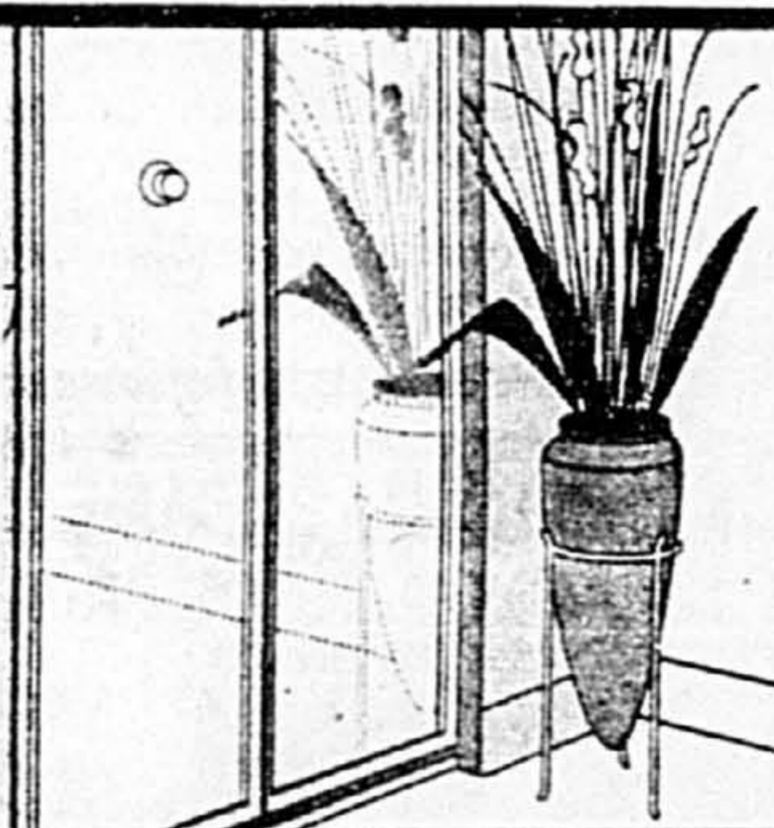


**PORTE-MIROIR
COULISSANTE**

- encadrement blanc, champagne ou noir • 48" • miroir clair

rég: 122,99

69⁹⁹



PEINTURES C.I.L.

latex perle d'intérieur blanc

0195705

16⁹⁹/370 L

latex semi-lustré blanc

0195753

16⁹⁹/370 L

latex blanc à plafond

13⁹⁹/370 L

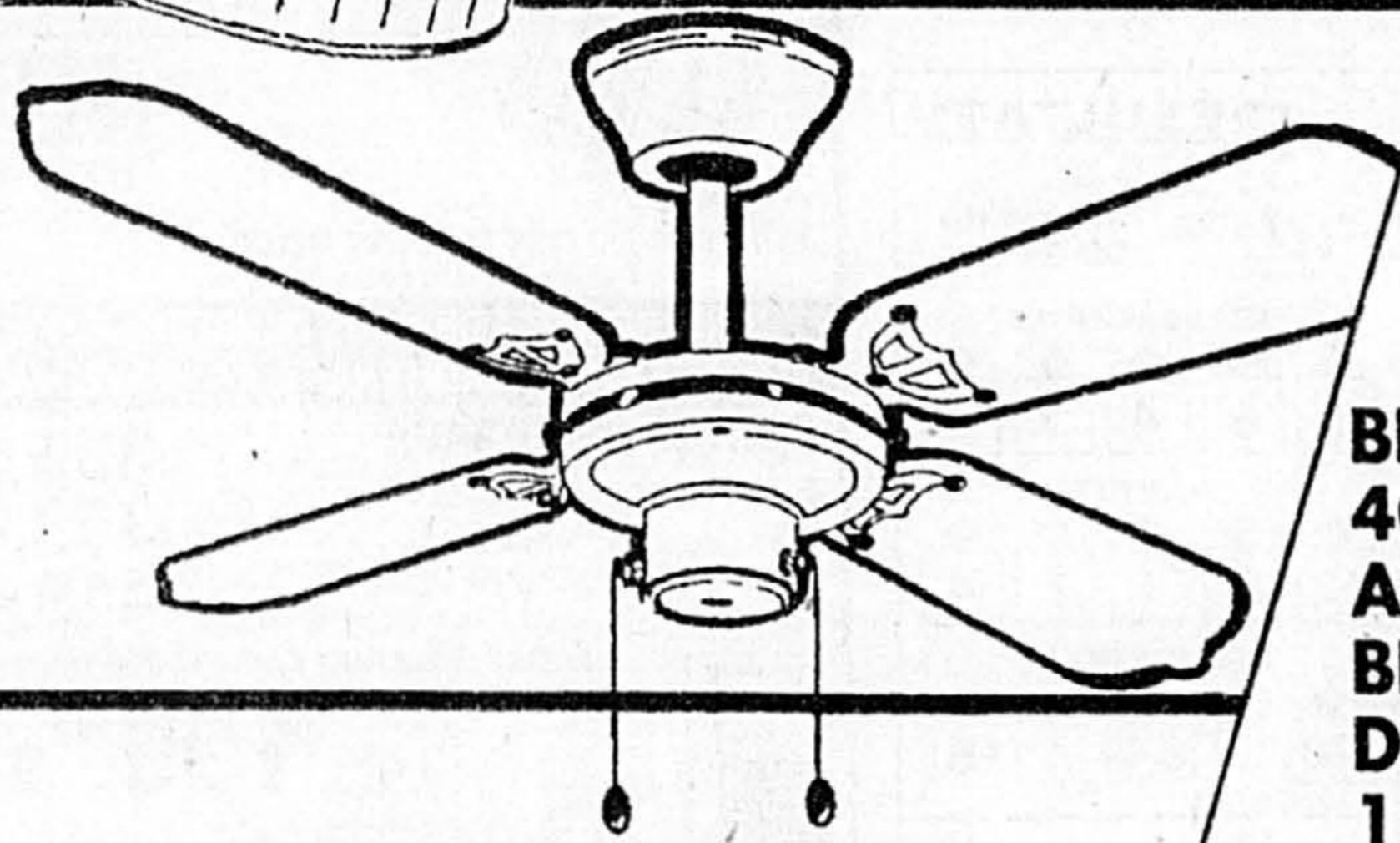


**VENTILATEUR DE PLAFOND
36" - 4 PALES - BLANC**

rég: 36,99

4037306

19⁹⁹

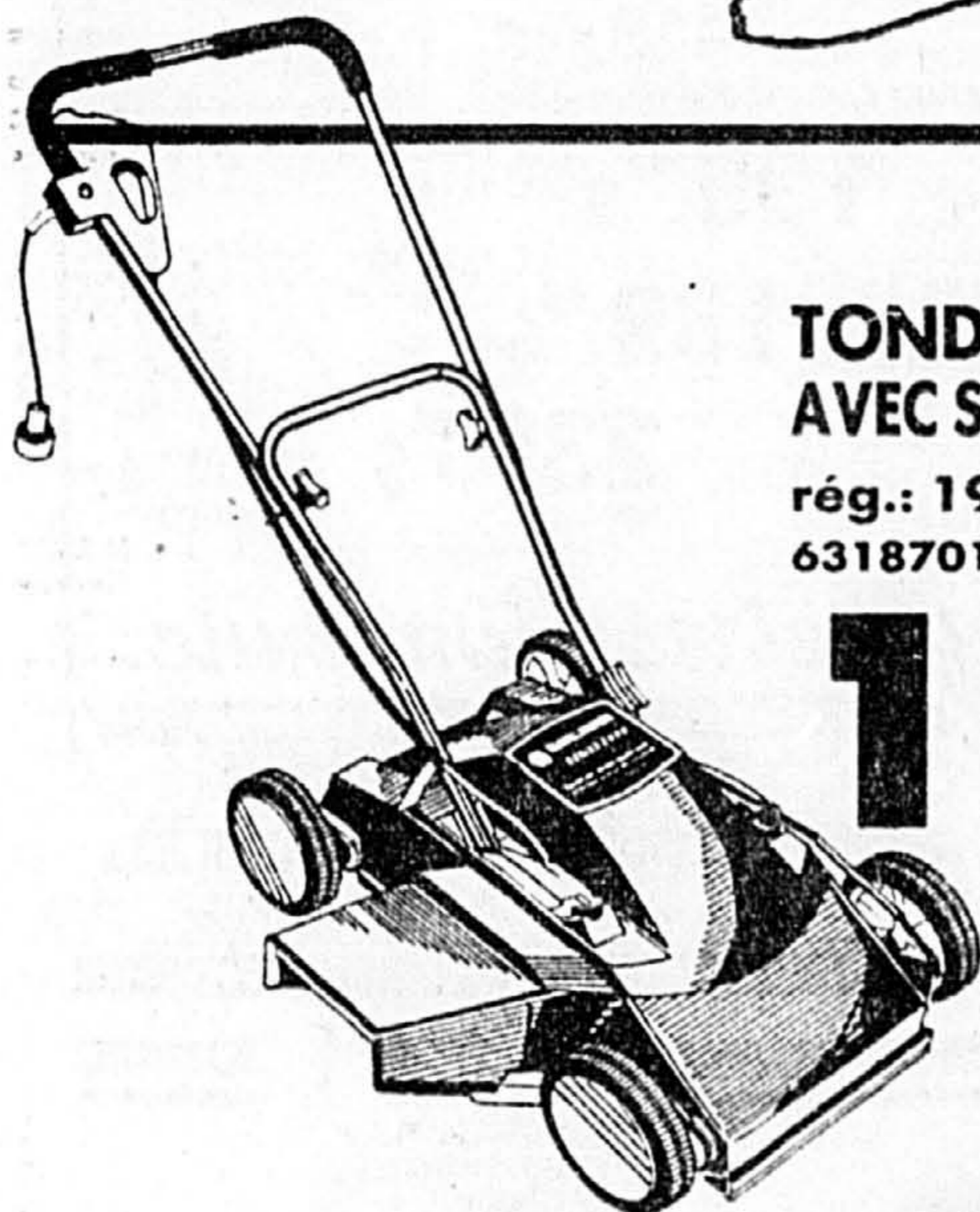


**TONDEUSE ÉLECTRIQUE
AVEC SAC DE BLACK & DECKER**

rég: 199,99

6318701

179⁹⁹



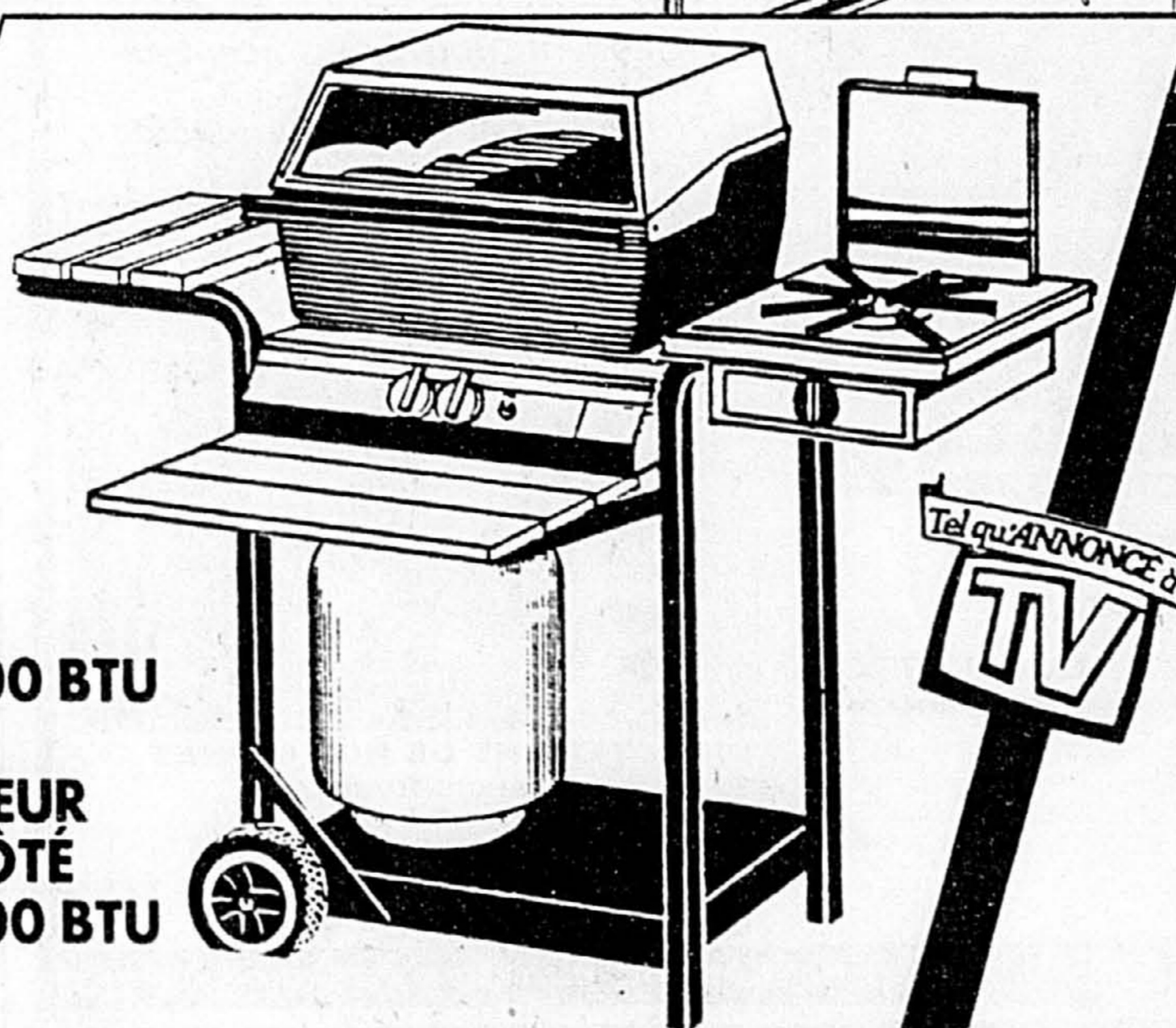
**BBQ
40 000 BTU
AVEC
BRÛLEUR
DE CÔTÉ
12 000 BTU**

- noir
- avec hublot

6536202

rég: 219,99

159⁹⁹



Tel qu'ANNONCE à la TV



goineau-bousquet



164, boul. des Laurentides
Pont-Viau
667-9770

LAVAL
382-9340

2121, boul. Curé-Labelle
Chomedey
682-9090

LAVAL
335-6060

473, boul. Taschereau
Greenfield Park
672-8080

MTL
879-5839



Dépositaire des peintures SICO-CIL-CHATEAU-SIKKENS-CROWN DIAMOND
PEPINIÈRE choix de plantes et arrangements floraux en soie
CENTRE DE COUPE panneaux de mélamine, sélection de bois franc, etc.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités de nos inventaires. L'illustration de certains articles peut différer.



OUVERTURE À GREENFIELD PARK

Les médecins québécois veulent l'abolition du moratoire sur les prothèses mammaires au silicone

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les représentants des chirurgiens plasticiens, des médecins et des omnipraticiens du Québec ont qualifié hier d'«impromptue» et de «politique» la décision récente du ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, Benoit Bouchard, de prolonger de six mois le moratoire interdisant l'utilisation d'implants mammaires au gel de silicone.

Ces trois groupes de médecins jugent que la décision ministérielle rendue publique le 17 avril dernier fait courir des risques à deux groupes de femmes: celles dont le processus de reconstruction mammaire est en cours et celles qui ont besoin d'un remplacement immédiat d'une prothèse défectueuse.

En conférence de presse, hier, le président de l'Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec, Roland Charbonneau, s'est dit incapable d'évaluer approximativement combien de femmes se retrouvent dans ce cas.

Plutôt que d'attirer l'attention du ministre Bouchard sur ces cas, le président Charbonneau a indiqué hier son intention de mener une consultation pancanadienne au cours des prochaines semaines afin «d'évaluer la pertinence d'une décision politique qui porte sur une question à caractère médical et qui touche la santé et le bien-être de certaines catégories de patientes».

La consultation sera faite auprès des chirurgiens et médecins du Québec, des fédérations médicales québécoises et canadiennes et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Pouvoir médical

Cela fait, l'Association de spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec «prendra une décision éclairée, celle qui pourra le mieux répondre aux besoins des patientes et non à ceux des groupes d'intérêts», a fait valoir M. Charbonneau.

Aux yeux du président de la Corporation des médecins du Québec, Augustin Roy, le ministre Bouchard a cédé aux pressions du lobby important de groupes de femmes, dont «Réseau Je sais/I Know Network», qui prétendent avoir connu des problèmes avec les prothèses de silicone, en l'occurrence le cancer et des maladies du système immunitaire.

M. Roy estime que «la question fondamentale qui se pose dans le contexte actuel, c'est de savoir qui de la science, de la médecine ou de la politique doit déterminer les actes et les décisions médicales au Canada». Pour sa part, M. Charbonneau croit qu'il appartient à la Corporation des médecins du Québec «de surveiller la qualité des soins au Québec».

En début d'année, le ministre Bouchard avait demandé à un comité d'experts canadiens dirigés par Cornelia Baines de l'Université de Toronto d'étudier la question des implants mammaires et de lui faire des recommandations.

Dans son rapport remis la semaine dernière, le comité Baines recommandait de limiter le recours aux implants mammaires aux femmes de plus de 40 ans et à celles qui ont subi une chirurgie à la suite d'un cancer du sein.

On estime à 150 000 le nombre de Canadiennes porteuses d'implants mammaires, dans la majorité des cas pour des raisons esthétiques.

Aux États-Unis, l'agence Food and Drug Administration a récemment limité les implants de silicone aux reconstructions chirurgicales rendues nécessaires à la suite d'un cancer du sein et seulement dans les cas où les implants mammaires de soluté salin ne peuvent être utilisés pour des raisons médicales.

Cela met fin au recours aux prothèses mammaires pour des fins strictement esthétiques.

En mars dernier, l'un des plus gros manufacturiers de prothèses mammaires au gel de silicone, Dow Corning, s'est retiré du marché. Trois mois auparavant, Dow Corning avait été condamné à verser 7,34 millions à une Californienne qui affirmait que la rupture de ses implants mammaires et l'écoulement de gel de silicone dans son organisme l'avait rendue inapte au travail.

En septembre 1991, Bristol-Myers Squibb et Surgitek avait cessé de produire la prothèse Meme.

Les deux seuls manufacturiers nord-américains de prothèses mammaires à se partager le marché sont Mentor Corporation et McGhan Medical Corporation.

Un enfant et un adolescent heurtés par des autos

Un bambin âgé de quatre ans reposait dans un état critique, tard hier soir, après avoir été heurté par une voiture, non loin de la demeure de ses parents située dans le quartier Vimont, à Laval.

Selon les informations obtenues, le petit Alexandre Aubry se promenait sur son tricycle «Big Wheel» lorsque l'accident est sur-

venu. Jouant dans une rue en forme de croissant, il aurait surgi soudainement sur une artère située à proximité, au moment même où une automobile passait. Le conducteur n'a eu aucune chance d'éviter la collision.

Transporté à la Cité de Santé de Laval, le garçonnet devait ensuite prendre le chemin de l'hôpital Sainte-Justine où, en fin de soi-

ré, il était toujours dans le coma.

Blessures sérieuses

Par ailleurs, un adolescent de 15 ans a subi des blessures sérieuses, hier, lorsqu'il a été heurté par une automobile à l'angle des rues Pie IX et Fleury, à Montréal-Nord.

Enquête sur la mort d'un octogénaire

Les policiers du poste de Coaticook de la Sûreté du Québec mènent actuellement une enquête afin de déterminer les circonstances de la mort d'un homme de 85 ans dont le cadavre a été retrouvé hier matin en bordure de la rivière Tomifobia, dans le canton de Stanstead, en Estrie.

Edward Harmer, un résident d'Ayer's Cliff, avait été vu pour la dernière fois lundi matin, alors qu'il quittait son domicile au volant de sa voiture.

Les recherches pour retrouver l'homme ont débuté vers 19 h le jour même, à la suite de la découverte de son véhicule près de la rivière Tomifobia.

Hier matin, les policiers ont recouru à l'hélicoptère pour poursuivre les recherches. Le corps fut retrouvé en bordure de la rivière, à un demi-kilomètre environ de l'endroit où avait été repéré le véhicule.

Une autopsie sera pratiquée à Montréal pour connaître les causes exactes du décès.

Selon la police, le jeune tentait de traverser la rue en vitesse afin de prendre sa correspondance d'autobus lorsque la collision s'est produite. Il aurait essayé de traverser malgré un feu rouge.

Conduit à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, il reposait hier soir dans un état grave mais stable.

Remède contre l'embonpoint

Agence France-Press

TOKYO

Les obèses n'auront bientôt plus de soucis à se faire et pourront manger autant qu'ils le désirent, grâce à une découverte inédite d'un chercheur japonais, rendue publique mardi à Tokyo par l'Institut de recherche physique et chimique du Japon.

L'Institut précise qu'un de ses chercheurs Kunio Suzuki, a trouvé une nouvelle substance, le cholestén, capable d'empêcher les graisses de s'accumuler dans les tissus.

Une expérience de deux ans et demi pratiquée par M. Suzuki sur des souris nourries avec des aliments particulièrement gras a permis d'établir que celles qui avaient reçu une dose quotidienne de 0,5 pc de cholestén dans leur nourriture avaient un poids nettement moins élevé que les autres. Le cholestén, une substance produite dans les intestins par métabolisme du cholestérol, agit en bloquant la création de lipoprotéines qui transportent la graisse dans les différentes parties du corps.

«Votre pharmacie n'est pas un musée»

On récupère les vieux médicaments

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

Parce que les personnes âgées sont les plus grands consommateurs de médicaments, elles seront la clientèle cible, cette année, de la Semaine de récupération des médicaments périmés.

Cette semaine thématique en est à sa troisième édition. Et, autre nouveauté, aux pharmaciens et à la Fondation québécoise en environnement se joint cette fois des infirmières, les CLSC et la Fédération de l'âge d'or.

À l'origine en 1990, cette semaine servait simplement à récupérer les médicaments périmés, surtout pour des motifs écologiques, affirmait hier M. François-Jean Coutu, président et chef de l'exploitation du Groupe Jean Coutu.

En deux campagnes, en 1990 et 1991, on a amassé rien de moins que 20,5 tonnes de médicaments périmés, qui ont été incinérés par une firme spécialisée.

Pour la campagne 1992, on mettra l'accent sur les personnes âgées qui sont les plus grands consommateurs de médicaments, confirmant la vaste enquête Santé Québec en 1987.

20 p. cent des problèmes

Le magazine Québec Pharmacie indiquait récemment que jusqu'à 20 p. cent des admissions de personnes âgées dans les services de gériatrie des hôpitaux sont causées par une utilisation inadéquate des médicaments. D'où l'intérêt de mieux informer cette clientèle particulière.

Avec ce nouvel objectif, la Semaine de récupération des médicaments périmés est en voie de devenir une semaine d'information sur l'utilisation judicieuse des médicaments.

Par exemple, durant cette semaine du 25 avril au 1er mai, un pharmacien se rendra dans

les CLSC pour informer la population sur divers aspects de la consommation de médicaments.

Un sondage Léger et Léger a révélé que 25 p. cent des gens ignoraient même qu'un médicament périmé avait perdu son efficacité.

À domicile

Également, des pharmaciens suivront des infirmières qui travailleront pour les CLSC dans les soins à domicile aux personnes âgées. Ils souhaitent ainsi rejoindre les personnes âgées moins mobiles qui ne peuvent apporter elles-mêmes à la pharmacie leurs médicaments périmés. Ils en profiteront pour distribuer quelques conseils.

Mme Thérèse Guimond, de l'Ordre des infirmières, cite cet exemple de semaine thématique pour souligner que «les professionnels ne sont pas toujours en chicanne, surtout lorsqu'il est question de promotion de la santé».

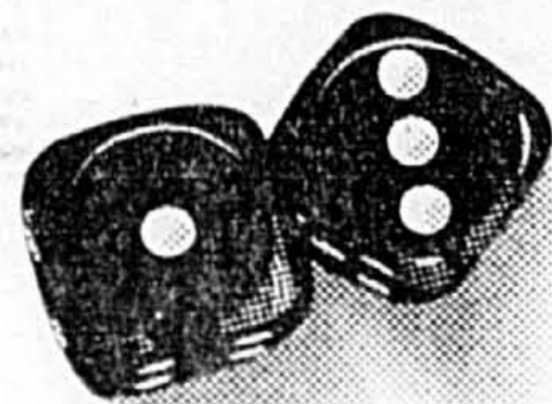
La Fédération de l'âge d'or elle aussi y mettra son grain de sel en informant ses membres, en distribuant des feuilles d'information et en les invitant à se débarrasser de leurs médicaments périmés. «Votre armoire à pharmacie n'est pas un musée», lançait Mme Fernande Pelletier, de la FADOQ, en s'adressant aux personnes âgées par l'intermédiaire des médias.

En donner aux amis?

M. Coutu cite plusieurs exemples d'utilisation inadéquate de médicaments: une consommation de médicaments périmés, des échanges de médicaments entre amis, un traitement suivi de façon irrégulière, une lecture erronée de l'étiquette sur la bouteille, etc.

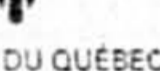
Bien qu'on mette l'accent cette année sur les personnes âgées, tous les citoyens sont encore invités à participer.

JOUEZ GAGNANT!



AIDEZ-NOUS
À VAINCRE LE CANCER

SOCIÉTÉ CANADIENNE
DU CANCER



CANADIAN
CANCER
SOCIETY

DIVISION DU QUÉBEC

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE

UNE INDUSTRIE QUÉBÉCOISE
MANUFACTURIER DE PRODUITS DE P.V.C. DE QUALITÉ

Vecor, l'innovateur au niveau international du plancher de P.V.C. à surface antidérapante. Également: nouveau concept de clôtures et rampes de P.V.C. Produits testés rigoureusement. Garantie à vie

SYSTEMES DE P.V.C. POUR BALCONS, CLÔTURES, PATIOS, TERRASSES, GALERIES, QUAIS, RAMPES DE BALCON, ETC.

DIRECTEMENT DE NOS USINES
2035, RUE FRANCIS-HUGUES
LAVAL (QUÉBEC) H7S 2G2
(514) 629-4525
LIGNE DIRECTE: 1-800-361-8138
TÉLÉCOPIE: (514) 629-5052

POUR Vecor C'EST TOUT NATUREL DE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT!

21 avril et 22 avril 1992, 2 jours seulement
GRANDE VENTE PRIX AFFICHÉS SANS NEGOCIATION
CHEZ MAZDA GABRIEL

NOS PRIX* AFFICHÉS SUR VÉHICULES EN STOCK UNIQUEMENT
250 VÉHICULES EN INVENTAIRE

- Garantie prolongée 6 ans ou 120 000 km inclus
- Rabais Mazda inclus
- Surprise avec chaque achat



* Cette offre ne peut être jumelée avec d'autres

* Financement sur place

Aucune information au téléphone

PROTEGE



mazda
GABRIEL

5333 ouest,
rue St-Jacques
Montréal
484-7777

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 92-04-21

JEU DES CARTES
POSITIONS: D 6 4 7 R
JEU 1

ROULETTE
POSITIONS: 13 9 1 7 4
JEU 2

GRANDE ROUE
POSITIONS: 78 84 15
JEU 3

BANCO Tirage du 92-04-21

1	2	6	17	18
19	21	23	24	30
33	37	54	55	60
61	62	66	68	69

Prochain tirage 92-04-22

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PRIX JAMAIS VUS... COMPAREZ!

En plus... Vimat vous offre le plus grand choix de portes et fenêtres au Québec!

PRIX GARANTIS JUSQU'AU 15 MAI 1992

438,95 \$

ASSEMBLÉE

40% D'ESCOMPTE*

FENÊTRE À BATTANT EN "UPVC MELCO"
FENÊTRE DE PVC AU PRIX DU BOIS RECOUVERT

VOUS RÉNOVEZ OU VOUS CONSTRUISEZ? PENSEZ à Vimat!
COMMANDEZ MAINTENANT... PAYEZ Plus tard!

PORTES DE GARAGE

PORTE DE GARAGE À SECTIONS (80 X 70)	335,95 \$
EN ACIER ISOLÉ (90 X 70)	359,95 \$
QUINCAILLERIE INCLUSE (10 X 70)	419,95 \$

GRATUIT: PEINTURE BLANCHE SUR LES 2 CÔTÉS

199,95 \$ #603

139,95 \$ #600

239,00 \$ #3002

PORTES D'EXTÉRIEUR EN ACIER ISOLÉ
34 PO. CADRE EN PIN 1 1/4 PO
COUPE-FROID MAGNÉTIQUE
+ COUPE-FROID EN POLYFLEX
SEUIL AJUSTABLE
PERÇÉ 1 TROU
QUANTITÉ LIMITÉE

OFFRE VALABLE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PAYEZ ET EMPORTÉZ - À NOTRE ENTREPRIS - LIVRAISON DISPONIBLE, LEGERS SUPPLÉMENTS

Les fenêtres Vimat inc.

TERRÉBONNE 1035 CH. DU COTEAU Tél.: (514) 471-1141	ST-HUBERT 3631 BOLL. TASCHEREAU Tél.: (514) 445-2780	VILLE-ST-LAURENT 195 GRAVELINE Tél.: (514) 342-6191
MONTREAL 3370 BEAUBIEN EST Tél.: (514) 725-5236	LAVALTRIE 200 CH. DES INDUSTRIES Tél.: (514) 589-5108 588-3362	ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES 13,500 ROUTE 158 Tél.: (514) 431-0940

BUREAU-CHEF 1 800 353-8277

SPECTROM INC.

442 rue St-Gabriel, Montréal, Québec, H2Y 2Z9

FORMATION BILINGUE SCO UNIX:

- Introduction.
- Administration.
- Administration d'un réseau Unix.
- Introduction à la programmation C.
- Programmation "shell".
- Gestion d'un système Open Desktop.

FORMATION BILINGUE MS-DOS:

- Ateliers MS-Dos.
- Ateliers WordPerfect.
- Ateliers Lotus 1-2-3.

SUPPORT ET GESTION DE SYSTEME.

FORMATION BILINGUE SYST. 36, AS/400.

(Admissible au crédit d'impôt à la formation)

(514) 397-UNIX (8649)

**Jean Charest
au soleil**

d'après PC
SHERBROOKE

■ Après avoir sonné « l'alarme au soleil » le mois dernier, le député de Sherbrooke et ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, s'est présenté hier en conférence de presse avec... un coup de soleil sur le visage!

« Il faisait en fin de semaine un temps splendide pour le ski de printemps », a lancé avec ironie M. Charest.

« Je me suis, en quelque sorte, transformé en laboratoire vivant », a blagué le ministre qui avait créé tout un émoi, récemment, en mettant en garde la population contre les dangers de l'exposition au soleil.

Un trou inquiétant dans la couche d'ozone, au-dessus du Canada, laisserait percer des rayons dangereux pour la peau.

Du nouveau dans le traitement de la maladie de Parkinson

CAROLE THIBAudeau

■ Un petit pas de plus vient d'être accompli dans le traitement de la maladie de Parkinson, une maladie neurologique qui atteint plus de 70000 Canadiens, pour la plupart après la cinquantaine.

Selon un article paru dans la revue scientifique *New England Journal of Medicine*, Eldépryl, une substance jusqu'ici utilisée comme médicament d'appoint lorsque la maladie de Parkinson a déjà atteint un certain stade, pourrait être bénéfique dès l'apparition, à l'état bénin, des premiers symptômes.

Cette nouvelle importe surtout pour les patients chez qui on a diagnostiqué la maladie de Parkinson mais qui ne prennent pas encore de médicament; ces personnes pourront dorénavant se voir prescrire immédiatement Eldépryl, ce qui retardera l'arrivée des symptômes vraiment handicapants.

La maladie de Parkinson engendre le tremblement d'un ou de plusieurs membres, la difficulté d'exécuter certains mouvements, ainsi qu'une rigidité musculaire.

Jusqu'ici, on attendait que les symptômes de cette maladie neu-

rologique soient assez importants avant de prescrire d'abord la lévodopa, et ensuite le Eldépryl ou bien le Parloval comme médicament complémentaire.

On observait cette pratique parce que l'effet positif de la lévodopa diminue graduellement avec les années. En outre, ce médicament présente des effets secondaires importants, dont des hallucinations.

Mais en prescrivant au patient ou à la patiente du Eldépryl dès la détection de la maladie, trois études, selon le cabinet de relations publiques National, montrent qu'il est possible de retarder l'apparition de l'incapacité associée au Parkinson.

« Une de ces études conclut que Eldépryl fait gagner onze mois, en moyenne, avant l'apparition des symptômes qui justifient normalement le recours à la lévodopa », affirme National.

Les scientifiques croient que la maladie de Parkinson est due à une diminution de la dopamine dans le cerveau. La lévodopa, médicament important dans cette maladie, est un analogue de la dopamine; c'est pour cela qu'il a la propriété de réduire les symptômes du Parkinson.

De son côté, Eldépryl agit en retardant la dégradation natu-

relle de la dopamine dans le cerveau, ce qui prolonge la vie utile de cette substance.

De son côté, le médicament Parloval stimule la production naturelle de dopamine dans le

cerveau. Il n'agit pas cependant chez toutes les personnes atteintes de la maladie.

À PARTIR DE 369 \$*

NOUVELLE PORTE INJECTÉE "DECOTHERM"
(ISOLANT R15)

*PORTE SEULEMENT (FINI BLANC 2 CÔTÉS)	
8 x 7 pi	369 \$
9 x 7 pi	409 \$
10 x 7 pi	449 \$
16 x 7 pi	679 \$

AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES
CHOIX DE 15 COULEURS
OUVRE-PORTE ÉLECTRIQUE "LIFTMASTER"

1/3 HP	225 \$
1/2 HP	250 \$

SERVICE D'INSTALLATION DISPONIBLE
SERVICE À DOMICILE (MONTRÉAL)

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 et samedi de 9 h 00 à 16 h 00

SALLE D'EXPOSITION:
2150, boul. Hymus, Dorval Tél.: (514) 683-4011

portes IMPERIAL ltée
RÉSIDENTIEL - INDUSTRIEL

VENTE EN GROS
NOUS PAVONS TOUTES LES TAXES ACHATS PAVÉS ET EMPORTEES

**AEROSPORT
ENCORE PLUS...
SPORT**

Voici la NOUVELLE AEROSTAR édition 1992...

ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENT...

- CLIMATISEUR
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- RADIO ÉLECTRONIQUE AM/FM STÉRÉO CASSETTE AVEC MONTRE
- COUSSIN DE SÉCURITÉ
- Servofreins / Servodirection
- Volant réglable
- Régulateur de vitesse / Glaces teintées
- Moteur V6, 3 litres à injection électronique
- Chauffe bloc moteur
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Dégivreur de lunette arrière
- Groupe éclairage
- Version 7 passagers avec deux fauteuils Capitaine
- Groupe décor sport avec marchepieds, etc.



Prix de détail suggéré **20 656 \$**
Moins RABAIS du CONCESSIONNAIRE **- 661 \$**
Moins REMISE en argent de FORD **-1 250 \$**

VOTRE PRIX
ou le financement du manufacturier.

AEROSPORT
18 745 \$*



**ENCORE PLUS...
NOUS VOUS OFFRONS L'AÉROSTAR XL
À PARTIR DE SEULEMENT 15 745 \$***

* Vous choisissez entre la remise en argent incluse ou le financement du manufacturier.

LES CONCESSIONNAIRES

FORD **MERCURY**
LINCOLN

DU QUÉBEC

**À VOUS DE CHOISIR! MAIS FAITES VITE...
LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES ET CETTE OFFRE NE DURERA PAS!**

* L'Aerostar XL 4X2 à 5 passagers inclus le groupe d'équipement 590A avec le climatiseur et la transmission automatique. L'Aerostar est un Aerostar XL 4X2 à 7 passagers, modèle spécialement équipé incluant le groupe d'équipement 632A. Les prix incluent la remise Ford de 1 250,00 \$. Le client peut choisir entre la remise en argent de 1 250,00 \$ ou le financement actuel du manufacturier. La TPS, la TVP, les frais de transport, la taxe d'accise sur le climatiseur et toutes autres taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir les modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Les véhicules offerts peuvent différer de ceux ci-haut illustrés. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury participant.

Encore plus pour vous!

Des idées pour le Parc olympique, la RIO en a pour 86 millions

MICHEL BEAUNOYER
collaboration spéciale

Le Parc olympique, dont les installations ont jusqu'ici coûté 3 milliards aux contribuables, pourrait «s'enrichir» de cinémas, de musées, de salles d'exposition, d'un hôtel, d'un «Palais de l'automobile»... Des idées que la Régie des installations olympiques passe depuis un certain temps et qui nécessiteraient des investissements supplémentaires de 86 millions.

Guy Morin, adjoint au président de la RIO, responsable du dossier de planification et développement, explique: «Nous avons assez remis en question les installations, le temps est venu de passer à l'action.» Son poste d'adjoint au président a d'ailleurs été créé l'an dernier dans le seul but d'exploiter le potentiel que recèlent les installations et terrains qui sont sous la supervision de la RIO.

Ce plan est découpé en dix zones de développement distinctes. Allant par ordre de priorité, ou du moins de probabilité de réalisation, ces zones touchent à la fois les installations du Parc olympique déjà existantes et de nouveaux édifices qui seraient construits sur les terrains dont la RIO a la responsabilité.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

Objectif rentabilité

Pour Pierre Bibeau, président de la RIO, la réalisation de ces divers objectifs doit se faire graduellement. Il admet ainsi que dans certains cas, il y a loin de la coupe aux lèvres. Par contre, selon lui, il est indéniable que la rentabilisation des installations olympiques, but ultime de l'opération, se concrétisera par l'aménagement et le développement des 616 700 pieds carrés de surface utilisable déjà construite dans le Parc olympique.

La RIO n'a cependant pas l'intention de procéder globalement dans la réalisation de ce plan. Elle compte plutôt avancer étape par étape, projet par projet. «Comme nous avons fait pour le nouveau tableau indicateur du Stade, qui a coûté 17 millions mais qui en rapportera de 4 à 8 millions en revenus de publicité, il faut vendre ces idées au gouvernement en prouvant leur rentabilité», explique Pierre Bibeau.

Agrandir le plancher du stade

Selon le plan présenté par Guy Morin, la première étape à franchir consiste à régler la question du toit du Stade, de façon à normaliser la tenue des grands salons et permettre la réalisation d'un projet d'agrandissement de la surface disponible pour les expositions.

Le Stade olympique, hors de la saison de baseball, offre 392 300 pieds carrés de l'automne au printemps pour les grandes exposi-



Selon le plan de développement de la RIO, le terrain vague à la droite du futur Biodôme pourrait accueillir un hôtel de 250 cham-

brés. Il s'agit de l'un des projets majeurs de récupération des installations olympiques proposés par la RIO.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

On trouve une bonne partie de ces secteurs à développer dans un document que le bureau de l'adjoint au président de la RIO remet aux groupes de promoteurs, québécois comme étrangers, qu'il souhaite intéresser au potentiel inexploité du Parc olympique.

La RIO se dit également toujours dans la course pour l'obtention d'un casino expérimental qui prendrait place pour une période d'essai de deux ans dans une partie du stade nommée «Les grandes hauteurs». Une somme de 16 millions serait nécessaire pour la réalisation de ces aménagements.

Si le projet de casino ne se réalise pas, deux autres projets sont sur le réchaud de la RIO. Le premier est un «Palais de l'automobile». Contrairement au Salon de l'auto, il est ici question d'une installation permanente qui joue le rôle d'un grand salon de montre pour les concessionnaires de la région. On peut combiner à ce hall d'exposition et de vente un volet «musée de l'auto» ou encore une présentation pour les nouveaux modèles ou prototypes des constructeurs automobiles. Le grand avantage est de centraliser en un même endroit tous les produits disponibles sur le marché.

L'acheteur éventuel n'a pas à faire la tournée de la ville pour trouver le véhicule dont il a besoin. Pour le service après-vente, il pourra toujours se référer au point de vente local habituel du concessionnaire.

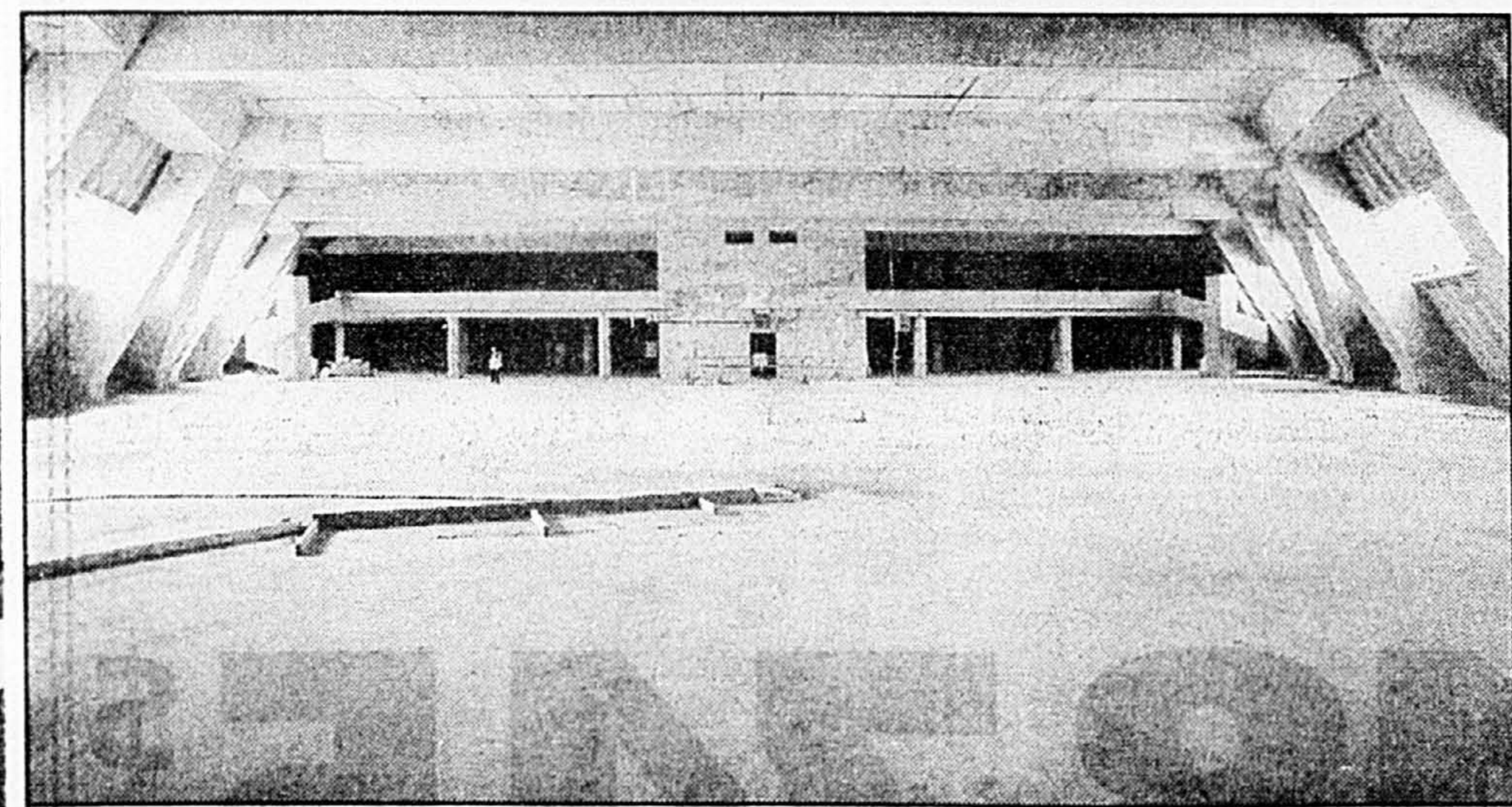
Ce concept a déjà été réalisé par le groupe français Sari à Paris. Ce même groupe se prête aujourd'hui à une étude conjointe avec la RIO afin de déterminer le besoin d'un tel service à Montréal. On s'attend à des décisions dès cet été si les nouvelles du casino s'avèrent négatives.

L'autre alternative concerne un musée du sport. La rentabilité d'un tel projet n'a pas encore été étudiée mais la RIO ne veut pas fermer la porte avant d'y jeter un coup d'oeil plus approfondi. Guy Morin parle ainsi de la possibilité d'aménager à cet endroit un temple de la renommée du hockey, un musée des sports d'hiver ou encore un musée qui couvrirait l'ensemble du monde sportif. Cette dernière variante pourrait, selon des chiffres préliminaires, attirer quelque 350 000 visiteurs annuellement.

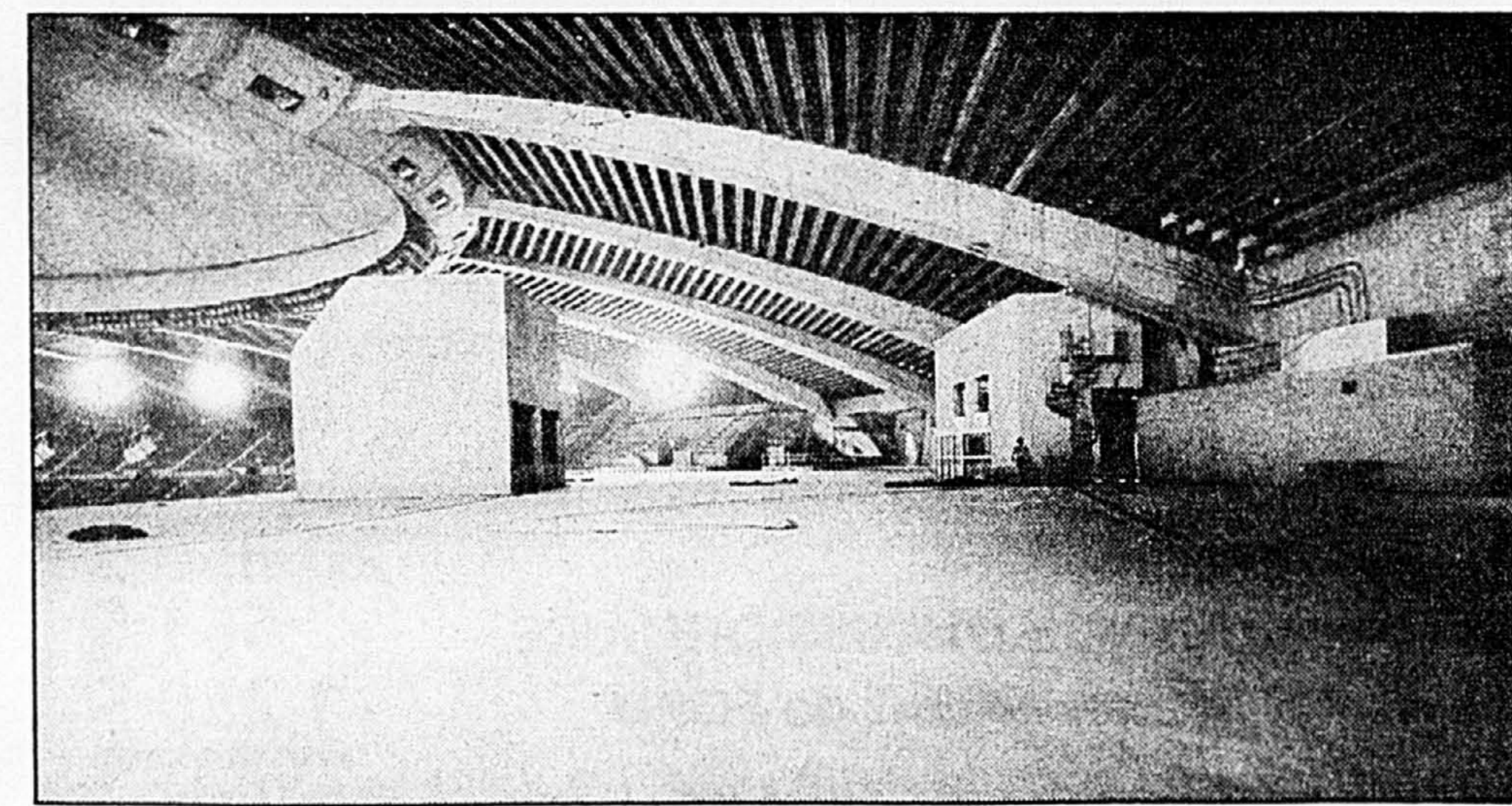
En plus de ces grands projets impliquant d'importants réaménagements et de lourds investissements, une partie des 86 millions impliqués dans ce plan de développement sera consacrée à l'amélioration des accès et du stationnement du Parc olympique. Si tous les projets proposés se réalisent, plus de 8 millions de visiteurs franchiront annuellement les limites du Parc olympique, soit deux fois plus qu'en 1991.

D'où la prévision d'aménager un nouvel accès carrossable reliant directement la rue Sherbrooke à la base de la Tour olympique et le nivellement d'un nouveau stationnement de 400 places sur un terrain de football sous-utilisé.

Guy Morin se donne trois ans pour compléter les négociations concernant ces projets. Sur une grande maquette du Parc olympique devant son bureau, on retrouve d'ailleurs déjà des installations qui ne vivent pour le moment que sur papier.



Les étages vacants de la Tour olympique ressemblent à de vastes et futuristes cathédrales de la forme d'une pyramide tronquée.



Les «hauts plateaux», planchers situés à l'arrière du Stade, pourraient, avec un investissement de 18 millions, accueillir un Musée des sciences et techniques.

Tour à louer

MICHEL BEAUNOYER
collaboration spéciale

À louer, dans quartier Hochelaga-Maisonneuve, surface institutionnelle ou commerciale dans tour d'architecture unique. Possibilité 17 étages, 157 300 pieds carrés, bien éclairé, libre immédiatement. Prix à discuter avec gestionnaire.

La RIO considérerait comme très bonnes ses chances d'obtenir l'implantation de l'Université de l'Espace dans la Tour olympique. Cette école internationale d'enseignement supérieur dans les disciplines reliées à la haute technologie, à la science et à la recherche spatiale, aurait pu prendre place dans une partie des 17 étages vacants de la plus haute tour inclinée au monde.

Mais, dans la course à l'obtention de l'Université internationale de l'Espace, la Ville de Montréal aura préféré soumettre un emplacement que l'on retrouve devant le Centre canadien d'architecture, sur le boulevard René-Lévesque. La décision finale quant à la

ville qui accueillera le siège de l'Université de l'Espace, sera rendue par un comité international au mois d'août prochain. Plusieurs grandes villes du monde sont en lice.

Pour la RIO, la décision d'exclure la Tour olympique de la liste des lieux potentiels pour l'implantation de cette prestigieuse institution est un coup dur, qui reporte tout le dossier à la case de départ.

Fin du sport

L'idée d'utiliser la Tour olympique à d'autres fins qu'à des activités sportives ne remonte pas à hier puisque dès 1981 une étude commandée par la RIO indiquait que l'aménagement de plateaux sportifs entraînerait un déficit annuel de quatre millions de dollars. Dès ce moment, la RIO a entrepris l'étude de solutions de rechange.

Bien avant le projet de l'Université internationale, d'autres vocations ont été envisagées pour les étages vacants de la Tour. Ainsi en 1987, la RIO a été invitée à soumissionner pour héberger les locaux de Radio-Québec, alors en re-

nouvellement de bail. Mais, les frais d'aménagement des niveaux de la Tour et de déménagement des équipements de Radio-Québec se sont révélés trop élevés et le projet a été abandonné.

Puis, en 1989, le concept d'un parc aquatique jumelé à un complexe hôtelier fut présenté. On envisageait alors l'aménagement d'une piscine à vagues, de glissades d'eau et d'un décor tropical au centre de natation du Parc olympique, qui se trouve au pied du mât du Stade. Ce projet avait l'avantage de capitaliser sur l'achalandage provenant des salons et activités sportives déjà implantés dans le Parc olympique.

L'étude de faisabilité de l'époque démontrait l'existence d'un marché pour le complexe hôtelier planifié. Seul pépin, et de taille, l'installation d'un hôtel dans la Tour olympique aurait nécessité de la part d'un investisseur privé une mise de fond de 250 000 \$ par chambre, une somme astronomique.

Pour sa part, le parc aquatique aurait pu entraîner des revenus de plus d'un million par an à la RIO. Par contre, ce genre d'activité rencontrant des succès

variables selon les villes et étant lié à une certaine mode, il fut décidé de l'abandonner. Il aurait été d'ailleurs difficile de l'implanter sans le support d'un hôtel.

Répartir le potentiel

Depuis que la construction du mât a été achevée en 1987, la RIO dispose dans la Tour de 17 étages à louer. Guy Morin, adjoint au président pour la planification et le développement, a récemment décidé de scinder ce potentiel en deux parties. Ainsi, si l'on soustrait de ce total les étages que l'on désire consacrer au Musée de la science et de la technologie (voir autre article), il reste 11 étages d'une superficie de 82 253 pieds carrés à combler. Cette partie de la Tour représente un manque à gagner en revenus de location de l'ordre d'un million de dollars par année.

Selon Guy Morin, cette partie de la Tour fait présentement l'objet de négociations avec une entreprise d'envergure internationale reliée au domaine des télécommunications. D'ici neuf à dix mois, les responsables de ce dossier à la RIO devraient être en mesure d'annon-

cer le résultat de ces discussions. Ce que l'on sait, c'est que cette entreprise répond au désir de la RIO de louer les 11 étages vacants de la Tour à un seul et même locataire.

Il n'en demeure pas moins que par sa conception même, la Tour n'est pas un endroit qui trouvera facilement preneur. Il s'agit d'aller jeter un coup d'oeil sur ces vastes surfaces, qui nécessiteraient une mise de fond de l'ordre de 11 millions en aménagement seulement, pour comprendre l'ampleur du défi.

De plus, la fenestration de la Tour n'a pas été conçue en prévision d'une occupation par des bureaux. Les belles et nombreuses fenêtres sont accrochées à une telle hauteur qu'il n'est pas possible d'en profiter pour contempler la ville en contrebas.

Souignons finalement que si jamais le toit du stade devenait permanent ou semi-permanent, cette nouvelle configuration réglerait le problème de bruit provenant de la manipulation des câbles de la toile à l'intérieur de la Tour. Un grincement que le futur locataire de la Tour n'aurait pas nécessairement aimé.

Les sacs de plastique, une option plus écologique que les sacs de papier!

Presse Canadienne
WINNIPEG

■ Lequel est le plus écologique? Le papier ou le plastique?

Un économiste de l'environnement, qui vient d'étudier la question, estime que les sacs d'épicerie en matière plastique sont injustement décriés et sont peut-être même préférables aux sacs de papier d'un point de vue écologique.

«Les gens pensent spontanément que les sacs de papier sont écologiquement supérieurs parce qu'ils sont fabriqués à partir de produits naturels au lieu de plastique, explique M. Bob Fenton, de l'Université de Winnipeg.

«Les sacs permanents réutilisables sont généralement considérés comme le meilleur choix, mais tout bien considéré, les sacs de plastique à usage unique qu'on

emploie couramment ne sont pas un si mauvais deuxième choix, et sont bien plus recommandables que le papier.»

M. Fenton, qui a déjà présidé le Conseil du recyclage du Manitoba, a comparé quatre types de sacs d'épicerie fréquemment utilisés: les sacs dits permanents faits de nylon durable, indéchirable; les sacs de plastique résistant conçus pour être utilisés à plusieurs reprises; les sacs de plastique à usage unique, et les sacs de papier à usage unique.

Plusieurs études similaires ont déjà été effectuées par l'industrie de l'emballage, et leurs conclusions étaient accueillies avec scepticisme. L'étude de M. Fenton n'a pas été financée par l'industrie, a tenu à souligner celui-ci.

Sa conclusion est que les sacs permanents sont le meilleur choix du point de vue environnemental, même si les sacs de

papier ou de plastique sont réutilisés plus d'une fois et peuvent être recyclés.

«L'usage multiple est généralement meilleur que le recyclage, puisqu'il engendre moins de pollution de l'air et de l'eau, et nécessite moins d'énergie.»

L'étude précise aussi que les sacs de papier ne sont pas l'option la plus écologique, parce que leur production exige au-delà de deux fois plus d'énergie que la production des sacs de plastique.

Il faut encore plus d'énergie pour produire un sac de nylon, mais cette dépense d'énergie plus élevée est compensée après onze utilisations. M. Fenton estime qu'un sac de nylon dit permanent peut être utilisé au moins 200 fois.

Le scientifique a l'intention de mener à bien une série d'études sur les emballages analogues à celle-ci.

Le sénateur Paul David et Louis Laberge hospitalisés à l'Institut de cardiologie

■ Deux célèbres malades, le Dr Paul David et M. Louis Laberge, sont actuellement sous observation médicale à l'Institut de cardiologie de Montréal, où ils se remettent de leurs malaises.

Le Dr David est le fondateur de l'Institut de cardiologie. Il a été atteint, la semaine dernière, d'un «accident cardio-vasculaire».

Le personnel médical de l'Institut a naturellement traité ce ma-

lade avec une «émotion toute particulière», a dit hier la présidente du Fonds de recherche de l'Institut, Mme Nicole Tobin.

Un porte-parole a expliqué que l'état du sénateur Paul David est maintenant «stable». Il a été victime d'une «légère paralysie» du côté gauche, mais il est «en bonne voie de rétablissement». Étant donné que l'accident avait des conséquences neurologiques, le malade a été temporairement

hospitalisé à l'hôpital Maison-neuve-Rosemont la semaine dernière.

Quant à l'ancien président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, il a été hospitalisé par précaution après avoir subi «quelques malaises». Il se promenait hier dans les corridors, «enjoué comme toujours». Les examens de routine se poursuivront durant la semaine.

LES 3 FONT LE MOI

3 MOIS POUR 99\$

JUSQU'AU 18 MAI

COMPOSEZ LE 1-800-EN-FORME

Nautilus Plus

la Baie
4 DERNIERS JOURS

SUPER OFFRE DE NETTOYAGE DE TAPIS ET DE MOBILIER

DEUX PIÈCES
Tapis mur à mur.

MAISON COMPLETE
5 pièces de tapis mur à mur, 12 marches et un vestibule.

1 CANAPÉ & 1 FAUTEUIL

1 CANAPÉ & 1 FAUTEUIL & 1 CAUSEUSE

50% DE RABAIS SUR LE PRIX DU NETTOYAGE DU SOUS-SOL ET DE LA SALLE DE JEU

\$29⁹⁹

\$89⁹⁹

\$59⁹⁹

\$79⁹⁹

Aussi disponible dans certaines régions: Nettoyage de Système de Chauffage et de Ventilation, Nettoyage de Carpettes, Peinture à Domicile, Service de femme de Ménage, Nettoyage de Fenêtres, Nettoyage de Murs et Plafonds, Nettoyage de rideaux et de stores.

APPELEZ

339-5420

Lundi au vendredi : 9 h à 17 h. Samedi : 9 h à 14 h - Appelez pour plus de renseignements. Des restrictions peuvent s'appliquer. - Valable jusqu'au 25 avril 1992.

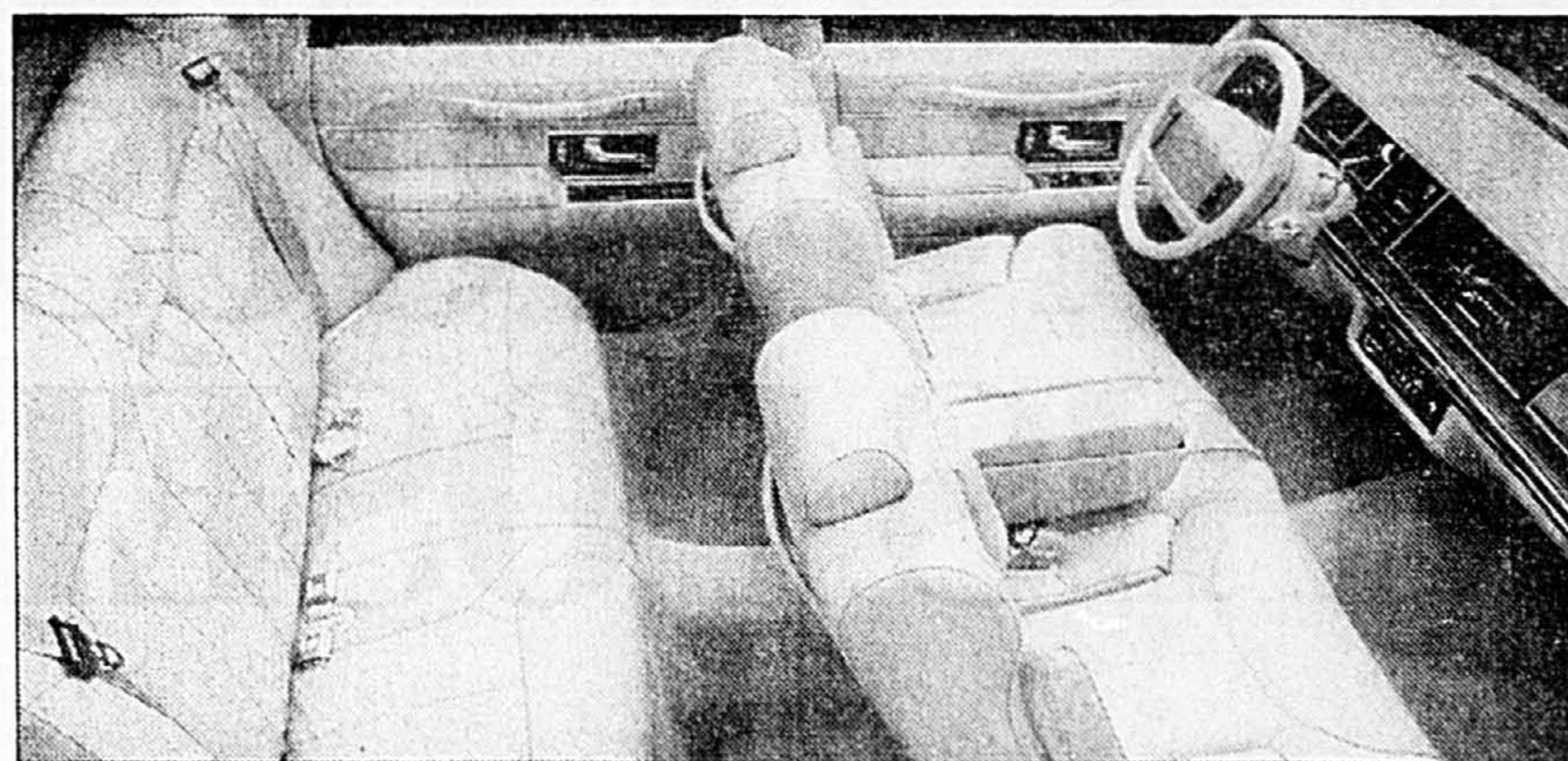
Le privilège d'une expérience unique et absolue.

Vous venez à peine d'ouvrir la portière mais déjà vous percevez l'admirable qualité du cuir ou du riche tissu Brisby dont sont recouverts les sièges. Chaque fois que vous pénétrez à l'intérieur de cette voiture, vous savez que vous êtes appelé à y vivre une expérience unique: celle du luxe, du confort et de la sécurité absolus.

Et chaque fois, c'est le même plaisir extrême. Car tous les attributs de la Lincoln Town Car ont été pensés jusque dans leurs moindres détails afin que cette voiture de luxe soit un modèle du genre. Depuis les portières qui se referment silencieusement jusqu'à l'aménagement ergonomique des commandes et des instruments en passant par le volant gainé de cuir et le soin apporté aux coutures. Même les moelleux accoudoirs pliants dissimulés discrètement un raffinement extrême: un téléphone cellulaire intégré offert en option.

Un moteur d'une conception magistrale.

Vous mettez maintenant le moteur en marche. Quelle puissance, quel silence! Résultat de cinq années de recherche, ce moteur V8 de 4.6 litres est considéré comme une percée technologique en Amérique du Nord. Non seulement plus léger et plus compact que les V8 des générations précédentes, il est également plus puissant tout en offrant une consommation d'essence moindre. Et tous les accessoires sont montés directement sur le moteur, ce qui contribue à l'exceptionnelle douceur du roulement. Malgré toute la puissance du moteur, vous profitez d'un environnement acoustique idéal à l'écoute de votre musique favorite, ce qui fait de la chaîne JBL de 140 watts livrable avec lecteur numérique à changeur de dix disques une option presque irrésistible!



La sécurité absolue: le plus précieux des comforts.

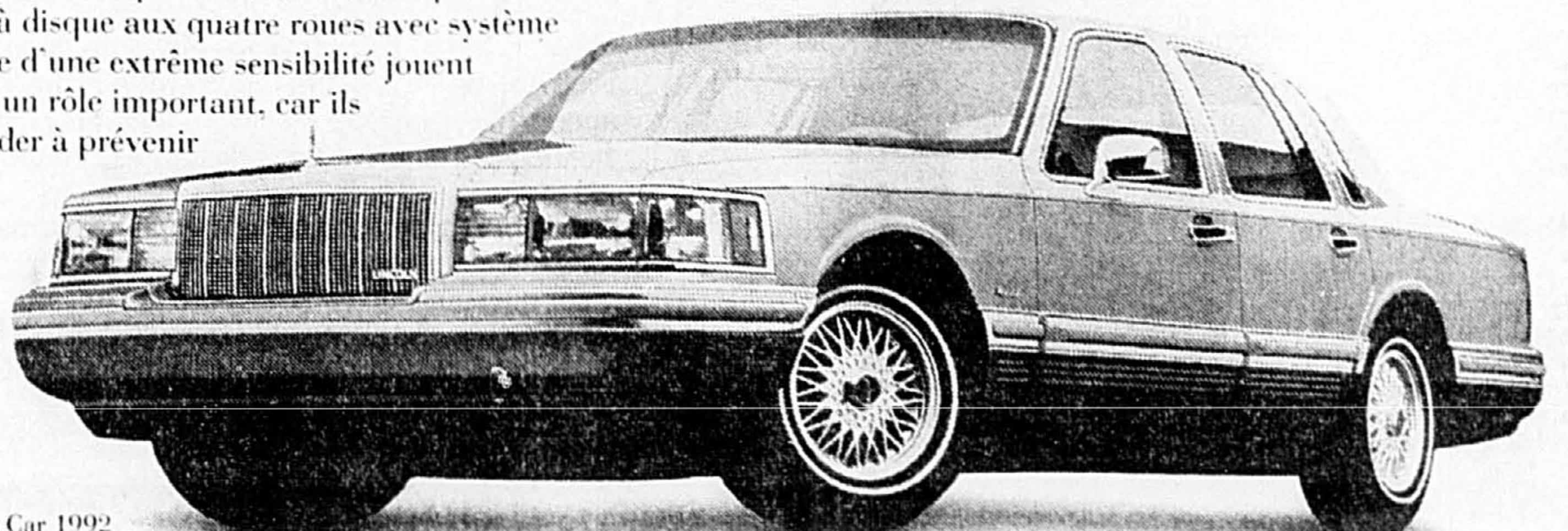
Vous roulez en toute quiétude car vous savez que vous jouissez de la plus grande des sécurités. Nous sommes convaincus que la sécurité que vous apporte la Town Car est sans contredit son attrait le plus précieux. Les coussins de sécurité gonflables pour le conducteur et le passager avant font désormais partie de l'équipement de série de la Town Car. Seule Lincoln est en mesure de vous offrir une telle protection en Amérique du Nord. Les freins à disque aux quatre roues avec système antiblocage d'une extrême sensibilité jouent également un rôle important, car ils peuvent aider à prévenir certains accidents.

Le seul luxe que nous nous offrons: votre entière satisfaction.

En tant que propriétaire d'une voiture de luxe de grande classe, vous avez droit à la satisfaction absolue. C'est ce que nous vous offrons avec l'engagement Lincoln. L'un des programmes de protection du propriétaire les plus complets jamais offerts par un constructeur automobile en Amérique du Nord. Grâce à ce programme, vous avez accès au Centre Lincoln, service d'assistance à la clientèle ouvert 24 heures par jour, via un numéro sans frais (1 800 387-9333), ainsi qu'au service de dépannage Lincoln.

Bien sûr, votre Town Car est aussi couverte par la garantie pare-chocs à pare-chocs Lincoln, qui contribue également à votre satisfaction, à votre confort et à votre sécurité.

En fait, quel que soit le modèle de Lincoln Town Car que vous choisissiez, nous sommes certains que vous vivrez, dès l'instant et toutes les fois que vous y prendrez place, une expérience unique et absolue.



Town Car 1992

LINCOLN ~ PLUS QUE JAMAIS. LE LUXE À SON APOGÉE.

ASPIRIN* CONTINUE À ÉMERVEILLER LE MONDE:

Voici le nouvel ASPIRIN PLUS GASTRAIDE^{MC}



Au cours des dernières années, des scientifiques appartenant aux plus grandes universités ont fait l'éloge de l'ingrédient principal contenu dans Aspirin, l'analgésique le plus célèbre contre le mal de tête.

Et maintenant, les fabricants d'ASPIRIN vous présentent une nouvelle formule encore plus perfectionnée: ASPIRIN PLUS GASTRAIDE.

ASPIRIN PLUS GASTRAIDE vous offre toute la puissance pour soulager vos plus gros maux de tête... ainsi que GASTRAIDE, un système de protection additionnel.

* Marque déposée ** Sans ordonnance

Qu'est-ce que le système GASTRAIDE?

Dans chaque comprimé d'ASPIRIN PLUS GASTRAIDE, on a ajouté trois agents spéciaux qui agissent dans l'estomac pour aider à en réduire les irritations.

Aucun autre analgésique** ne soulage mieux vos maux de tête qu'ASPIRIN et ASPIRIN PLUS GASTRAIDE.

Nous sommes tellement convaincus qu'ASPIRIN et ASPIRIN PLUS GASTRAIDE peuvent vous soulager rapidement que nous vous offrons les rabais suivants pour chacun de ces produits.

ASPIRIN et ASPIRIN PLUS GASTRAIDE...le mal de tête, on est contre!

1\$

Bon de magasin
Voici 1\$ pour acheter ASPIRIN*
(format 100 ou plus)

1\$

Au détaillant: sur présentation de ce bon par votre client(e) lors de l'achat d'Aspirin seulement (format 100 ou plus), nous vous rembourserons 1\$, plus les frais de manutention. La demande de remboursement pour toute autre raison pourrait constituer une fraude et, à notre gré, les bons ainsi présentés seront déclarés nuls. La demande de remboursement ne sera acceptée que par les distributeurs.

Mon analgésique habituel est: Aspirin* Tylenol** Autres _____

1\$ LE MAL DE TÊTE *on est contre!*^{MC}



1\$

Bon de magasin
Voici 1\$ pour acheter ASPIRIN* PLUS GASTRAIDE^{MC}
(tout format)

1\$

Au détaillant: sur présentation de ce bon par votre client(e) lors de l'achat d'ASPIRIN PLUS GASTRAIDE seulement, nous vous rembourserons 1\$, plus les frais de manutention. La demande de remboursement pour toute autre raison pourrait constituer une fraude et, à notre gré, les bons ainsi présentés seront déclarés nuls. La demande de remboursement ne sera acceptée que par les distributeurs.

Mon analgésique habituel est: Aspirin* Tylenol** Autres _____

1\$ LE MAL DE TÊTE *on est contre!*^{MC}



détaillants agréés. Ce bon devient notre propriété lorsque présenté pour remboursement. Pour remboursement, postez à Sterling-Winthrop Inc., C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Expiration: le 31 décembre 1992. Offre limitée à un seul bon par achat. Le crédit de TPS est compris dans la valeur nominale du bon d'achat, le cas échéant. * Marque déposée de Sterling-Winthrop Inc. ** Marque déposée



Duracell poursuivie pour l'explosion d'une pile qui a blessé un enfant

SUZANNE COLPRON

■ Les parents d'un enfant de 10 ans, victime d'une explosion à la «pile», ont déposé, hier, en Cour supérieure, une poursuite au civil de 95 000 \$ contre la compagnie Duracell Canada.

Selon la déclaration des parents, Faruk Ramisch et Lise Lemieux, l'incident remonte au 18 avril 1991. L'enfant, Yama, jouait alors avec des amis près de la maison d'un de ces derniers.

Il manipulait une pile alcaline de neuf volts depuis quel temps quand l'appareil a soudainement fait explosion. L'enfant a été grièvement blessé à l'œil gauche par des éclats de métal provenant de la pile.

Transporté d'urgence à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, il a subi une opération le jour

de son admission. Le lendemain, Yama retournait sur la table du bloc opératoire, toujours selon la déclaration de ses parents. Il a obtenu son congé de l'hôpital le 20 avril.

Avant cet incident, soulignait-on, Yama avait une vue parfaite. Or, aujourd'hui, on croit que son œil gauche est affecté dans une proportion de 80 p. cent. «Il est pratiquement acquis, peut-on lire dans la poursuite, que son œil va subir des séquelles permanentes.»

En conséquence, les parents de l'enfant réclament un montant de 95 000 \$. Ils estiment que la compagnie Duracell Canada inc. a mis sur le marché un produit non sécuritaire pour les enfants, un produit défectueux et dangereux. En outre, le couple Ramisch prétend que la firme n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter que ce genre d'accident ne se produise.

Détournement d'un camion de cigarettes en plein village et rapt du chauffeur

MARCEL LAROCHE

■ Un camionneur a vécu des heures angoissantes, à la veille du long congé pascal, après avoir été attaqué, séquestré et ligoté par des bandits armés, qui l'ont délesté d'un plein chargement de caisses de cigarettes d'une valeur de plus de 140 000 \$.

Le cauchemar du routier de 35 ans, intercepté à Saint-Norbert, dans la région de Joliette, a connu un dénouement heureux lorsque ses ravisseurs l'ont finalement abandonné sain et sauf, à l'arrière d'un entrepôt désaffecté du Sud-Ouest de Montréal.

Le chauffeur était au volant d'un camion à remorque de la compagnie de transport Nadeau lorsqu'il a été victime d'un détournement de camion, à 11 h 30 jeudi dernier, dans le centre du village de Saint-Norbert.

Avant qu'il ne puisse réagir, le camionneur a été maîtrisé par trois cagouleurs armés de fusils tronçonnés, qui l'ont forcé à descendre de son véhicule. Après l'avoir ligoté, les voleurs lui ont placé une cagoule sur la tête et

l'ont poussé à l'intérieur d'une petite camionnette grise.

Le malheureux camionneur était toujours ligoté à l'intérieur de ce véhicule lorsque les policiers l'ont découvert quelques heures plus tard, à l'arrière d'un entrepôt désaffecté du 6705, rue Saint-Jacques.

Le camion, qui est composé d'un tracteur de marque Ford 1991, modèle L-8000, immatriculé LB-85042, ainsi que d'une remorque MANAC 1981, immatriculée RF-00537, n'a toujours pas été retrouvé. Le véhicule d'une valeur globale de près de 100 000 \$ est de couleur rouge et porte de grosses lettres jaunes identifiant le groupe Nadeau Transport.

La compagnie a offert une récompense pouvant atteindre 2000 \$ pour tout renseignement qui permettra de récupérer la marchandise volée.

Toute information peut être transmise aux enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, au 598-4043, ou au superviseur de la SQ, au 598-4242.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS NE VOUS ÉTES JAMAIS POSÉES.

DOSSIER PRÉVOYANCE



URGEL BOURGIE

- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DES CARTES DE CRÉDIT?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DES PROCHES DU DÉFUNT QUI ONT BESOIN DE SUPPORT PSYCHOLOGIQUE?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DU BAIL?
- LORS D'UN DÉCÈS SURVENU À L'ÉTRANGER, QU'ADVIENT-IL DU RAPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL DU COMPTE DE BANQUE?
- LORS D'UN DÉCÈS, QU'ADVIENT-IL SI LES DERNIÈRES VOLONTÉS NE SONT PAS CONNUES?...

Lors d'un décès, mieux vaut connaître les réponses aux nombreuses autres questions qui se posent autant au niveau pratique que juridique.

C'est pourquoi Urgel Bourgie met gratuitement à votre disposition le Dossier Prévoyance qui apporte des réponses précises quant à la planification des différentes circonstances entourant un décès.

Mieux vaut ne pas attendre le moment le plus pénible pour trouver des réponses à toutes ces questions qu'on ne se pose jamais.

Recevez gratuitement le Dossier Prévoyance en nous faisant parvenir le coupon ci-contre ou en téléphonant au: 932-2225.

URGEL BOURGIE

Un réseau de 75 complexes funéraires et de 5 Jardins commémoratifs.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance. Je suis conscient(e) du fait qu'il n'y a aucune obligation de ma part.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

No. de tél. maison: _____ travail: _____

Veillez envoyer ce coupon à:
URGEL BOURGIE LIMITÉE
2630, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8

Si vous préférez obtenir l'information par téléphone, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'un de nos conseillers en composant le (514) 932-2225.

